LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 53—No 43 — ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 3 FEVRIER 1966 — PRIX 10C



Plus de 4,000 fidèles des principales églises du Grand-Winnipeg s'unirent dans une même prière, le soir du 25 janvier, à l'auditorium municipal. Catholiques, Protestants, Orthodoxes chantèrent ensemble, selon l'esprit de l'authentique oecuménisme de plus en plus en vogue depuis le Concile Vatican II, l'hymne "Now Thank We All Our God", oubliant les effets séculaires du grand schisme de l'an 1054 et de la réforme du 16e siècle. L'hon. Duff Roblin, premier ministre, et M. R. H. G. Bonnycastle, président du conseil métropolitain, lurent les leçons de l'Ecriture sainte; Son Exc. Mgr G. B. Flahiff, C.S.B., archevêque de Winnipeg, donna le sermon de circonstance sur l'Unité chrétienne, indiquant les moyens à prendre dès aujourdhui pour au moins y tendre sincèrement; Mgr J. O. Anderson, évêque anglican de la Rivière-Rouge, annonça que d'autres réunions de prière du genre auront lieu à Winnipeg; le Rév. Victor Sangwine, président du consistoire de l'Eglise unie à Winnipeg, présida les prières pour le succès des églises chrétiennes et l'achèvement de leur unité. La foule chanta et pria avec ferveur. Dans la photo ci-dessus l'on voit, de gauche à droite, l'hon. Roblin, Mgr Flahiff, Mgr Anderson, Son Exc. Mgr Maxime Hermaniuk, C.Ss.R., archevêque de Winnipeg pour les Ukrainiens, et M. Dick Bonnycastle. Son Exc. Mgr Antoine Hacault représentait le diocèse de St-Boniface. (Photo Winnipeg Tribune)

Il est urgent que les minorités se mettent à l'heure de Québec

Un récent éditorial de "La Liberté et le Patriote" sollicitait pour les Francos de l'Ouest davantage de renseignements sur la vitalité actuelle du Québec pour motiver, chez les jeunes surtout, leur attachement à la langue française.

Collaborateur du journal, en stage d'études au Québec ces dernières années, ayant fait à quelques reprises la navette entre les deux "continents" du pays, ayant assisté à la grève de Saskatoon comme à la manifestation anti-Gordon de Montréal, je me sens un des premiers invités à livrer certaines réflexions sur la vie actuelle du Québec à l'adresse de nos compatriotes de l'Ouest.

Avoir une image correcte du Québec nouveau est sûrement de toute première importance pour les minorités. La "Belle Province" a beau changer, progresser, tout cela restera en partie inutile si on ne le sait pas ailleurs, si on ne la connait que comme une province archaïque. Les anciens en ont bien conservé une image attachante, en ont transporté certaines traditions et structures; mais cet héritage non seulement s'amenuise avec le temps, mais les changements des dernières générations risquent de passer inaperçus, et on ne garde de la vie française du Québec que l'idée d'un monde ancien, dépassé. On pourrait croire que la télévision, la radio, les journaux font bien connaitre ce qui se passe ailleurs. Mais ces moyens sont insuffisants, voire parfois injustes. Il faut des contacts nombreux, vivants pour demeurer au diapason, pour communier à la vie d'un autre peuple situé à 1,500 milles. Et au train où se précipitent les changements, il y a danger que les minorités françaises, celles de l'Ouest surtout, se coupent du foyer de la vie française du Canada. Et sans une communion intime à la vie du Québec, les minorités françaises seraient sûrement en situation précaire.

Le Québec lui-même, d'ailleurs, a senti le besoin de renouer des liens plus intimes avec la France, et cela pour montrer à sa population que la langue et la culture françaises sont porteuses de valeurs humaines et universelles, et qu'ainsi les générations nouvelles s'attachent à leur langue, non uniquement parce que c'est la langue de leurs parents, mais surtout parce que c'est une richesse toujours moderne.

Danger actuel

Ces liens Québec-minorités, il est donc urgent de les développer, car, de part et d'autre, de forts éléments tendent à les détruire. Au Québec, on devient sceptique sur les désirs et les possibilités de survie des minorités, et cela non seulement chez les séparatistes. On dénote cet état d'esprit même chez des gens naturellement très sympathiques, comme par exemple chez les Anciens du Collège de St-Boniface maintenant installés au Québec. Une certaine déclaration de Miss Canada, une Franco-manitobaine pourtant cultivée, à l'effet que le Québec la laissait bien indifférente, a froissé bien des Québécois. Un journal quotidien a commenté ses paroles à trois reprises: "Si le Québec compte pour si peu au dehors, même chez des Canadiens français, aussi bien se séparer de ce Canada si indifférent."

Et c'est là l'attitude non d'une majorité, mais de groupements et de personnages remarqués pour leur dynamisme. Les associations d'étudiants, des noyaux de fonctionnaires provinciaux, des personnages politiques comme René Lévesque, soufflent fort en ce sens. Et l'agressivité actuelle du gouvernement de Québec envers Ottawa ne s'explique pas seulement par des motifs constitutionnels. C'est aussi parce que le gouvernement fédéral n'a pas respecté et nourri la vie française au pays. Le plus de domaines l'on administrera de Québec, le plus d'assurance a-t-on de faire respecter le français, voilà un motif fondamental qui pousse le gouvernement de Québec à pousser à fond la thèse de l'autonomie provinciale. Jusqu'où ira-t-on? Au statut spécial, à l'Etat associé, à la séparation complète? A part Lesage, qui refuse la dernière solution, peu se prononcent, à la grande inquiétude d'Ottawa et du Canada anglais. La dernière idée en ce sens consiste à faire du Québec un Etat unilingue français. "Les autres provinces ont toutes étouffé le français, et cela malgré la Constitution; pourquoi ne le ferions-nous pas, mais en faveur du français cette fois." Et des gestes sont actuellement posés en ce sens. Dans le passé on affichait partout des enseignes routières dans les deux langues. Mais les nouvelles autoroutes n'ont plus que des enseignes françaises, et cela même dans des régions à majorité anglaise. On sent une volonté de forcer les choses; l'avenir dépendra de la réaction du reste du pays.

On demandait récemment, à Ottawa, à René Lévesque, ce qu'il croyait être de la juridiction exclusive du gouvernement fédéral. Il répondit, à sa manière mi-sérieuse, mi-badinante: "Le bureau du premier ministre".

L'ancien député, devenu journaliste, Douglas Fisher, enchaîna, sérieusement lui: "Oui, c'est cela qui serait normal, Ottawa devenant le gouvernement pour le Canada anglais". Et alors le grand espoir des minorités françaises disparaîtrait; plus de services français de la part d'Ottawa.

(Suite à la quatrième page)

Orientation fondamentale des écoles catholiques

MONTREAL — Le cardinal Paul-Emile Léger a rappelé la semaine dernière, au cours d'une allocution devant les principaux d'écoles de Montréal, l'orientation fondamentale des écoles chrétiennes.

"Une certaine notion de l'école se répand un peu qui tend à limiter son rôle à la fonction d'instruire l'élève, a d'abord dit l'archevêque de Montréal. Le but de l'école serait d'intégrer l'étudiant à la vie sociale, à la vie culturelle, à la profession, mais non pas de lui transmettre des valeurs. Transmettre des valeurs relèverait de la fonction éducatrice, et cette dernière ne serait pas la responsabilité propre des écoles, mais des Eglises, des parents et de certains associations libres. Selon cette thèse, il faudrait donc distinguer clairement entre la fonction éducatrice et la fonction scolaire. L'école serait un centre où se donne une instruction, mais non pas proprement une éducation.

"Ces perspectives sont fort commodes, poursuit le prélat, car une fois qu'elles sont admises, on peut faire l'économie d'un système scolaire pluraliste. En effet, c'est surtout dans l'ordre des valeurs, des idéologies ou de l'éducation qu'existe le pluralisme. Devant l'instruction, la culture, la profession, tous semblent plutôt — du moins certains le pensent volontiers — avoir des besoins identiques."

Soulignant qu'il n'est pas question de négliger l'un quelconque des objectifs normaux de l'école d'aujourd'hui, le cardinal ajoute que l'école catholique veut répondre aux besoins et aux désirs d'une communauté humaine qui est en même temps une communauté chrétienne.

Or, sur ce point, note le cardinal, les évêques du monde entier, au Concile, ont confirmé sans réticence la thèse de l'école comme lieu, non seulement de l'instruction, mais aussi de l'éducation. Il relève à cet égard un passage de la Déclaration sur l'éducation chrétienne où il est dit notamment que "tout autant que les autres écoles, l'école catholique poursuit des fins culturelles, et la formation humaine des jeunes. Ce qui lui appartient en propre, c'est de créer pour la communauté scolaire une atmosphère animée d'un esprit évangélique de liberté et de charité . . ."

Les évêques du Québec

Au surplus, les évêques de la province de Québec ont aussi fait connaitre leur point de vue très clairement, sans littérature, mais aussi sans faiblesse, dans la lettre qu'ils ont remise au premier ministre en septembre 1963 au moment où faisait rage la bataille sur le "premier bill 60 créant un ministère de l'éducation".

C'est cette lettre, dans laquelle l'épicopat du Québec avait, pour ainsi dire, anticipé les décisions du Concile, qui devrait être votre principal point de référence quand vous vous inquiétez sur ce que, selon l'autorité de l'Eglise, devra être l'école chrétienne ou mieux l'école catholique chez nous, a dit le cardinal aux principaux d'écoles.

"Un esprit chrétien, disent notamment les évêques dans cette lettre à M. Jean Lesage, doit se retrouver dans toute la vie de l'école, dans son ordonnance, dans la philosophie de l'éducation qui l'anime, dans ses conceptions pédagogiques. On comprend en particulier qu'une telle conception implique certaines exigences pour ce qui est des programmes, de la qualité du matériel didactique, des qualifications des éducateurs eux-mêmes".

Aussi, reprend l'archevêque de Montréal, "vous avez le droit et le devoir de ne pas plus céder sur la qualité des objectifs que définit le mot chrétien, que sur celle des autres objectifs de l'école.

"Ne laissons donc personne énerver la clarté de nos visées. Il faut se rappeler aussi qu'on ne doit abandonner ni à ceux qui ne croient pas, ni aux tièdes, le soin de définir ce que doit être une école chrétienne."

D'autre part, indique Mgr Léger, "ce n'est pas être infidèle que d'être accueillant aux réformes que suggère l'amour de l'Evangile. Pour une Eglise en état de renouveau, il faut des écoles qui ne craignent pas de s'interroger."

Par contre, il faut encore plus de prudence qu'autrefois au moment où tout chez nous s'anime. "La liberté plus grande qu'on prend à l'égard des modes de présence de l'Eglise à l'école vous oblige à discerner ce qui n'est que futile et précaire recherche de la nouveauté, de ce qui est désir d'une plus grande fidélité à l'Evangile".

Lançant enfin un appel pressant à la coopération de tous, le cardinal affirme que "vouloir un climat chrétien à l'école n'est pas vouloir le viol des libertés, comme on le pense parfois, mais tout simplement vouloir une condition évidemment essentielle à la réalisation de l'objectif que vous poursuivez: une éducation chrétienne".

Une liaison DC-9 Montréal-Winnipeg dès le 24 avril

WINNIPEG — Air Canada annonce une nouvelle liaison jet DC-9 entre Winnipeg et Montréal, à compter du 24 avril.

Air Canada a commandé six appareils de ce type. La liaison s'accomplira en deux heures vingt minutes.

La compagnie inaugurera également de nouvelles liaisons le 1er juin entre Winnipeg et Toronto, deux vols quotidiens aller-retour, et le 1er juillet entre Winnipeg, Ottawa et Montréal, Winnipeg et Edmonton, et Winnipeg et Calgary.

Le nouvel appareil, dont les moteurs sont montés de part et d'autre du fuselage, à l'arrière de celui-ci, sera également mis en service entre Montréal et New York, Toronto et Tampa, et Montréal et Tampa, Floride.

La dernière tranche du rapport Parent en mars

QUEBEC — La dernière tranche du rapport de la commission d'enquête Parent sur l'éducation sera tout probablement rendue publique en mars.

C'est ce qu'a déclaré le ministre de l'éducation, M. Paul Gérin-Lajoie, en Chambre en réponse à une question posée par Maurice Bellemare UN-Champlain.

M. Gérin-Lajoie a également déclaré qu'il déposerait sous peu un projet de loi en rapport avec certaines recommandations du rapport. Il n'a cependant pas donné de détails concernant ce projet de loi.

La commission Parent qui a été instituée en 1961 a déjà présenté trois tranches de son rapport qui a révolutionné l'éducation au Québec.

Cette quatrième et dernière tranche du rapport doit porter sur les structures administratives et régionales du système d'enseignement de la province ainsi que sur la confessionnalité et le financement de l'éducation au Québec.

Démarches actuelles de paix au Vietnam

SAIGON (CCC) — Le Bureau de Liaison près l'Archevêché de Saïgon vient d'envoyer aux journaux la constatation no. 5, qui traite des démarches actuelles pour le retour de la paix au Vietnam.

En voici les passages essentiels:

Répondant à l'appel pressant du pape Paul VI, devant le danger d'une guerre longue et menaçant de s'étendre si les efforts actuels pour la paix ne sont pas suivis de résultat, le Bureau de Liaison près l'Archevêché de Saïgon constate:

1) La paix est l'aspiration la plus ardente du peuple vietnamien, au Sud comme au Nord. Au moment où de nombreux pays du monde, bien que n'étant pas concernés par les hostilités, s'efforcent de trouver une solution de paix pour le Vietnam, les Vietnamiens, plus que jamais, sont ceux qui doivent supporter les terribles conséquences de la guerre, et ils ont le droit et le devoir de trouver une voie de sortie pour leur peuple.

Devant l'aspiration de paix du peuple le Bureau de Liaison constate que les contacts exploratoires et les activités actuelles des pays amis sont logiques et raisonnables, et qu'ils doivent être appuyés. Néanmoins, la guerre présente ayant des liens directs touchant d'abord le peuple vietnamien, une solution de paix ne peut avoir de valeur que s'il y a la participation et l'assentiment d'un gouvernement ayant un caractère de représentation du peuple sud-vietnamien.

2) Une paix idéale doit être un état harmonieux dans lequel tous les Vietnamiens ont la possibilité de vivre dans leur patrie, avec leurs devoirs et leurs droits. En dépit des divergences sur le plan des pensées, de la foi, et de l'idéologie, les Vietnamiens peuvent avoir les uns pour les autres une considération basée sur l'esprit de race, et sur le plan humain, afin d'édifier une société juste et fraternelle.

C'est là un idéal élevé que chaque homme de bonne volonté souhaite réaliser dans la perspective d'un Vietnam indépendant, libre et unifié.

Mais dans les circonstances actuelles, la paix ne peut se fonder que sur un équilibre des forces militaires et politiques, susceptible d'empêcher le danger d'une emprise sur la partie adverse et de son extermination. Rétablir cet équilibre au Sud-Vietnam, c'est réaliser la voie la plus concrète pour ramener la paix, si cette paix ne doit pas être une capitulation inconditionnelle de l'une ou l'autre partie.

Bien qu'une telle paix ne puisse être complète dans les conditions actuelles du pays et de l'étranger, elle constituerait une solution réaliste susceptible d'être retenue pour mettre fin à une guerre fratricide et meurtrière, et pour stopper les tentations d'entamer une nouvelle aventure militaire.

M. Roblin au Carnaval

Le premier ministre du Manitoba, M. Duff Roblin, a accepté d'être l'invité d'honneur au bal de la Reine qui se tiendra le vendredi 11 février prochain et dont Me Jean Sirois est le président de comité.

Ce bal est l'une des grandes activités sociales du Carnaval de Québec à laquelle assistent quelque cent cinquante couples dans la salle de bal du Château Frontenac.

Subvention à la troupe Molière, de Vancouver

QUEBEC — Le ministre des Affaires culturelles, M. Pierre Laporte, annonce qu'une subvention de $1,500 a été octroyée à la troupe Molière, de Vancouver. Il s'agit de permettre à cette troupe de continuer à travailler et à affirmer la présence française dans la métropole de la Colombie-Britannique. Le choix du metteur en scène est laissé à la troupe Molière qui se guide à cet égard sur les critères posés par l'Association canadienne du théâtre d'amateurs (ACTA).

Lancement d'un programme d'athlétisme du centenaire

OTTAWA — La commission du centenaire a annoncé la semaine dernière un programme d'athlétisme du centenaire dans le cadre duquel plus de 6,000,000 d'étudiants des écoles primaires et secondaires pourront gagner des prix.

Mlle Judy LaMarsh, secrétaire d'Etat, a annoncé les détails du programme lors d'une conférence réunissant à Ottawa des directeurs provinciaux des sports, de même que les représentants des ministères de l'Education des provinces et des territoires, des organismes de régie des sports et d'autres associations intéressées à la santé et au sport amateur.

Le commissaire de la Commission du centenaire, M. John Fisher, a déclaré de son côté que "des discussions préliminaires avec les provinces révèlent que le programme recevra un appui enthousiaste".

Ce programme, qui a pour objet d'encourager la participation volontaire de tous les écoliers canadiens de 6 à 18 ans, a été élaboré en consultation avec les directeurs provinciaux des sports. Il consistera en une série d'épreuves simples, et des prix attesteront le mérite de chaque participant.

Le test comportera trois épreuves obligatoires, saut en longueur sans élan, course de fond de 500 verges et course de 300 verges, et trois épreuves facultatives, natation, patinage ou excursion.

On remettra des écussons d'or, d'argent ou de bronze aux athlètes du centenaire, et un écusson grenat aux autres participants.

La commission du centenaire songe également à demander à l'entreprise privée d'offrir 3,500 voyages aux jeux panaméricains, à l'Expo 67, à l'exposition nationale du Canada et à l'Exposition du nord-ouest du Pacifique aux athlètes de 12 à 18 ans, et des voyages à l'intérieur de leur province aux athlètes de 6 à 11 ans.

Des ententes culturelles entre Québec et l'Ontario

QUEBEC — Après avoir conclu des ententes culturelles avec la France, la Louisiane et le Nouveau-Brunswick, le Québec s'apprête à en conclure avec la province d'Ontario.

Le discours du trône, prononcé le 25 janvier à l'ouverture de la Sixième session de la 27e Législature, prévoit effectivement des ententes avec l'Ontario dans le domaine des arts, des lettres et des sciences.

"Dans ces domaines, en raison des ressources étendues dont ils disposent, l'Ontario et le Québec sont en mesure d'offrir l'un à l'autre l'apport de leurs artistes, de leurs écrivains, de leurs spécialistes et de faire le meilleur accueil possible aux oeuvres qui viendront de la province-soeur. Cette collaboration s'établira dans une même aspiration à l'excellence et dans un commun respect d'autrui."

Le discours du trône précise que le gouvernement du Québec et celui de l'Ontario se sont déjà entretenus pour négocier une telle entente.

On dit qu'il est normal que des relations culturelles fortement structurées s'établissent entre les deux plus fortes concentrations canadiennes de population francophone et anglophone.

A Toronto

Le même jour à Toronto, le discours du trône qui a ouvert la 4e session de la 27e législature ontarienne faisait allusion à cette même question, c'est-à-dire aux intentions du gouvernement Robarts de procéder à des échanges avec le Québec:

"Il est souhaitable que naisse une conscience plus aiguë des particularités culturelles entre les provinces et qu'ainsi se renforcent l'esprit d'unité nationale et la bonne volonté".

Le mariage de raison est remis en cause au Canada

Le Canada, qui a longtemps vécu grâce au "mariage de raison" de deux névroses, celle des anglophones et celles des francophones, traverse présentement une crise parce que les fondements de ces névroses sont de part et d'autre mises en cause. Mais il ne faut pas le déplorer. Les forces qui s'expriment présentement au Québec sont de nature à faire du pays tout entier "l'usine-pilote d'un nouveau type de liberté humaine dans notre étrange monde moderne".

Voilà quelques-unes des réflexions que l'écrivain montréalais Hugh MacLennan a proposées récemment aux membres du collège royal des médecins et chirurgiens du Canada.

Celui qui, il y a plus de 20 ans, donnait à un de ses romans le titre de "Deux solitudes", devenu récemment un slogan politique, a traité avec humour d'abord, puis avec tendresse et ferveur, de l'histoire du pays, de ses paysages, de ses hommes politiques, de son peuple et de ses chances d'avenir.

Comment se fait-il, dit-il, que Canadiens anglais et français n'arrivent pas à se comprendre? M. MacLennan y voit deux causes majeures. En premier lieu, la présence d'un voisin qui est le plus puissant pays du monde et qui imprime la marque de sa culture, de ses communications, de sa presse sur toute la vie de notre pays, brouillant les communications à l'intérieur du Canada. Ensuite, les névroses séculaires de deux groupes ethniques qui ont transplanté ici les luttes de deux empires mercantilistes et ne peuvent vivre en paix avec leur super-ego que s'ils entretiennent à l'égard l'un de l'autre les préjugés de leurs honorables ancêtres, " qui leur sourient du haut des deux solitudes du paradis pré-canadien".

Selon le rapport Castonguay, seulement 6 des 263 comtés demeureraient inchangés

OTTAWA — Le rapport des 10 commissions provinciales sur la révision de la carte électorale prévoit un remaniement général des circonscriptions, dont six seulement sur les 265 que compte actuellement le parlement demeureraient inchangées.

Selon ce projet, quatre comtés seulement ne seraient pas touchés par ces propositions — Elgin et Niagara Falls en Ontario, Roberval et Verdun au Québec. Ceux du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest demeurent inchangés aux termes d'une loi.

Quant aux autres, ils sont découpés, rebaptisés ou même rayés de la carte.

Ce projet de révision réduirait de 265 à 264 le nombre des sièges aux Communes, chambarderait la représentation de sept provinces et ferait disparaitre les comtés représentés par deux députés, c'est-à-dire Queens dans l'Ile-du-Prince-Edouard et Halifax.

Les députés ont un délai de 30 jours pour provoquer un débat sur les rapports provinciaux. Le débat est obligatoire si 10 députés en font la demande conjointement. Après les débats, les commissions ont 30 jours pour modifier ou présenter de nouveau leurs rapports. D'une façon ou d'une autre, leurs décisions finales ont force de loi.

L'actuelle carte électorale a été dressée en 1952 d'après les données du recensement de 1951. Une révision de la carte doit se faire après chaque recensement.

Voici comment seraient représentées les provinces:

	Nouveau	Ancien
Terre-Neuve	7	7
Ile-du-P.-Edouard	4	4
Nouvelle-Ecosse	11	12
Nouveau-Brunswick	10	10
Québec	74	75
Ontario	88	85
Manitoba	13	14
Saskatchewan	13	17
Alberta	19	17
C.-Britannique	23	22
Yukon, T.-N.-O.	2	2
TOTAL	**264**	**265**

Les provinces du Nouveau-Brunswick et de l'Ile-du-Prince-Edouard auraient perdu des sièges n'eût été la loi du "minimum du Sénat", qui stipule que le nombre des députés d'une province ne sera pas inférieur au nombre de ses sénateurs. La représentation des provinces au Sénat est fixé par la constitution.

Le Québec

Le Québec voit sa représentation aux Communes ramenée de 75 à 74 sièges. Seules les circonscriptions de Roberval et de Verdun gardent leurs frontières actuelles. Les noms composés — si sonores et si beaux soient-ils — comme St-Jean-Iberville-Napierville ou Berthier-Maskinongé-Delanaudière seront remplacés par des noms simples comme Bourassa, Laprairie et Outremont.

Le comté le plus étendu de la province est Abitibi — on avait proposé le nom de Chapleau l'an dernier — qui s'étend sur 975 milles de Rouyn jusqu'au lointain détroit d'Hudson.

Selon les données du recensement de 1961, la population du Québec est de 5,259,211 habitants et la moyenne de population par comté y est de 71,070.

Selon le rapport, le comté dont la population est la moins nombreuse — 55,411 âmes et de 22 pour cent en dessous de la moyenne — est Bonaventure en Gaspésie. Le comté de Trois-Rivières à la population la plus nombreuse: 83,338 âmes et de 17 pour cent au-dessus de la moyenne.

La représentation de la région montréalaise — Iles Jésus et de Montréal — passe de 21 à 24 sièges.

La circonscription du ministre des Forêts, M. Maurice Sauvé, les Iles-de-la-Madeleine qui compte la population la moins nombreuse des 265 comtés actuels — 12,479 âmes — est annexée au comté de Gaspé dans la partie septentrionale de la péninsule gaspésienne.

Nos interprètes dans l'Ouest

Sur les traces de M. Lesage, le leader du gouvernement au Conseil législatif parcourt l'Ouest sans fanfare, expliquant à ses auditeurs des "Canadian Clubs" le point de vue d'un Québecois de langue anglaise sur les changements qui s'effectuent au Québec depuis les débuts de la révolution tranquille.

Pour des raisons évidentes, la tournée de M. Marler n'a pas l'éclat de celle du premier ministre, l'automne dernier. Les échos qui nous en parviennent sont beaucoup plus faibles. L'attrait de la nouveauté, voire de l'inédit, n'y est plus. La position actuelle, la personnalité et le tempérament de l'ex-ministre d'Etat dans le cabinet Lesage ne sont pas propres à provoquer de gros effets dans l'opinion. Il reste toutefois que cet homme pondéré, riche d'une grande expérience politique, a le don de se faire écouter.

M. Lesage a donc fait un bon choix en déléguant M. Marler là-bas come porte-parole de son gouvernement et d'une certaine opinion modérée au Québec. Convaincu que sa propre randonnée d'information d'il y a quelques mois était nécessaire pour "casser la glace", le chef du gouvernement est revenu malgré tout avec l'impression que son message n'avait pas été accueilli et compris comme il l'escomptait.

De l'avis d'observateurs expérimentés, notamment du journaliste Blair Fraser, du magazine "Maclean's", cela tient en grande partie au fait que l'opinion de l'Ouest était loin d'être prête à recevoir un tel message et de la façon dont il fut donné. En plus d'un endroit, il fut livré sous forme de traitement de choc, dans des discours à la fois trop denses et abstraits pour frapper l'entendement de ses auditoires.

Québécois anglophone et, de surcroit, excellent bilingue, l'ancien leader de l'opposition libérale à Québec est très bien placé pour capter l'oreille de ses auditeurs en-deçà comme au-delà des Rocheuses. Il représente sûrement à leurs yeux le type du Québécois de langue anglaise qui, tout en participant aux aspirations nouvelles de sa province, n'en renie pas pour cela sa qualité de Canadien. Même chez le Canadien français le plus sincère, une telle alliance de sentiments parait toujours un peu suspecte aux yeux d'une certaine catégorie d'Anglo-Canadiens.

Ce que M. Marler a dit jusqu'à présent à propos de l'unilinguisme, des dangers inhérents à l'Etat associé et des ambitions légitimes du Québec ne comporte rien de nouveau pour l'opinion éclairée de l'Est. Mais le ton et la langue dont il s'est servi pour le dire dans l'Ouest a dû en faciliter la compréhension . . .

Cyrille FELTEAU.
(La Presse, Montréal)

LE CLUB des 200 de L'A.C.F.C.

CINQUIEME LISTE — 1965

74. Louis Lepage, Montmartre	$25.00
75. Alfred Chabot, Ferland	25.00
76. Révérends Pères Oblats, Gravelbourg	25.00
77. Lionel Tremblay, Courval	25.00
78. Romuald LeBlanc, St-Louis	25.00
79. Conseil de la Coopération, Saskatoon	25.00
80. Son Exc. Mgr Aimé Decosse, Gravelbourg	25.00
81. Frères du Sacré-Coeur, Bellegarde	25.00
82. Soeurs de Notre-Dame de la Croix, Bellegarde	25.00
83. Mme M.-A. Papen, Saskatoon	25.00
84. M. Ferdinand Lanovaz, Duck Lake	25.00
85. Dumont Lepage, Gravelbourg	25.00
86. R. P. G. Labonté, Delmas	25.00
87. Anonyme, Saskatoon	25.00
88. Jérôme Béchard, Lajord	25.00
89. Charles Quennelle, Wauchope	25.00
90. Frédéric St-Germain, St-Boniface, Man.	25.00
91. Chevaliers de Colomb, Redvers	25.00

Démocratie ou oligarchie?

Il n'y a pas à dire, ça bouge au Manitoba et en Saskatchewan, en maints endroits où se trouvent des groupes importants de Canadiens français. Ça bouge à Saint-Boniface dans le quartier de Windsor Park où la construction prochaine d'une école adaptée aux écoliers de langue maternelle française soulève de houleuses objections de la part d'un petit groupe qui représente au plus vingt pour cent de la population du quartier. Ça bouge à Saskatoon où des parents canadiens-français ont de la difficulté à recevoir un traitement honorable de la part de leurs coreligionnaires anglophones. Ça bouge maintenant à Fannystelle, petit village manitobain où les Canadiens français jouissent d'une "sensationnelle" publicité, grâce à un journaliste de Winnipeg qui a décrit avec grande joie le mécontentement d'une famille qui se plaint du curé, des religieuses enseignantes, de la part "légale" réservée au catéchisme et au français dans l'école publique du village. Tout laisse croire que ça bouge en d'autres centres, que d'autres problèmes y seront bientôt suscités, comme ça bougeait il n'y a pas si longtemps à l'école paroissiale de Saint-Emile où des parents ont ouvertement osé commettre certaines infractions pour mieux mettre en évidence certaines iniquités de la loi scolaire ou de son application concrète dans leur milieu, et qui eurent en fin de compte gain de cause dans le double domaine de la gratuité des manuels scolaires et du transport de leurs enfants par autobus.

La voix de la majorité

Quitte à traiter plus tard des autres cas susmentionnés, qui ne revêtent pas une importance moindre, parlons aujourd'hui plus particulièrement de celui qui soulève tant d'intérêt dans le quartier de Windsor Park à Saint-Boniface. En rétablissant les faits dans leur vraie lumière, il sera possible de saisir la qualité réelle des interventions intempestives que se permettent des spécialistes de "la tempête dans un verre d'eau".

Des élections municipales eurent lieu à Saint-Boniface le 27 octobre dernier. Les contribuables y votèrent en faveur des commissaires de leur choix et de trois règlements pour la construction de deux écoles nouvelles et l'amélioration d'une école déjà existante. La majorité favorable était imposante, mais une minorité tapageuse, qui avait manifesté de toutes manières son opposition à l'un des trois règlements avant les élections, ne put se soumettre au jeu de la démocratie.

Il s'agit du règlement no 147, au sujet de la construction à Windsor Park d'une école élémentaire de 12 classes ou l'équivalent, au coût de $186,000, où seront groupés tous les écoliers aptes à suivre avec profit le cours de "Français", tel qu'approuvé par le ministère de l'Instruction publique, de la 1ère à la 12e année, pour que cette langue soit pédagogiquement mieux enseignée à tous ceux qui sont de langue maternelle française. Car c'est un fait récent au Manitoba, le gouvernement provincial a approuvé un programme "Français" d'au moins une heure par journée scolaire pour les écoliers de la 1ère à la 12e année qui sont déjà munis d'une connaissance du français et donc sont aptes à poursuivre ce cours perfectionné, que l'on distingue du cours de "French" où les élèves anglophones sont initiés au français comme langue seconde par des cours adaptés à eux et mettant l'accent d'abord sur la "conversation" française.

Des vieux clichés

C'est au mois de mai 1965 qu'on décida de grouper dans une même école les écoliers de langue française, et aussi les petits anglophones capables de suivre ce cours de "Français". Les cinq commissaires étaient unanimes à ce sujet, même les deux commissaires anglophones, MM. George Andrich et Art McOuat, qui appuyèrent dès ce moment et toujours depuis MM. G. M. De Cruyenaere, président, Jean-Paul Marion et Charles-Etienne Huot. L'immense majorité des anglophones de Windsor Park imita les commissaires, mais un groupe restreint veillait attentivement: le "Citizens' Committee" qui avait fait des siennes lors des élections de 1964 et ressuscitait avant les élections de 1965 avec une ardeur nouvelle. C'est ainsi qu'ils présentèrent un candidat bien à eux, ingénieur par profession, imprimeur par passe-temps. C'est de la petite imprimerie de sa cave que sortirent toutes sortes de circulaires du "Comité", incitant les gens à voter en sa faveur et les invitant carrément à s'opposer à ce règlement no 147. Tous les vieux clichés revinrent à la surface, particulièrement ce mot de "ségrégation" qui meurt si difficilement. Quoi! Va-t-on permettre qu'à Windsor Park la minorité franco-manitobaine jouisse de "son école publique française"? Va-t-on les laisser enseigner religion et français tout à leur aise, avec l'argent des contribuables et du gouvernement?

Un site idéal

Encore une fois, la majorité se prononça en faveur du règlement 147, le 27 octobre dernier. Le "Comité" n'accepta pas la défaite, sous la présidence de M. Sherstone, et continua de recourir aux bons offices de M. D. G. Burdeny, candidat défait et "imprimeur" amateur. Mais les commissaires se mirent au travail que leur demandait la majorité, en s'entendant d'abord avec les architectes au sujet de plans et devis définitifs, puis en intensifiant leurs efforts pour trouver un terrain pouvant favoriser toute la population des Parcs Windsor et Niakwa, et aussi la population future du quartier Southdale en pleine construction au sud de la route Trans-Canada.

Ce terrain idéal fut offert par la compagnie Ladco, à l'angle des chemins Autumnwood et Cottonwood, à un prix très raisonnable, comparativement à d'autres offres d'autres compagnies. Toutefois, ce terrain idéal, selon les lois d'urbanisme métropolitaines, se trouve dans un quartier où l'on ne peut construire que des maisons à appartements. Donc il fallut immédiatement entreprendre des démarches auprès du conseil de la Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg pour obtenir que le terrain passe de la zone R3 à la zone R2 où il serait possible de construire école et maisons "duplex".

Le "comité des Citoyens" y vit une excellente occasion de réveil. Dès novembre, au cours d'une réunion de 60 personnes à l'école Frontenac, on vote les nouveaux règlements du Comité (par exemple, il faudra présenter des candidats à nous à chaque élection "scolaire"), on se prépare à envoyer des délégations auprès de la commission scolaire, on demandera une entrevue spéciale auprès du ministre de l'Instruction publique, on mettra tout en oeuvre pour obtenir le plus de publicité possible dans les quotidiens, à la radio, à la télévision. Le résultat ne se fit pas attendre, car, dans les semaines suivantes, les insinuations et accusations plurent (sans plaire), des articles ronflants furent publiés, un journaliste "franc-tireur" se permit même de donner une très mauvaise publicité à la commission scolaire de Saint-Boniface, à trois reprises, au programme télévisé "View From Here".

Maintes démarches

Les commissaires George De Cruyenaere, Paul Marion et Art McOuat durent obligatoirement préparer un communiqué objectif de la situation, rencontrer les rédacteurs des deux grands quotidiens de Winnipeg, rendre visite à M. James Finlay, directeur de CBC, région des Prairies. Leurs interlocuteurs profitèrent heureusement des lueurs de vérité qu'on leur offrait si gentiment. Dès lors le Free Press et le Tribune défendirent "la justice" dans des éditoriaux remarquables, et M. Finlay, s'excusant de la mauvaise publicité lancée auparavant, promit aux commissaires que Radio-Canada leur accorderait des reportages plus objectifs à l'avenir.

Et puis, il fallut participer à deux réunions du conseil métropolitain. Au cours de la première assemblée, les conseillers, à l'exception de M. Ostrander, votèrent en première lecture le changement réclamé aux lois de l'urbanisme. Les cinq commissaires étaient accompagnés de l'avocat de la commission scolaire, Me Armand Dureault, et de l'architecte qui expliqua les plans et devis aux intéressés; le "Comité" était représenté par son président, M. Sherstone, qui parla abondamment de ségrégation, d'école séparée, etc., mais ne put intéresser les conseillers métropolitains.

Pas même 20 pour cent

A la deuxième assemblée, tous les conseillers, même M. Ostrander, approuvèrent le règlement demandé par la commission scolaire de Saint-Boniface. M. Ostrander expliqua alors son vote négatif de l'assemblée précédente: il aurait préféré que la ville de Saint-Boniface elle-même signifie son approbation du projet. A cette assemblée, MM. Sherstone et Burdeny présentèrent une pétition "contre" le projet d'école et de site, pétition portant 1,791 signatures obtenues de porte en porte avec un zèle exceptionnel. Or, la population "adulte" de Windsor Park dépasse les 9,000. Tant d'efforts pour obtenir à peine 20 pour cent d'adeptes . . . Les commissaires et Me Dureault, de leur côté, étaient accompagnés d'une délégation de 57 parents canadiens-français, sous la direction de Me Roméo Champagne. On dit que M. Bonnycastle, président du conseil métropolitain, fut vivement impressionné ce soir-là: 57 parents qui avaient bravé un froid arctique de 30 degrés sous zéro, ça ne se voit pas chaque semaine.

Voilà l'histoire d'une "lutte" qui connaîtra bientôt son dénouement. Car les démarches avouées ou secrètes du fameux "Comité" pourront bien susciter de nouvelles difficultés avant la troisième lecture, mais n'empêcheront pas la marche positive des événements, ni la volonté exprimée par la majorité le 27 octobre. Bientôt le site sera approuvé, l'école construite, les écoliers jouiront d'excellents cours quotidiens de français sous la tutelle de professeurs pédagogiquement qualifiés. Mais il sera difficile d'oublier que les Canadiens français, voulant tout simplement tirer le meilleur parti possible du peu que leur accorde la loi scolaire, ne peuvent y parvenir qu'à force de luttes locales. Pourquoi cela peut-il arriver, au moment même où le Canada prend davantage conscience de sa dualité linguistique et culturelle, que les chefs d'Etat parlent éloquemment de fédéralisme coopératif, que le Québec engage un dialogue avec toutes les parties du pays en faveur de ses minorités d'outre-frontières?

Atteindre la masse

C'est qu'il est difficile de descendre des hauteurs sereines, d'atteindre vraiment la masse où règnent tant d'ignorance et de préjugés. Combien, même à Windsor Park, croient sincèrement que les Canadiens français constituent tout simplement un autre groupe ethnique, comme les Ukrainiens et les Allemands, dans un pays anglais? Ignorant la véritable histoire du Canada, surtout des années 1840 à 1867 et depuis la Confédération, ils seraient prêts à concéder que Québec n'est pas une province comme les autres, et donc qu'elle a bien le droit d'être "bilingue" face à neuf provinces "anglaises", mais ils ne peuvent accepter que les minorités canadiennes-françaises hors du Québec osent se réclamer de garanties spéciales, que la minorité franco-manitobaine ose dire que même la constitution de leur province leur a reconnu de telles garanties en 1870.

Dès lors, sur le plan pratique, ils ont recours à des arguments d'une naïveté incontrôlable. Par exemple, ils chanteront leur amour de la langue et de la culture françaises, ils réclameront pour eux-mêmes et pour leurs enfants le droit d'y accéder par des cours du soir et par l'école. Nous admirons ce désir de la majorité anglophone d'apprendre notre langue, mais pas au point d'accepter que pour le satisfaire on offre à tous les écoliers un cours médiocre qui permettrait aux petits anglophones d'apprendre le français, un peu, tout en diminuant la part offerte à ceux qui possèdent déjà cette langue grâce au foyer, à la paroisse, au milieu social. Ce n'est certainement pas la faute des Canadiens français si la majorité anglophone ne peut "apprendre" vraiment le français dans les écoles publiques où l'unique véhicule d'enseignement est l'anglais? Et ce n'est pas la faute de la majorité anglophone si, depuis 1916, la minorité franco-manitobaine a réussi en partie à conserver son héritage culturel, grâce à ses propres sacrifices et efforts qui ont créé une Association d'Education, un journal hebdomadaire, un poste de radio, etc.

Cessons donc de jouer sur les mots. Et, pour le moment, qu'on laisse les Canadiens français jouir en paix du "peu" que leur concède une loi scolaire désuète, heureusement quelque peu améliorée depuis quelques années. Surtout, que l'unique école publique de l'Ouest où seront groupés les élèves connaissant le français devienne la fierté de Saint-Boniface, non seulement de sa population de langue française, mais de tous ses citoyens qui aiment tant redire que "leur" ville est l'image du grand Canada.



Ci-dessus un aumônier militaire célèbre la messe pour les soldats américains de l'île de Ky Hoa, près de Chu Lai, au Viet-nam. Pendant ce temps, l'ambassade américaine et le gouvernement sud-vietnamien annonçaient à Saigon la reprise des raids aériens contre les objectifs nord-vietnamiens, après 37 jours d'une trêve décrétée la veille de Noël 1965 et une offensive de paix dont le pape Paul VI vient d'assurer "la sincérité," au cours de son allocution de samedi devant des journalistes catholiques italiens. Le pape a alors suggéré un arbitrage de l'ONU, confié à des nations neutres, pour régler le conflit vietnamien. Prions pour la paix.

La formule Fulton-Favreau est morte de sa belle mort

Voici le texte des lettres échangées ces jours derniers entre les premiers ministres Lesage et Pearson au sujet de la formule Fulton-Favreau. Ces lettres ont été rendues publiques à Ottawa et à l'Assemblée législative de Québec, le jeudi 27 janvier, marquant la mort de la formule Fulton-Favreau de modification de la Constitution canadienne sur laquelle l'accord s'était fait entre les onze premiers ministres le 14 octobre 1964. On revient ainsi au point de départ d'avant 1960. Maintenant M. Pearson parle de la possibilité de créer un comité parlementaire d'étude de la Constitution. Et M. Diefenbaker fait la vie dure à l'hon. Favreau, oubliant son ami M. Fulton. Que réserve l'avenir?

☆ ☆ ☆

Lettre de M. Lesage

Mon cher premier ministre,

Comme il convient de le faire à l'approche d'une nouvelle session de la législature, le cabinet québécois a récemment passé en revue les principales questions susceptibles d'y être étudiées. Parmi celles-ci se trouvent les projets de loi du parlement du Québec et de loi prévoyant la modification au Canada de la constitution du Canada.

Lors de la dernière session régulière, l'Assemblée législative a voté une adresse à Sa Majesté la priant de soumettre au parlement du Royaume-Uni le projet de loi du parlement du Québec. Cette démarche est reliée au projet de loi d'amendement constitutionnel puisque celui-ci aurait pour effet d'assurer définitivement à la seule Chambre haute provinciale encore en existence un droit de veto absolu sur toute modification de ses propres pouvoirs. Le parlement britannique n'ayant pas encore été saisi de la demande de l'Assemblée législative, celle-ci n'a pas été appelée à se prononcer sur la formule proposée pour amender notre constitution.

Bien des choses se sont produites depuis que cette formule a été mise au point, et il ne conviendrait pas de ne pas en tenir compte. Parmi ces événements, il faut mentionner la discussion qui a eu lieu à travers le pays sur la formule elle-même, la poursuite du dialogue entre le Québec et le reste du pays, l'évolution constante et soutenue vers des relations d'un nouveau genre entre le Québec, les autres provinces et le gouvernement du Canada, la progression des études et discussions entreprises par le comité du régime fiscal, la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme et notre propre comité spécial de la constitution.

Vous savez également que la formule proposée pour l'amendement de notre constitution a provoqué au Québec une certaine inquiétude. Quelle que soit la cause de ce sentiment, c'est un facteur que l'on ne saurait ignorer. J'ai d'ailleurs moi-même été frappé, par exemple, de constater dès le printemps dernier que cette formule ne recevait pas partout la même interprétation. Ainsi, j'avais toujours pris pour acquit qu'en ce qui concerne la modification des pouvoirs législatifs, toute diminution des pouvoirs des provinces tombait sous la règle de l'unanimité tandis qu'une augmentation de ces pouvoirs n'exigeait le concours que des deux tiers des provinces représentant la moitié de la population. Or, cette manière de voir n'est pas partagée par tout le monde, même chez les spécialistes. On prétend en effet qu'en vertu de la formule n'importe quelle province pourrait empêcher l'augmentation des pouvoirs d'une autre province. Il va sans dire que si cette interprétation devait prévaloir, l'évolution de notre régime constitutionnel dans le sens souhaité par le Québec risquerait d'être très difficile.

Le voyage que j'ai récemment eu l'occasion de faire dans l'Ouest du pays m'a également montré des divergences substantielles entre la façon dont le Québec souhaite voir notre régime constitutionnel évoluer et les opinions qu'entretiennent à ce sujet beaucoup de Canadiens des autres provinces. Ces divergences ont d'ailleurs été en quelque sorte confirmées par des déclarations faites après ce voyage par des représentants autorisés des autres provinces. J'ai bien l'impression qu'après la période actuelle de réflexion commune sur l'avenir de notre pays, nous saurons mieux à quoi nous en tenir. Il sera également très utile, à cet égard, de réfléchir sur les travaux du comité du régime fiscal et sur le rapport que présentera la commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme. A ce moment, j'imagine que tous les gouvernements du pays auront chacun eu l'occasion de préciser leur politique non seulement dans le domaine des relations fédérales-provinciales, mais aussi sur les relations qui doivent exister entre les Canadiens d'expression française et les Canadiens d'expression anglaise.

Dans les circonstances, le gouvernement du Québec a donc décidé de remettre indéfiniment l'examen du projet d'amendement constitutionnel.

Espérant que vous voudrez bien considérer cette décision comme un signe de notre attachement authentique au progrès présent et futur du Canada, je vous prie, mon cher premier ministre, d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Signé, Jean LESAGE.

Lettre de M. Pearson

Mon cher premier ministre,

C'est seulement au cours de l'après-midi du 24 janvier, comme je l'ai souligné dans le télégramme que je vous ai alors immédiatement envoyé, que j'ai pris connaissance de votre lettre du 20 janvier 1966 au sujet de la formule de modification de la constitution. Telle est l'ironie du sort que j'avais le matin même affirmé, en réponse à des questions du chef de l'opposition et d'autres membres de la Chambre des communes, que le gouvernement fédéral avait certes l'intention de soumettre la formule de modification de la constitution au parlement dès que toutes les législatures provinciales l'auraient approuvée. Je donnais donc ainsi à entendre que je continuais de croire que le Québec déciderait au moment opportun de ratifier la procédure proposée en vue de modifier au Canada la constitution du Canada.

Mon opinion se fondait sur un certain nombre d'indications positives que je ne pouvais interpréter que d'une façon favorable et encourageante, même si, comme vous le savez, je me rendais parfaitement compte des difficultés.

Au premier rang de ces indications, il y a évidemment le fait que la formule de modification de la constitution fut acceptée à l'unanimité par les chefs du gouvernement fédéral et des dix gouvernements provinciaux, lors de la conférence fédérale-provinciale le 14 octobre 1964.' Nous nous sommes alors tous engagés à soumettre la procédure de modification proposée à nos gouvernements respectifs pour leur approbation formelle, selon les formalités internes que chacun jugerait appropriées. En second lieu, le livre blanc que le gouvernement fédéral publia sur la question en mars 1965 avait reçu l'accord sans réserve des dix gouvernements provinciaux. En fait, les autorités du Québec avaient participé activement à la préparation des textes français de la formule de modification aussi bien que du livre blanc, et les avaient officiellement acceptés. Personne à l'époque n'a contesté l'explication détaillée des diverses clauses de la formule de modification contenue dans le livre blanc.

En troisième lieu, le discours du trône lors de l'ouverture de la dernière session de votre législature déclarait: "Pour éviter que ce rapatriement de la constitution rende intangibles les pouvoirs du conseil législatif sur les projets de lois votés par l'Assemblée législative, vous serez aussi invités à restreindre ces pouvoirs." En conséquence, l'Assemblée législative a approuvé par la suite une adresse à Sa Majesté la priant de soumettre au parlement du Royaume-Uni le projet de loi intitulé: "Loi du parlement du Québec". Pour sa part, le gouvernement fédéral a distingué clairement, au moment de fixer la marche à suivre relativement à l'avis à donner au gouverneur général, entre l'adresse approuvée par l'Assemblée législative du Québec qui ne touche que la constitution du Québec et l'adresse relative à la procédure de modification de la constitution qui s'applique à la constitution du Canada. Votre gouvernement cependant, comme le confirme votre lettre du 20 janvier 1966, a relié les deux projets directement. Je dois dès lors me demander s'il est toujours dans les vues de l'Assemblée législative et du gouvernement du Québec que la "loi du parlement du Québec" soit soumise au parlement du Royaume-Uni.

En quatrième lieu, toutes les provinces, sauf le Québec, ont formellement avisé le gouvernement fédéral de leur consentement officiel à la formule de modification proposée. A n'en pas douter, ces provinces n'auraient pas sollicité l'approbation de leurs législatures respectives et donné leur consentement officiel à la formule, si elles n'avaient pas partagé le sentiment de confiance que j'éprouvais moi-même que le gouvernement du Québec poserait le même geste.

Enfin, le gouvernement fédéral a toujours été conscient de la relation latente pouvant exister entre la procédure de modification et la revision éventuelle de la constitution même. Les études dont fait mention votre lettre comme étant susceptibles d'avoir des implications importantes pour l'évolution constitutionnelle du Canada ont débuté soit avant l'approbation de la formule de modification, soit au même moment. La commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme fut établie en juillet 1963; le comité spécial de l'Assemblée législative du Québec sur la constitution a été institué en juin 1963; et le mandat du comité du régime fiscal a été agréé le 14 octobre 1964 immédiatement avant que la conférence fédérale-provinciale n'accepte, également à l'unanimité, la formule de modification de la constitution elle-même. Ce ne sont donc pas là des événements véritablement nouveaux. A vrai dire, je croyais que la formule de modification de la constitution représentait aussi bien du point de vue du gouvernement fédéral que de ceux des provinces une telle amélioration sur la procédure actuelle, en nous habilitant enfin à modifier notre constitution au Canada sans avoir recours au parlement d'un autre pays, que les onze gouvernements consentiraient à l'accepter. Mais je n'ai jamais exclu dans mon esprit la possibilité que, dans le cadre d'une revision éventuelle de la constitution, la procédure de modification elle-même puisse alors être modifiée de façon à tenir compte plus efficacement de tout nouveau rapport entre le fédéral et les provinces qui semblerait alors plus sage ou plus juste en ce qui concerne les changements constitutionnels à venir.

Je ne puis conclure sans vous dire combien profondément déçu je suis de la décision de votre gouvernement de remettre indéfiniment l'examen du projet d'amendement constitutionnel. J'ose espérer que le gouvernement du Québec sera disposé à la reconsidérer à la lumière des éléments favorables auxquels je me suis référé et des nombreux développements qui ont pris place au cours des trois dernières années dans le domaine des relations fédérales-provinciales. Tout à la fois, il va sans dire que j'accepte sans réserve l'expression de votre "attachement authentique au progrès présent et futur du Canada" formulée dans le dernier paragraphe de votre lettre du 20 janvier 1966. Le gouvernement du Canada avait espéré que l'approbation de la formule de modification contribuerait à ce progrès et deviendrait un instrument de sa continuation.

Il est évident que, si votre gouvernement ne peut convenir de modifier son attitude, nous devrons remettre l'ensemble de la question à l'étude lors d'une prochaine conférence fédérale-provinciale. Entre-temps, la politique de mon gouvernement demeure telle qu'elle a été énoncée dans cette partie du discours du trône lors de l'ouverture de la session actuelle du parlement qui déclare: "La modification au Canada de la constitution canadienne demeure l'objectif du gouvernement fédéral".

Veuillez agréer, mon cher premier ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Signé, L. B. PEARSON.

En feuilletant le journal

Je me souviens...

par J.-R. Doiron

Il y a 10 ans (1956)

Le Dr Henri Guyot, médecin en vue à St-Boniface, était élu président du personnel médical de l'hôpital St-Boniface. Les rapports annuels des différents départements indiquaient une augmentation de 1,686 au nombre de patients hospitalisés; augmentation aussi de 4 pour cent dans les consultations, de 4 pour cent dans les autopsies et de 221 dans les naissances (un total de 2,322 en 1955).

Le Cercle Molière revenait victorieux du festival dramatique tenu à Fort William. La pièce "Les Fourberies de Scapin" avait été interprétée par Robert Trudel, Jacques Ouvrard, Jean-Marie Deniset, Christiane LeGoff, Armand Guénette, Léonie Guyot, René Dussault, Benoit Guyot, Monique Guyot, Raymonde Marchand, Louis Cusson, Claude Cloutier et Gérald Tougas. Mme Irène Lane faisait fonction de grimeuse et Mme Pauline Boutal était la directrice.

Lors d'un dîner à la délégation apostolique à Ottawa, Son Excellence le délégué apostolique rendait publique la décision du pape Pie XII de conférer le titre de siège primatial du Canada à l'archidiocèse de Québec.

Les prévisions budgétaires du Canada pour l'année fiscale 1955-56 avaient été de $4,474,342,712; pour l'année 1956-57, elles étaient de $4,528,141,589.

Il y a 20 ans (1946)

Le ministre des Vétérans à Ottawa, M. Mackenzie, annonçait que le gouvernement entendait dépenser la somme de $596,000,000 dans le but d'aider au rétablissement dans la vie civile des soldats licenciés. Cette somme était pour la seule année 1946.

Le R. P. Ovide Guy, O.M.I., célébrait le 25e anniversaire de son ordination sacerdotale. Le jubilaire, originaire de la province de Québec, exerçait son ministère dans l'Ouest depuis 1927. (Le Père Guy, aujourd'hui septuagénaire, habite Winnipeg.)

La paroisse de St-Pierre-Jolys, fondée en 1877, comptait alors 20 familles; 69 ans plus tard, en 1946, elle en comptait 237 pour une population de 1,364 âmes. On comptait 363 élèves dans les écoles de la paroisse.

Il y a 30 ans (1936)

M. Edmond Préfontaine, député libéral de Carillon, avait été choisi pour proposer l'adresse en réponse au discours du trône lors de l'ouverture de la législature du Manitoba. M. E. Préfontaine remplaçait son père, l'hon. Albert Préfontaine, comme député de Carillon.

A l'assemblée annuelle de l'Industrie laitière, on apprenait que le troupeau laitier de la province avait augmenté de 34,500 têtes au cours de l'année 1935 et que le gras de beurre avait aussi augmenté de 1 pour cent pendant cette période. Les bonnes vaches laitières étaient en grande demande partout dans la province.

Le mois de janvier 1936 avait été le plus froid depuis 48 ans. La température moyenne avait été de -12.10 degrés. En 1848 elle avait été de -14 degrés, alors qu'en 1875 la moyenne était de -15.9 degrés. (Quelle sera cette moyenne en 1966? . . . Mon pays, ce n'est pas mon pays, c'est l'hiver!)

La page du Collège de St-Boniface était remplie d'articles et de lettres rédigés par des collégiens. Voici les noms de ceux qui alors étaient des génies en herbe et qui depuis sont devenus des . . . génies: Albert Gervais, Alfred Monnin, Louis Deniset, Clair Ernewein, Denis Turenne, Noël Gratton, Léopold Verreault, Télesphore Robert, René Leclaire, Léopold Saquet, Bernard Doutre, Edouard Jacques, Michel Ludwichinski, Eugène Vermander, Jacques Champagne, Jacques Senez, Pierre Raymond, Paul Bernier, J.-P. Trudeau, Albert Provost, Antoine Sabourin, Alfred Picard, Lucien Beaudin, Albert de Pape, Clément Fluet, Jean Gauthier, Albert Thomas, Bernard Laberge, Léon Desilets, Léo Gaudry, Doric Parfumo, Adrien Moreau, André Trudel . . . sans compter les anonymes.

Il y a 40 ans (1926)

Les Communes s'ajournaient immédiatement après le débat sur le discours du trône. Etait-ce parce que le leader du parti libéral, M. Mackenzie King, ne pouvait pas siéger? Etait-ce pour permettre aux gros canons du parti libéral de se rendre à Prince-Albert pour prêter main-forte au chef? Le journal ne le dit pas, mais ce qu'il dit: c'est que la campagne de M. King était en marche alors que les Communes suspendaient les débats. On avait annoncé que l'adversaire de M. King devait être John Diefenbaker, mais à la dernière minute on avait choisi M. D. L. Burgess.

"Nihil novi sub sole", disent certains. En tout cas, la polémique actuelle sur l'abolition de la peine de mort qui occupe tant d'esprits en 1966 était un sujet d'actualité en 1926 et on en discutait à l'assemblée législative du Manitoba d'alors.

Il y a 50 ans (1916)

Nos écoles! Dieu! que d'encre a coulé pour traiter de ce sujet . . . que d'efforts consentis par nos chefs manitobains . . . que de sacrifices acceptés par notre peuple! La "Free Press", l'organe de prédilection de nos adversaires ne ménageait ni espace ni argent pour faire valoir ses arguments injustes aux yeux de ses lecteurs. Alors que nous nous basions sur le traité de Paris pour montrer que la langue française avait des droits garantis au Canada, un éditorial de cette feuille francophobe niait cet argument et déclarait qu'aucune minorité au Manitoba n'avait de droits établis par traités . . . "Aucune minorité au Manitoba n'a de droit légal, constitutionnel, ou établis par traités, lui garantissant un traitement spécial quel qu'il soit. **La législature provinciale a donc plein pouvoir de régler la question de l'éducation comme bon lui semble".** (On me dira que les choses ont changé depuis 1916 . . . peut-être en certains milieux, mais allez donc voir ce qui se passe et écoutez ce qui se dit à Windsor Park en 1966! Ou encore ce qui se passe et ce qui se dit à Saskatoon actuellement!)

Paul VI envoie des émissaires de paix

CITE DU VATICAN — Des émissaires pontificaux effectuent des consultations diplomatiques dans plusieurs capitales étrangères sur instruction spéciale du pape Paul VI, dans le but d'assurer la paix dans le monde, affirme-t-on.

Des informateurs ont en effet indiqué que ce déploiement de délégués dans les grandes capitales constitue une intensification de la campagne personnelle que le Saint-Père avait entreprise en décembre et qu'il a soulignée jeudi dernier dans son message à la conférence sur le désarmement à Genève.

Une université d'Ethiopie, dirigée par des religieuses

ASMARA (CCC) — Aux universités catholiques existant déjà sur le continent africain s'est ajoutée récemment l'université d'Asmara (Ethiopie), fondée par une religieuse italienne de la Congrégation des Pie Madri della Nigrizia (Comboniennes), de Vérone, et dirigée par des religieuses de cette congrégation.

Commencé comme faculté de pédagogie, le lycée d'Asmara devint institut universitaire en 1959. Il fut reconnu comme université catholique par le Saint-Siège en 1960, et approuvé comme université des études d'Asmara, en 1964.

Considéré au même niveau que l'université d'Etat d'Addis Abeba, l'institut universitaire comprend les facultés des sciences humaines, des Langues, de Pédagogie, de Commerce, de Droit, des Sciences, des Mathématiques, ainsi que les deux premières années d'architecture.

Le nombre total d'élèves inscrits à Asmara s'élève à environ un millier, dont les deux tiers sont d'origine africaine. Un quart des récipiendaires sont des anciennes élèves des religieuses comboniennes. La moitié des étudiants sont catholiques, de rite latin ou oriental. Les autres se répartissent entre les religions copte, orthodoxe, musulmane, protestante, juive et hindouiste.

La Liberté et le Patriote
Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited

Tirage


Certifié

Administration, Brunelle Léveillé; rédaction, Roméo Bédard; publicité, Joseph-E. De Gagné.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (**Tél.: 775-8443**)

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619 avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (**Tél.: 774-3415**)

Canada: 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Autres pays: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe. Ministère des Postes, Ottawa et pour affranchissement payé en numéraire

La Caisse Populaire de St-Boniface doublement millionnaire: $2,024,000

La Caisse Populaire de St-Boniface tenait son assemblée annuelle, le mercredi 26 janvier, à la salle de la Credit Union League, avenue Provencher, St-Boniface. Malgré le froid intense, les membres les moins frileux se rendirent à la réunion pour entendre, discuter et approuver les rapports des comités de la Caisse.

En présentant le rapport du Conseil d'administration, le président, M. Raymond Bernier, fit ressortir non seulement le progrès au cours de l'année 1965, mais aussi celui des cinq dernières années. L'actif est monté de $567,000 en 1961 pour atteindre en 1965 $2,024,000; les prêts en cours sont passés de $375,067 à $1,558,800; les revenus, de $44,334 à $134,087 et le nombre des membres, de 1,642 à 3,000. Durant cette période, l'actif s'est accru de presque quatre fois, et de $441,000 en 1965.

Il notait, de plus, que le progrès remarquable de la Caisse, durant les cinq dernières années, était comme un épanouissement normal de tous les efforts et de tout le dévouement des officiers, des comités et des membres, qui ont travaillé avec ferveur et ténacité. Il serait impensable de croire ou de faire accroire que rien ne s'est fait avant soi. Dans une institution financière, comme dans toute organisation, la réalité doit l'emporter sur le sensationnel.

Après avoir énuméré la série des améliorations que le Conseil d'administration a effectuées au profit des membres, il annonça qu'après une étude de deux ans, et à partir du 1er février 1966, la Caisse Populaire avait conclu avec l'Assurance-Vie Desjardins, coopérative canadienne-française très prospère, le transfert de l'assurance sur les parts sociales et les prêts. Ce geste de solidarité française vaut mieux que bien des discours.

Il offrit, au nom du Conseil, les remerciements d'usage à tout le personnel, aux comités et aux membres de la Caisse. Il fit part à la réunion de la recommandation des directeurs de payer encore cette année un boni de 4.9 pour cent sur les parts sociales, ce qui, en chiffres, veut dire environ $67,000.

M. Gilles Bérubé, président du Comité de crédit, rapporta le travail de son comité. Ce dernier s'est réuni 51 fois, a accordé 563 prêts pour un montant de $1,119,563, dont 241 accordés par le comité et 322 par l'officier des prêts.

Au nom du Conseil de surveillance, M. Aurèle Désaulniers fit connaître les activités de ce comité. Au cours des huit réunions de l'année, le conseil a vérifié les opérations financières de la Caisse et fait les sondages des livres et des valeurs et des pièces officielles, conformément aux principes reconnus. Les services de Forest, Guénette et Cie ont été retenus, afin d'aider la surveillance dans son travail et ainsi assurer une vérification plus efficace et plus complète.

M. Maurice Therrien, gérant de la Caisse, présenta le rapport financier au 31 décembre 1965. Celui-ci a paru dans **La Liberté** de la semaine dernière. Tous ces rapports furent adoptés par l'assemblée.

Les officiers de la Caisse Populaire et les membres des comités, pour l'année 1966, sont comme suit: Conseil d'administration, MM. Maxime Désaulniers, président, Etienne Bohémier, vice-président, Lucien Guénette, J.-B. Poitras, Maurice Gauthier, Lucien Loiselle, Jean Lavoie, Raymond Thuot et Léo Clément; Comité de crédit, MM. Paul Bétournay, président, Jos. St-Hilaire, père, vice-président, Jos.-H. Desautels, secrétaire, Gilles Bérubé et Paul Bergeron; Comité de surveillance, MM. Aurèle Désaulniers, président, Lionel Fréchette, vice-président, Roland Gervais, secrétaire, Lucien Bérubé et Donat Bilodeau; Gérant, M. Maurice Therrien, et secrétaire, M. Denis Chénier.

Avant la clôture de la réunion, les membres à l'unanimité offrirent à M. Raymond Bernier, président fondateur et président des cinq dernières années, leurs remerciements très sincères, de même qu'à M. Joseph Robitaille, également un ouvrier de la première heure et qui, pendant les vingt dernières années, a été membre de la Commission de crédit. Après un excellent goûter, tous s'en retournèrent satisfaits.

Manning et Thatcher en appelleront de la suspension du Dominion

EDMONTON — Le premier ministre de l'Alberta, M. E. C Manning, a annoncé que son gouvernement en appellerait contre la décision de la Commission des transports d'autoriser l'abolition du train de voyageurs Dominion du Canadien Pacifique.

Il a déclaré lors d'une conférence de presse qu'il logerait un appel auprès du gouvernement fédéral et inviterait le Manitoba et la Saskatchewan à imiter le geste de son gouvernement.

Le premier ministre de la Saskatchewan, M. Thatcher, a déclaré par la suite qu'il appuierait M. Manning à ce sujet.

Une école catholique?

"Le seul fait qu'on y enseigne le catéchisme ne prouve pas que l'école soit catholique", a dit le directeur diocésain de la pastorale de Québec aux commissaires qui l'interrogeaient sur le véritable rôle d'une commission scolaire qui se veut catholique.

"Une école catholique est celle où l'enseignement de toutes les matières à une résonance chrétienne, celle où la conception de l'éducation, l'atmosphère de l'école, la discipline, l'esprit s'inspirent continuellement de la justice et de la charité", a-t-il expliqué.

Il est surtout nécessaire donc que les éducateurs soient de foi catholique et aient le souci d'être les témoins des vérités religieuses qu'ils enseignent.

Des spécialistes rédigeront un glossaire du français universel

PARIS — Parmi les résolutions adoptées à l'issue de la première biennale de la langue française de Namur, en septembre dernier, figurait la création d'un "glossaire du français universel", destiné à mettre au point les questions qui se posent pour l'usage de cette langue en France et dans les pays francophones.

Interrogé à ce sujet, M. Alain Guillermou, secrétaire général de la Fédération du français universel et promoteur du projet, a déclaré que le glossaire, qui se présentera sous la forme d'un livre de poche, indiquera à quiconque sera embarrassé au sujet d'un mot ou d'une locution, la limite à ne pas dépasser et dénoncera les fautes que l'on doit éviter. Pour les puristes, des pages vertes contiendront les mots acceptables à la rigueur, qui ne sont pas tout à fait de bonne langue, mais qu'on ne saurait rejeter.

Ce glossaire devant être le fruit d'un travail d'équipe, il a été décidé, pour sa mise en chantier, de créer un "office du français universel" où seront groupés des spécialistes qui se vouent à la défense du bon langage. Chacun des membres de cet aréopage international sera chargé de donner son avis sur tel mot ou locution. Ces avis seront ensuite groupés, confrontés, puis un choix ayant été opéré, l'ensemble de l'Office devra alors l'approuver. Si une contestation importante s'élevait, l'on demanderait l'arbitrage de l'Académie française.

A Radio-Canada



Le charmant méchant Bidou
par Gisèle THEROUX

Dans l'histoire de tous les téléromans canadiens, il y en a eu deux . . . Deux paresseux. Le premier, de regrettée mémoire, fut Amable dans la série "Le Survenant". Un vrai de vrai. Qui faisait pitié tellement semblait grande la douleur que provoquait le moindre de ses mouvements.

Puis, il y a Bidou. Celui-là, c'est différent. Malgré ses mauvais coups, ses moments de paresse, ses périodes de beuveries, il est sympathique aux téléspecteurs. Bidou Laloge possède un certain magnétisme. Essayons, si vous voulez, de voir de quoi il est fait . . .

Le comédien lui-même, Yvon Leroux, qui joue ce rôle dans le téléroman "Les Belles Histoires des pays d'en haut" que présente Radio-Canada, au réseau français, le lundi à 8 h. du soir, nous en parle ainsi:

"Pour moi, de dire Yvon 'Bidou' Laloge, Bidou, c'est d'abord un malheureux. Un démoli. Comme une légion d'autres individus le sont par une éducation de serre-chaude. Une surprotection des parents qui, par leurs attitudes inconscientes, en ont fait un être faible. Qui ne peut pas ne pas souffrir de son état, une fois devenu adulte à son tour.

"C'est aussi, d'ajouter Bidou, un rôle pas trop fatiguant à jouer; pendant plusieurs émissions, je ne fais rien . . . même pas le 'train' . . ." Ceci dit à la blague, bien sûr, puisque Yvon Leroux, c'est un comédien sérieux sur lequel les réalisateurs, et en l'occurrence le réalisateur des Belles Histoires, Bruno Paradis, peuvent compter.

Si les personnages des "Belles Histoires" existent maintenant à la télévision depuis dix ans, Bidou, lui, a fait son apparition en 1958. Au début, c'est-à-dire avant son mariage, le personnage était un peu plus terne. Peut-être bien parce que cette paresse, qui le caractérise, avait moins de conséquence. Maintenant qu'il a pris femme, la douce et belle Nanette, c'est plus grave. Tout comme le Père Laloge, d'ailleurs, cette jeune créature, "unie à Bidou pour le meilleur et pour le pire", souffre à cause de Bidou. Mais lui pardonne. Et l'on recommence. Elle reçoit les promesses de son beau Bidou, elle s'efforce d'y croire et l'on s'endort en rêvant d'un lendemain ensoleillé.

Le comédien Yvon Leroux possède vraiment un physique théâtral. Pour personnifier Bidou, il lui suffit de sa casquette sur le coin de l'oeil et de ses deux mains enfoncées dans les poches. Pour devenir comte? Il lui faudrait seulement, ou à peu près, relever un peu plus son menton en gavroche. Car d'un comte, il a déjà l'élégance et l'allure fière. Pour jouer un bandit? Pencher l'épaule gauche et sortir un pistolet en mettant son oeil noir en coin. Et voilà.

Tout autant qu'il est sincère dans son métier de comédien, Yvon Leroux l'est dans la vie de tous les jours, dans son rôle d'époux et de père de famille.

"Ma femme? de dire en souriant Yvon Leroux; elle est extraordinaire, pleine de fantaisie, d'imprévus. Elle se lave les dents en lisant Shakespeare, et pour raconter un conte aux enfants, oublie l'heure du repas . . ."

Trois charmants bouts de choux égaient cette maison où règne l'harmonie et la joie de vivre.

Mais Yvon "Bidou" Laloge, s'il est paresseux à la télévision dans son rôle de Bidou ne l'est pas dans la vie; c'est un homme fort actif. En plus de son travail de comédien, Yvon Leroux fait aussi de la mise en scène; l'an dernier, il a fait la mise en scène de la pièce "Treize à table" que le Théâtre Populaire Molson a promenée à travers toute la province. Cette année, il est devenu scripteur de la série radiophonique "Jeunesse dorée".

Paresseux, Bidou? Oui, selon la volonté de l'auteur des "Belles Histoires", Claude-Henri Grignon. Mais Yvon Leroux, sympathique, charmant, courtois, citant très souvent dans la conversation Pierre Fresnay et Louis Jouvet, hommes de théâtre qu'il admire, possède autant de magnétisme que son personnage.

Exposition de volumes français dans les universités anglophones

QUEBEC — Le ministre des Affaires culturelles, M. Pierre Laporte, annonce qu'une exposition de volumes d'expression française est organisée dans les universités anglaises du Canada par le Service des lettres et du livre du ministère des Affaires culturelles.

Cette exposition se tient sous les auspices de l'Association des professeurs de français des universités canadiennes. La première présentation fut tenue le 26 janvier à l'Université McMaster, à Hamilton. Le sous-ministre des Affaires culturelles, M. Guy Frégault, présidait la cérémonie officielle.

Les trois milles volumes exposés représentent la contribution du ministère des Affaires étrangères de France, celle du consulat général de France à Québec et celle des éditeurs canadiens-français. Les volumes fournis par le ministère des Affaires étrangères de France ont été sélectionnés par le Comité permanent des expositions du livre et des arts graphiques français et par la Société pour la diffusion et l'exportation des livres scientifiques et techniques français.

Bilan satisfaisant du commerce France-Canada

MONTREAL — M. Jacques Devinat, conseiller commercial près l'ambassade de France à Ottawa, a dressé à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de la Chambre de commerce française au Canada, le bilan des relations commerciales entre la France et le Canada pour 1965. (Le tableau porte sur les onze premiers mois, les chiffres de décembre n'ayant pas encore été publiés.)

Ce bilan est satisfaisant en ce sens qu'il indique une nette progression des échanges entre les deux pays, mais insuffisant parce que le montant total aussi bien pour un pays que pour l'autre dépasse tout juste 1 pour cent de l'ensemble de son commerce en valeur absolue.

Les exportations françaises pour 1965 (11 mois) se sont donc élevées à $94 millions (425 millions de francs) contre $67.5 millions (307 millions de francs) pour la même période de 1964, soit une progression de 38 pour cent.

Les importations canadiennes en France de leur côté, sont passées à $113 millions (514 millions de francs) contre $108 millions (491 millions de francs) en 1964, soit une augmentation de 4 pour cent.

La progression des exportations françaises est due essentiellement à deux postes: les automobiles, dont la vente en valeur a doublé d'une année à l'autre, et les produits sidérurgiques. Les ventes de matériels électriques, de matériels de précision et de matériels de travaux publics ont également été en progrès.

Chacun de nous rendra compte à Dieu pour soi-même. (Rom 14, 12)

Le statut d'Etats associés amènerait la séparation

CALGARY — "Le statut d'Etats associés serait désastreux pour le Québec et amènerait inévitablement la séparation de cette province du reste du pays."

C'est ce qu'a déclaré M. George C. Marler, leader libéral au Conseil législatif, qui s'adressait aux hommes et femmes du Canadian Club de Calgary.

M. Marler, ancien ministre sans portefeuille au gouvernement provincial et ancien ministre du Transport au fédéral, a ajouté que seuls quelques extrémistes considèrent les Etats associés comme une solution au problème québécois.

Parlant en tant que membre d'une minorité au Québec, M. Marler a dit que le terme "statut spécial" en ce qui concerne le Québec a été mal interprété, comme voulant dire l'octroi de privilèges spéciaux au Québec à l'intérieur du contexte confédératif.

Il a précisé que ce statut spécial veut simplement dire que le Québec peut développer ses ressources comme il l'entend et utiliser à sa façon les pouvoirs qui lui reviennent de droit selon la Constitution.

Le conférencier a en outre soutenu que les difficultés entre les gouvernements provinciaux et fédéral viennent du fait qu'Ottawa s'est immiscée dans des sphères qui n'étaient pas de sa juridiction. M. Marler a ajouté que de par ce fait, les provinces devaient participer à des projets alors qu'elles auraient préféré dépenser cet argent sur des programmes provinciaux plus urgents.

L'insensé juge droite sa propre voie, mais le sage écoute les conseils. (Prov 12, 15)

L'assemblée annuelle de la Caisse Populaire de Ste-Marie

Le mardi 18 janvier, eut lieu la 7e assemblée annuelle de la Caisse Populaire de Ste-Marie. M. Gilbert Mignot, président, souhaite la bienvenue aux 35 personnes présentes.

Les invités d'honneur furent, outre M. l'abbé **Roland Bélanger**, curé, aumônier et membre de la Caisse, M. Joseph Chabalier, vérificateur des Caisses pour le gouvernement; M. René Toupin, représentant de la Caisse Centrale et du Conseil de la Coopération du Manitoba; MM. Joseph Beaulieu et Marcien Duhamel, de St-Boniface.

Durant la lecture des rapports, on note le dévouement des officiers des divers comités, ici plutôt par le nombre d'assemblées tenues durant l'année, soit 16 pour la direction, 18 pour le comité de crédit qui a accordé près de $34,000 en prêts et 15 pour le comité de surveillance. Au cours de ces assemblées ils ont discuté des services à rendre aux sociétaires, vérifié les livres et assimilé leurs fonctions en étudiant leurs devoirs respectifs. Le bilan démontre un actif de $42,136.63, augmentation de $13,000 en un an. Ici il faut certainement féliciter Mme Aline Danis, gérante, de son dévouement, car sans l'intérêt de la gérante, le résultat serait beaucoup moins éclatant.

Les élections des officiers ont donné le résultat suivant: MM. Gédéon Brisson et Jacques Bohémier, ayant quitté la paroisse, préfèrent ne pas continuer sur la Direction. MM. Hubert Philippot et Paul Carrière (élus pour trois ans) remplacent MM. G. Brisson et J. Bohémier qui ont démissionné vu qu'ils ont quitté la paroisse; M. Eugène St-Onge retient pour 3 ans encore, le poste qu'il occupe au bureau de Direction depuis le commencement de la Caisse; M. Louis Vincent remplace M. G. Mignot comme président; autres membres, MM. Norbert Tétrault et Roger Fillion.

Au comité de surveillance, MM. Norbert Decloux, Léopold Grouette et Raymond Bacon; celui-ci remplace M. Joseph Caron; au comité de crédit: MM. Maurice Sénécal, Edouard Dumaine et Gérard St-Onge. Ce dernier remplace M. Denis Saurette qui réside maintenant à St-Boniface. M. Bernard Perrin est secrétaire et assistant-gérant.

La Caisse Ste-Marie a 137 membres au 31 décembre, soit une augmentation de 30 sur l'année précédente.

Mlle Irma Vincent présenta le rapport de la Caisse d'Epargne scolaire et l'on note que 70 sur 130 élèves placent leurs épargnes à leur Caisse Scolaire.

MM. les invités ont alors exprimé leur contentement à constater le succès et l'expansion de cette caisse. M. le curé remercia aussi ceux qui, même n'étant plus de la paroisse, ont continué à servir, sachant céder le pas au moment propice afin que la Caisse retienne son caractère paroissial.

Un goûter fut servi par un groupe de dames.

A.P.M.

L'assemblée de l'A.P.M. eut lieu le 21 janvier sous la présidence de M. Hubert Philippot, vice-président; 25 membres étaient présents.

La lecture des minutes par la secrétaire, Mme Joseph Caron, fut suivie de quelques remarques au sujet du concours d'élocution qui eut lieu le 10 décembre, remplaçant l'assemblée mensuelle régulière.

Après les éliminatoires, cinq jeunes ont pris part au concours final. Le premier prix fut remporté par **Charles Normand**, élève de 1ère année et Lynne Carrière arriva deuxième. Les prix et diplômes de français furent distribués à la même soirée.

La Rév. Sr St-Daniel, principale, en profita pour présenter le nouvel instituteur de la 5e année, M. Lavallée. Il remplace Mme Chartier depuis une semaine. Où a-t-on bien pu trouver un remplaçant en plein milieu de l'année? Enfin, on espère qu'il se plaira à Ste-Marie!

M. Lavallée, projectionniste d'occasion, déroula le film "Petit Monde de 6 à 9 ans", production de l'Office National du Film, après un exposé préparé par M. Hubert Philippot. Une courte discussion à laquelle tous prirent part suivit.

L'A.P.M. nous invite tous dès maintenant à noter la prochaine assemblée du 16 février où le conférencier et invité d'honneur sera M. Laurent Desjardins, membre de l'assemblée législative.

Syndic

M. R. Lavoie fut élu syndic aux élections du 23 janvier avec 16 pour cent des électeurs donnant leur vote. Plusieurs, se présentant pour voter et ne connaissant aucun des candidats, ont passé outre.

Soirée

Qu'on n'oublie pas la soirée de toboggan le samedi 5 février. On contacte MM. Léopold Grouette (233-5507), ou Bernard Perrin (CH-77350). La soirée commencera chez M. Gilbert Mignot, 22 Dunraven, St. Vital. Le coût, de $1.25 chacun, comprend un lunch au spaghetti et aux boulettes de viande.

Partie de cartes

La soirée de cartes du 23 janvier a sans contredit remporté un beau succès. Il faudra aider le prochain groupe à en faire autant par votre présence à la partie du 20 février, à 8 h. 15 p.m., en la salle paroissiale.

Malades

Prompt rétablissement à tous ces malades: Mmes Eugène St-Onge et Geneviève Tye, patientes à l'hôpital général St-Boniface, ainsi qu'à Mme J. Thierman, patiente à l'hôpital Grace.

Avis à nos correspondants et lecteurs

Le coût de production du journal ayant augmenté considérablement depuis quelques années, nous regrettons de ne pouvoir insérer de photos gratuitement dans le journal.

Les prix suivants sont en vigueur: Prix minimum d'un cliché (une colonne — 2 pouces — ou moins de largeur): $3.50
cliché de deux colonnes: $5.50 (approx.)
cliché de trois colonnes: $7.50 (approx.)

Le prix des clichés de deux colonnes ou plus peut varier quelque peu selon la profondeur de la photo. Une facture est envoyée à l'abonné ou au correspondant lorsque la photo lui est retournée.

Nous prions nos correspondants et lecteurs de prendre note de cet avis et nous osons compter, comme par le passé, sur leur bienveillante coopération.

LA DIRECTION.

Avis important aux JMC

Guy Fallot, qui devait donner un récital de violoncelle pour le centre de St-Boniface des JMC le 7 février, a été victime d'un accident qui l'immobilise pour trois mois et qui l'empêche par conséquent de faire la tournée JMC au Canada.

Le secrétariat des Jeunesses Musicales du Canada a eu la bonne fortune de pouvoir engager, pour le remplacer, le trio Foerster, de Prague. Il se fera entendre à St-Boniface le 14 mars.

Les membres du centre de St-Boniface des JMC sont priés de prendre note de ce changement de date du quatrième concert de la saison. Ils recevront d'ailleurs comme d'habitude une carte de rappel dans la semaine qui précède le concert.

En badinant

La semaine dernière, vous avez lu que le docteur André Perspicace avait inventé une caméra très ingénieuse "La Clairvoyante", susceptible de photographier, sur un film spécial, la personnalité interne de l'individu et de traduire en image son véritable comportement. Cette découverte, dès son apparition, fit sensation et les commandes affluèrent de partout.

Parmi les nombreuses lettres que l'auteur a reçues, citons quelques paragraphes les plus significatifs. D'abord, une des plus importantes banques du pays écrit: "Le chef du personnel est enchanté de l'aide remarquable que l'usage de la caméra 'La Clairvoyante' lui a apportée dans la sélection des gérants, des comptables et des caissières. Vous n'êtes pas sans savoir que les banquets visent toujours à être considérées comme des modèles de rectitude et d'honnêteté, quand il s'agit d'administrer l'argent et le crédit du pays et d'en protéger l'intérêt. Nous voulons percevoir ces mêmes qualités chez nos employés et votre caméra 'La Clairvoyante' a été d'un secours inappréciable. Nous la recommandons sans restriction".

Saint Pierre, de la porte du Paradis, a fait parvenir la note suivante. "Avons installé trois blocs de caméras 'La Clairvoyante' à l'entrée du paradis, du purgatoire et de l'enfer. Par période, il y avait engorgement à la porte du purgatoire et même, des fois, à celle de l'enfer. Comme conséquence, le discernement des âmes laissait à désirer. Depuis cette innovation, la distribution à tous les degrés est rapide, au ciel comme en enfer. Prochainement vous recevrez une commande, autre preuve de notre appréciation. En passant, permettez-nous une suggestion. De grâce, activez sur la terre la vente de votre appareil, afin d'inciter les hommes, le plus vite possible, à ajuster adéquatement leur personnalité avant de nous arriver en haut. Les déceptions seraient moins nombreuses et moins lamentables".

Le ton de la prochaine lettre est complètement différent et même choquant. Le chef des Soviets, dans un langage plein d'indignation, se dit insulté d'avoir reçu un modèle de la caméra "La Clairvoyante". Il rejette catégoriquement tout offre d'achat. "Dans notre république, écrit-il, où nous avons atteint un haut degré de sagesse administrative, votre invention n'est d'aucune utilité. Nous comprenons fort bien, le pressant besoin qu'ont vos pays capitalistes d'une telle caméra. Mais, dans nos républiques évoluées, grâce à la vision de nos grands dirigeants, nous n'avons qu'un pays, qu'un chef, qu'une liberté, qu'une conscience, qu'une parole, qu'une justice, qu'un seul parti démocratique, qu'une seule personnalité, qu'une vérité, qu'une vie, qu'une seule volonté, qu'une seule pensée et pour résumer, la plus complète égalité: celle que le tombeau impose. Depuis longtemps, nous avons été libérés de ces dualités qui vous affligent tant. Nous nous réjouissons de la bonne entente qui règne entre nos camarades et nos voisins, les Chinois et les Polonais, nous sommes fiers du climat moral de vérité, de paix et de liberté qui rend nos peuples si heureux. Gardez pour vous ces inventions diaboliques, vous en avez grandement besoin".

Les nouvelles suivantes sont plus encourageantes. Au Canada, les grands partis politiques considèrent sérieusement de généraliser l'usage de "La Clairvoyante" d'un bout du pays à l'autre. Cette initiative correspondrait à cette nouvelle exigence de ne servir qu'un seul maître à la fois, afin que les représentants du peuple soient plus complètement dédiés aux intérêts supérieurs de la nation. Par ce fait, les clôtures, où certains aimaient se reposer, seront démolies.

Plusieurs associations étudient présentement, les avantages marqués qu'offre "La Clairvoyante"; parmi celles-ci, figurent des sociétés de médecins, d'avocats, de psychologues, de financiers, d'entrepreneurs généraux et plusieurs syndicats ouvriers. Les séparatistes d'Afrique ont même acheté cent caméras. "La Clairvoyante" leur a permis d'éliminer une réaction à chaîne le séparatisme, qui continuait à séparer de nouveau ceux qui s'étaient déjà séparés. Maintenant, cette poussée de séparatisme est disparue. L'effet a été prodigieux. Les moyens financiers ne permettaient pas, jusqu'à dernièrement, à des sociétés moins fortunées, de se procurer le modèle plus dispendieux. A partir d'aujourd'hui, un modèle à bon marché est en vente, et ces organisations pourront jouir de tous les éminents service de "La Clairvoyante".

Il n'y a qu'une ombre au tableau. Une invention qui met à nu la personnalité interne des gens peut devenir, entre des mains peu scrupuleuses, une atteinte grave à la liberté personnelle. Où trouver la protection voulue? En formant une société de nudistes, nouveau genre? En demandant au gouvernement d'intervenir et de passer une loi protectrice? Et si les législateurs ne peuvent s'entendre, comme c'est possible, que faire alors et pour combien de temps? En attendant la solution, que tous continuent à adoucir les moeurs, en achetant sans crainte, "La Clairvoyante".

Brise des Plaines.



NOUVEAU RÉACTÉ — Air Canada a pris livraison du premier des 18 biréacteurs DC-9 qu'elle a commandés pour livraison en 1966 et 1967. Six des nouveaux appareils à 72 places auront déjà été livrés à la mi-juin tandis que douze autres DC-9, version allongée, d'une capacité de 94 passagers seront livrés en 1967. Ce court et moyen-courrier sera utilisé sur le réseau d'Air Canada à partir du 24 avril. Mû par deux moteurs à double flux Pratt & Whitney JT8D-5 montés à l'arrière du fuselage, le DC-9 a une vitesse de croisière de 555 milles à l'heure et est destiné à assurer des liaisons de 100 à 1,350 milles. L'acquisition par Air Canada des 18 DC-9 et des six DC-8 qui seront livrés en 1966 et 1967 doublera la capacité de sa flotte à réaction.

Il est urgent que les minorités...

(Suite de la première page)

Aspects positifs

Mais tout cela n'est qu'une façade de la situation actuelle, un courant, un danger. Il existe d'autre part, heureusement, des forces qui veulent refaire le Canada selon une image bilingue, bi-nationale. Les derniers gouvernements d'Ottawa ont fait des gestes significatifs en ce sens. L'extension des services de Radio-Canada, la Commission Laurendeau-Dunton, une pression constante sur la clique d'administrateurs d'Ottawa (même la Gendarmerie royale qui bouge!) en sont de bons signes.

La forte représentation canadienne-française au cabinet fédéral commençait à manifester au plan national un peu du souffle nouveau du Québec. Malheureusement les bévues de certains ministres ont freiné cet élan. De nouveaux personnages, élus dernièrement, comme Marchand, Trudeau, Pelletier, qui croient en la chance d'un Canada bilingue, ont pris la relève, et réussiront peut-être à donner à l'administration d'Ottawa une mentalité française, chose que les représentants québécois du passé n'avaient toujours que timidement, sinon lâchement tentée. L'on est en droit aussi d'espérer que les trois ministres canadiens-français des autres provinces manifestent aussi un peu de dynamisme en ce sens.

Attitude du gouvernement provincial

Du côté du gouvernement du Québec aussi, on est soucieux de faire acte de présence française dans tout le pays. Le courant dominant est encore celui du premier ministre qui a fait la croisade dans l'Ouest que l'on connait. Et on y donne suite avec la tournée actuelle de M. Marler, éminent personnage qui, parce qu'anglophone, réussira peut-être à se faire comprendre d'une population que le message de Lesage avait frappée trop durement. On pourrait souhaiter que le prochain chevalier soit l'hon. Eric Kierans, anglophone lui aussi, ministre de la Santé, grand financier, mais qui se distingue de M. Marler par son caractère plus agressif et surtout par le fait d'être complètement gagné au renouveau du Québec actuel. Et si on se montrait sensible à ces représentants du Québec, peut-être alors pourrait-on envoyer, après Gérin-Lajoie, le bouillant et influent ministre René Lévesque, qui représente le ferment du Québec actuel et l'énigme du Québec futur.

Un geste spectaculaire

Sur un plan non-politique, un geste spectaculaire vient d'être posé, qui donnera sûrement du réconfort à une minorité. Trois richards canadiens-français viennent de faire un don de trois quarts de million à l'Université de Moncton, l'institution acadienne du Nouveau-Brunswick. MM. Jean-Louis Lévêsque, qui a donné un demi-million à lui tout seul, Jules Brillant et Paul Desmarais ont démontré que le sort des minorités touchait encore le coeur de certains Québécois, et non des moindres!

Voilà donc certains motifs qui doivent inciter à un rapprochement des minorités et du Québec. Ça bouge au Québec, c'est sûr. Mais il n'est pas aussi sûr que cela favorise nécessairement les minorités françaises, car Québec est en même temps tenté de se replier sur lui-même, en délaissant le reste du pays, y inclus les minorités françaises. Ottawa tâche de s'adapter, d'éviter une séparation trop accentuée, la minorité anglaise du Québec sort de sa torpeur pour dire comment elle fut bien traitée. Aux minorités françaises de dire qu'elles veulent être des décisions à venir, car c'est leur sort qui est en jeu.

Gérald Labossière, O.M.I.

Jusques à quand, paresseux, resteras-tu couché? quand te lèveras-tu de ton sommeil? Un peu dormir, un peu s'assoupir, un peu croiser les bras en s'allongeant, et, tel le rôdeur, te vient l'indigence, et la disette comme un mendiant. (Prov 6, 9-11)

TRIBUNE LIBRE

Au sujet de Jacques Labrecque

En sortant de la salle, une amie me demande ce que je pensais de Jacques Labrecque. Ma réponse ne fut qu'un haussement d'épaules tellement mes idées étaient confuses. Revenue dans le calme de ma demeure, le sommeil ne venant pas, je revoyais cette scène sur laquelle il avait joué pendant quelques heures. Comme une guerre de forces égales, je voyais mes principes, mes convictions se dresser devant cette personnalité formidable et dynamique.

Au milieu d'applaudissements frénétiques et devant un jet de lumière qui ne laisse échapper aucun de ses traits, il s'avance sur la scène à pas sûrs saluant avec quelques mots ici et là.

Première déception: j'attendais un de ces jeunes dans le vent, planté sur deux grandes cannes, doué d'une haleine plus longue et plus résistante. Je ne vois qu'un homme d'âge moyen, de taille moyenne, un front lisse et reluisant comme une annonce de cire "Claire" avec un reste de cheveux grisonnants qui choquent le peigne. Un sourire perpétuel, dont il se départait que, pour y mettre un accent de tonnerre, couvrait son petit visage.

Il était vêtu d'un veston de coton de corde dont on se sert pour se détendre sur le patio. Les pantalons, aux genoux, semblaient avoir logé le sac de jouets du Père Noël pendant toute une nuit. Les chaussettes s'harmonisaient bien.

Il entame son répertoire folklorique, "chansonnier", varié, vaste, osé. Après une heure de performance très mouvementée, l'eau ruisselle sur son front et tout haletant il demande un répit que l'auditoire lui accorde gracieusement.

Revenant sur la scène, il jette un coup d'oeil inquisiteur et son regard s'arrête spécialement sur quelques abbés comme si la contre-attaque pouvait venir de là après sa grande offensive. Silence! En hardi, il reprend, et si parfois, lui-même, il parait un tout-petit peu gêné de prononcer certains mots, le clignottement de ses yeux et petits coups de tête en disent sûrement plus.

Tout passe au même rang: les choses que le bon Dieu a mises bien à part sous le sceau du sacrement et qui devraient rester sacrées. La transgression de la loi divine au plan sexuel est la plus grosse farce et la plus applaudie. Nous en moquerons-nous au dernier jour?

"Du petit verre jusqu'au fond de la bouteille" revient constamment. Cependant, à maints endroits des chrétiens inquiets s'acharnent à combattre le fléau de l'alcoolisme qui s'attaque spécialement à ce que nous avons de plus précieux et de plus cher: notre jeunesse!

En face de toutes ses pensées les questions se multiplient: Suis-je scrupuleuse? Suis-je vieux jeu? L'humour doit-il être composé d'un tel méli-mélo? Comment les jeunes peuvent-ils démêler tout cela et y mettre une ligne de démarcation? Sommes-nous responsables de l'exemple qu'ils s'attendent de nous? Notre-Seigneur, dans son évangile, répond à Caïn que nous le sommes.

Y pensons-nous? Qu'en faisons-nous? Où en sommes-nous? Où allons-nous? Qui peut répondre?

Emma AYOTTE,
St-Boniface.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3451
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	91	90.4	90.4	90.4	90.6
C.W. No 3	88	87.4	87.4	87.4	87.6
Fourrage No 1	86	85.4	85.4	85.4	85.6
Fourrage No 2	83	82.4	82.4	82.4	82.6
Fourrage No 3	80	79.4	79.4	79.4	79.6
ORGE —					
C.W. No 2—6 rangs	145.6	145	145.2	145	145.6
C.W. No 3—6 rangs	143.6	143	143.2	143	143.6
Fourrage No 1	133.2	132.4	132.6	132.4	133.2
Fourrage No 2	132.2	131.4	131.6	131.4	132.2
Fourrage No 3	129.2	128.4	128.6	128.4	129.2
SEIGLE —					
C.W. No 2	138	137.6	136	135.4	136.2
C.W. No 3	133	132.6	131	130.4	131.2
C.W. 2 rej.	133	132.6	131	130.4	131.2
C.W. No 4	124	123 5/8	121 7/8	121 3/8	122
Ergot	118	117 5/8	115 7/8	115 3/8	116
Sur voie net	138	137.6	136	135.4	136.2

OPTIONS WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Janvier	302.4	317.4	332.4	347.4	362.4
Mars	282 5/8	279 5/8	281 7/8	282.6	387.4
Mai	270.6	266.6	261.6	263.2	265.2
Juillet	267.4	263.6	258.4	258 3/8	260 1/8
AVOINE —					
Mai	90.4	90	90	90	90 1/8
Juillet	88.4	88	87 3/8	87.8	87 7/8
Octobre	88N	88	87 1/8	87 1/8	87.6
ORGE —					
Mai	143	142 3/8	140 7/8	140 3/8	141
Juillet	142 3/8	142	140 1/8	139.2	139 7/8
Octobre	143 1/8	142.6	141	140.2	140 7/8
LIN —					
Mai	312	314	315	314	311 5/8
Juillet	311.2	313	313 3/8	311 1/8	309 3/8
Octobre	311	312 3/8	313.2	310.4	308.4
SEIGLE —					
Mai	137.6	137	137 1/8	137	137 5/8
Juillet	136	135 3/8	135 3/8	135.2	135.4
Octobre	134.2	134.2	134	134N	134

(Pour la semaine du 24 au 28 janvier 1966)

La Société du Cancer au Manitoba honore nos postes radiophoniques

Son Honneur le maire Joseph-P. Guay, de St-Boniface, fut nommé directeur de la division manitobaine de la Société Canadienne du Cancer à leur réunion annuelle, le jeudi soir 27 janvier, à l'hôtel Fort Garry, annonce Mme Arthur Lévêque, secrétaire de la section de St-Boniface.

Pour la première fois, la division manitobaine de la Société Canadienne du Cancer a honoré les postes de radio de la province par des citations en appréciation de leur coopération durant les années passées par la publicité qu'ils ont donnée à la Société. Cette assistance généreuse de la part de ces postes est d'une grande valeur à la Société. M. Roland Couture, gérant du poste CKSB, était présent au dîner, le 28 janvier, pour recevoir cette distinction au nom du poste français de St-Boniface.

M. Joseph St-Hilaire, président de la section de St-Boniface, et son exécutif assistèrent à la réunion annuelle.

DAR-ES-SALAM (CCC) — La Tanzanie compte actuellement 9,700,000 habitants, dont la motié environ sont animistes.

Au cours de 1965, les catholiques ont pour la première fois dépassé les deux millions, tandis qu'on estime le nombre des protestants à 885,000 et celui des musulmans à 2,500,000.

Petite Note

Remerciements

Les familles Fontaine et Guénette remercient très sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières au salon mortuaire ou tributs floraux, lors du décès de leur mère et soeur.

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249.

Cette semaine, "L'Heure du concert" sera consacrée à deux musiciens du 18e siècle, Boccherini et Mozart.

Le premier de ces compositeurs fut longtemps connu par son émouvant "Stabat Mater". Comme bien d'autres de ses contemporains, Boccherini fut redécouvert par les historiographes du 20e siècle et popularisé par des ensembles de musique de chambre qui enregistrèrent ses oeuvres innombrables. L'oeuvre que nous entendrons est le "Concerto en si bémol", pour violoncelle, une des partitions où ce contemporain de Mozart pouvait le plus aisément manifester sa virtuosité et sa sensibilité.

Ce "Concerto" sera interprété, à l'"Heure du concert", par par un de nos meilleurs violoncellistes canadiens, Walter Joachim, que les auditeurs de Radio-Canada entendent rarement jouer en solo.

De Mozart, nous entendrons le motet "Exsultate, jubilate" pour soprano et orchestre, K. 165, et la "Symphonie no 40, en sol mineur", K. 550. Le motet sera chanté par notre grande artiste montréalaise, Pierrette Alarie.

L'orchestre de l'"Heure du concert" sera dirigé par Mario Bernardi, chef d'orchestre italien résidant à Toronto depuis de longues années.

Réalisée par Jean-Yves Landry, cette "Heure du concert" sera télévisée ce jeudi 3 février, à 10 h. du soir.

Lucille Dumont à Music-hall

Elaine Bédard présentera aux habitués de Music-hall, le dimanche 6 février, à 8 h. du soir, Lucille Dumont, Claude Steben, les Delta Rythm Boys, Dennis Shirley et André Montmorency.

André Montmorency est jeune. Mais il a fait ses preuves à la télévision et à la scène. Il est doué d'un sens extraordinaire du comique. Il a également un don de l'observation aigu et il sait imiter à merveille les tics, les travers, les manies de personnalités connues. Ce sera donc avec le plus vif plaisir qu'on le retrouvera à Music-hall.

Claude Steben est un jeune chanteur dans le vent dont la popularité croît chaque jour. Connu surtout comme vedette de cabaret, Claude Steben a fait ses premières armes à la télévision l'an dernier et, depuis lors, il est très apprécié des jeunes auditoires.

Quant à Lucille Dumont, elle est et demeure toujours une des plus grandes interprètes de la chanson canadienne et française. Elle a du métier, de la sensibilité et elle chante avec tant de coeur qu'on a toujours hâte de l'applaudir.

L'avenir du travail féminin

La série "Deux millions de femmes" s'achève. C'est en effet le jeudi 10 février, à 9 h. 30 du soir, que Jeanne Sauvé présentera aux téléspectateurs du réseau français de Radio-Canada la dernière émission de cette intéressante étude sur la femme canadienne au travail, faite par Renée Geoffroy et Paule Ste-Marie.

A cette dernière émission de "Deux millions de femmes", il sera question de l'avenir du travail féminin. On verra quelles sont les perspectives d'avenir sur le marché du travail pour la femme. On parlera des métiers nouveaux et on traitera du "recyclage" des femmes de plus de trente ans. En d'autres mots, on traitera des expériences entreprises au Canada et à l'étranger pour préparer professionnellement les femmes mariées de plus de 30 ans qui veulent revenir au travail à l'extérieur de leur foyer.

"Atome et galaxies" organise un grand concours pour les jeunes

En collaboration avec la NASA, Air Canada, le Département d'éducation physique de l'Université de Montréal et la section jeunesse de Radio-Canada, "Atome et galaxies" lance, le lundi 7 février, un grand concours pour trouver deux jeunes, un garçon et une fille, qui représentent le mieux "le type astronaute".

L'astronaute constitue un type humain très particulier. Il est à la fois explorateur, ingénieur, pilote d'essai et athlète. Le métier qu'il exerce est fascinant mais très difficile. Pour s'en acquitter avec brio, il faut plus que du talent. Il faut offrir une synthèse harmonieuse d'aptitudes physiques et d'aptitudes intellectuelles. L'astronaute est l'homme du parfait équilibre.

Le concours des jeunes astronautes s'adresse aux moins de seize ans comme une sorte de défi. En effet, les participants devront affronter une série d'épreuves éliminatoires qui s'inspirent de celles qui sont établies pour la sélection des astronautes américains.

Les deux vainqueurs sont appelés à vivre une merveilleuse aventure. Le grand prix du concours sera un voyage d'une semaine au Cap Kennedy et au centre d'entraînement des astronautes américains à Houston, au Texas.

Toutes les péripéties de ce voyage extraordinaire seront filmées et présentées aux téléspectateurs de Radio-Canada au cours de trois émissions spéciales de la série "Atome et galaxies", à l'automne.

Pour prendre part au concours de l'astronaute, il faut avoir moins de seize ans au 1er juin 1966; être citoyen canadien; parler couramment le français en vue d'une participation éventuelle à des émissions d'Atome et galaxies; remplir la formule d'inscription et la faire parvenir au secrétariat du concours avant minuit, le lundi 28 février 1966, et enfin, fournir une attestation écrite du consentement de ses parents.

Au poste CBWFT

JEUDI 3 FEVRIER
3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boite à Surprise
5.15—Les Croquignoles
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Roquet, belles oreilles
7.00—Aujourd'hui
8.00—Tous pour un
8.30—Rocambole
9.00—Sextant
9.30—Deux millions de femmes
10.00—L'Heure du concert
11.00—Cinéma: "Interpol accuse"

VENDREDI 4 FEVRIER
3.45—Femmes d'aujourd'hui
4.45—La Boite à Surprise
5.15—Nos Frères, les hommes
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Les Cadets de la forêt
7.00—Aujourd'hui
8.00—Du côté de Québec
8.30—Cinéma international: "Les Portes claquent"
10.15—Les Couche-tard
10.45—Micheline
11.00—Cinéma: "Ce soir ou jamais"

SAMEDI 5 FEVRIER
2.15—Cours universitaires
4.30—Langue vivante
4.45—L'Enfant du cirque
5.15—100 millions de jeunes
5.45—Tour de terre
6.15—Téléjournal
6.30—Trois étoiles
7.00—Aujourd'hui
8.00—La Poule aux oeufs d'or
8.30—Long métrage: "Les Parias"
10.00—Votre choix
10.30—C'est écrit dans le ciel
10.45—Cinéma: "A fleur de peau"

DIMANCHE 6 FEVRIER
2.15—Cours universitaires
4.30—Les Travaux et les jours
5.00—Signes du temps
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Expo '67
7.00—Walt Disney présente
8.00—Music Hall
9.00—Le Miroir des vies perdues
10.00—A propos d'une star
10.30—Le Professeur Guillemin
11.00—D'Hier à demain

LUNDI 7 FEVRIER
3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boite à Surprise
5.15—Atome et galaxies
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Les Enquêtes Jobidon
7.00—Jeunesse oblige
8.00—Les Belles Histoires des pays d'en haut
8.30—Face à la musique
9.00—Bras dessus, bras dessous
9.30—Entre ciel et terre
10.30—Cartes sur table
11.00—Cinéma: "Les Lionceaux"

MARDI 8 FEVRIER
3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boite à Surprise
5.15—Bobino
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Bob Morane
7.00—Aujourd'hui
8.00—Septième-Nord
8.30—Route 66
9.30—De 9 à 5
10.00—Caméra 66
10.30—Festival du cinéma polonais: "Panique dans un train"

MERCREDI 9 FEVRIER
3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boite à Surprise
5.15—La Vie qui bat
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Thierry la Fronde
7.00—Aujourd'hui
8.00—Le Bonheur des autres
8.30—Cinéma de Paris: "Les Espions"
10.15—Le Sel de la Semaine
11.15—Grands voyages
11.30—Les Incorruptibles



FILMS au poste CBWFT



SERVICE DE PRESSE
Office Catholique national des Techniques de diffusion

Jeudi 3 février

11 h. 30 — **Interpol accusé:** Fr. 1962. Drame social de M. Boutel avec Etchika Choureau et Evelyne Dassas. — Un souteneur se fait aimer d'une jeune provinciale, puis la pousse à la prostitution. — Témoignage objectif. Mise en scène assez pauvre. Interprétation moyenne. — Sujet délicat. Images osées. Adultes.

Vendredi 4 février

8 h. 30 — **Les portes claquent:** Fr. 1960. Comédie de M. Fermaux et J. Poitrenaud avec Noël Roquevert et Dany Saval. — Diverses aventures au sein d'une famille de farfelus. — Loufoque et compliqué. Quelques bons gags. Comédiens de talent. — Amour libre présenté comme normal. Pratiques religieuses ridiculisées. Déconseillé.

11 h. 30 — **Ce soir ou jamais:** Fr. 1960. Comédie de M. Deville avec Anna Karina et Claude Rich. — Marivaudage à l'occasion de la préparation d'un spectacle par un groupe de jeunes gens. — Oeuvre originale. Charme et fantaisie. Justesse de sentiments. Interprètes dynamiques. — Climat très libre. Adultes, des réserves.

Samedi 5 février

4 h. 30 — **La bataille de l'eau lourde:** Norv. 1947. Drame de guerre de T. V. Muller. — Des partisans norvégiens veulent empêcher les Allemands d'entrer en possession de l'eau lourde produite dans leur pays. — Document sobre et sincère. Récit captivant. Réalisation honorable. Interprètes anonymes excellents. — Tous.

11 h. 30 — **A fleur de peau:** Fr. 1961. Film policier de C. Bernard-Aubert avec Françoise Giret et Jean-Roger Caussimon. — Enquête sur l'assassinat d'un jeune homme dans une famille bourgeoise. — Histoire pauvre. Réalisation assez vigoureuse. — Liaisons. Climat trouble. Adultes, des réserves.

Lundi 7 février

11 h. 30 — **Les lionceaux:** Fr. 1959. Drame sentimental de J. Bourdon avec Jean Sorel et Anna Gaylor. — Une femme réussit à éloigner l'homme dont sa fille est amoureuse. — Scénario banal. Quelques beaux extérieurs. Interprétation satisfaisante. — Climat amoral. Adultes, des réserves.

Mardi 8 février

11 h. 30 — **Panique dans un train**: Pol. 1961. Drame de guerre de K. Kutz avec Jerzy Block et Maciej Damiecki. — Des S.S. recherchent le propriétaire d'une arme parmi un groupe de voyageurs. — Beaucoup d'atmosphère. Poignant. Photographie soignée. Interprétation homogène. — Patriotisme. Sens du devoir. Adultes.

Mercredi 9 février

8 h. 30 — **Les espions:** Fr. 1957. Film d'espionnage de H.-G. Clouzot avec Peter Ustinov et Curd Jurgens. — Un médecin héberge dans sa clinique psychiatrique un mystérieux personnage. — Exercice de style. Confus. Interprétation excellente. — Atmosphère d'angoisse. Adultes.

Ecole St-Eugène

Monsieur,

J'inclus quelques petites compositions des élèves de Mme P. Danylchuk, de la 5e année. Pour les élèves, c'est un grand encouragement à écrire le français et à lire le journal français. Merci.

Votre dévouée
Soeur Hélène.

JANVIER

Les maisons sont coiffées d'une épaisse couverture de neige blanche. Quand je regarde dehors par la fenêtre dans le mois de janvier, c'est comme si je regardais une belle carte décorée. Mais oh! qu'il fait froid durant le mois de janvier. J'aime le mois de janvier parce qu'il commence toujours par une journée de congé et un jour de réjouissance. Nous avons beaucoup de plaisir durant janvier, nous allons patiner et glisser. Durant ce mois les nuits sont longues et froides. Le vent est glacial et féroce. Après une tempête, les rues sont bloquées de neige et cela je n'aime pas beaucoup. Aussi après une tempête, les rues sont glacées et causent plusieurs accidents de route. Janvier a des tempêtes, des accidents et surtout il est très froid, mais plusieurs jours de ce mois sont très gais. Aimez-vous le mois de janvier autant que moi?

Géraldine ANDRE.

* * *

Les maisons sont coiffées de blanc. Janvier est le mois de tempêtes et de froid. Pendant ce mois, les enfants jouent dans la neige et font des bonhommes de neige. Le vent devient très piquant. Quand les automobiles passent, c'est dangereux, car les rues sont glacées. Quand les tempêtes viennent, les animaux ont froid et ils gémissent. Durant le mois de janvier il y a le Jour de l'An et l'Epiphanie. Il y a aussi beaucoup de fêtes dans notre famille. Nous allons quelquefois patiner et gliser.

Monique NAULT.

* * *

Les maisons sont coiffées de blanc. La température est très froide. Le froid et le vent nous piquent. Le sol est couvert de neige. Les rues sont couvertes de glace et de neige. En janvier on peut patiner et glisser sur les côtes de neige. Les enfants ont beaucoup de plaisir à jouer dans la belle neige blanche, à faire des bonhommes de neige et des maisons. Mais comme il fait si froid, ils ne peuvent pas jouer dehors longtemps.

Michelle LAGASSE.

Les maisons sont coiffées de blanc. Des fois, il y a des grosses tempêtes. Les rues sont glacées. Les rivières sont glacées aussi. Les arbres de Noël sont coiffés de neige. Les loups laissent leurs traces dans la neige. Les lapins sont blancs pendant l'hiver. Tous les champs sont recouverts de neige. Pendant l'hiver, c'est bien facile de voir les écureuils qui courent sur les clôtures et dans les arbres. C'est bien beau le mois de janvier, mais j'ai hâte de revoir le printemps et l'été.

Gisèle C.

* * *

Les maisons sont coiffées de blanc. Vous l'avez déjà deviné, c'est l'hiver. Brr . . . il fait froid dehors. Mais dans la maison c'est confortable. La fournaise craque, et circule la chaleur qui nous protège contre les tempêtes et les vents. On est forcé de s'habiller comme les Esquimaux. Les gens qui demeurent en Californie trouvent le climat trop froid ici, mais moi je pense que je manquerais beaucoup la neige après quelque temps.

Nancy EUNSON.

* * *

Les maisons sont coiffées de blanc. Il fait tempête. La température est froide dehors. Le vent siffle fort comme le tonnerre. Le monde gèle dehors. Les automobiles glissent sur les rues glacées. Quelques jours sont encourageants et d'autres sont piquants. Ça, c'est le mois de janvier.

Diane BOHEMIER.

* * *

Les maisons sont coiffées de blanc. Les enfants s'amusent dehors. La neige brille dans le soleil. Dans les maisons les fournaises ronronnent et les gens portent des gilets pour se tenir chaud. Il y a aussi les rues glissantes et des tempêtes. Voilà le mois de janvier.

Norman HINCE.

PETITE NOTE

Remerciements

Mme Patrice Charette et ses enfants remercient les parents, voisins et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux ou de toute autre manière, à l'occasion du décès de leur époux et père, M. Patrice Charette. Un merci spécial à Mgr C. Desorcy, à MM. les abbés David Roy et B. Bélanger, aux Chevaliers de Colomb et aux porteurs.

"De notre mieux"

Meute Provencher

Félicitations au sizainier Jean-Marc Roy, qui vient d'obtenir sa deuxième étoile à la réunion du jeudi 27 janvier. La semaine prochaine, on vous donnera "le sens des première et deuxième étoiles".

Dans quelques semaines, il y aura la promesse de dix novices: Julien Allard, Daniel Aubry, Sylvain Aubry, Marc Guppy, Paul Guyot, Maurice Lavergne, Jean-Marc Marion, Léonard Osomoto, Raymond Ollivier et Jacques Pelletier. C'est par la promesse qu'on devient Louveteau. C'est une promesse de fidélité et une promesse d'effort. C'est avoir bien compris ce que c'est qu'un Louveteau et un Louveteau catholique. Comprenant bien ces exigences, le garçon fera "de son mieux" pour s'y conformer.

Très prochainement, Mlle Michelle Héon, nouvelle cheftaine à la meute, fera sa promesse. Malgré ses nombreuses occupations, elle trouve quand même le temps d'aider les jeunes. Nous aimerions à en voir d'autres suivre son exemple. Toute personne intéressée peut signaler 233-6597, CH 7- 3397, 247-4638 ou CH 7-9443 pour plus de renseignements.

Quelques "Patte-Tendre" se croient experts en sémaphore: Daniel et Sylvain Aubry et Paul Guyot.

La sizaine gagnante de la semaine fut celle des Bruns: Normand Morin, sizainier; Gilbert Schoubroeck, second; Raymond Olivier et Jean-Marc Marion.

Le dimanche 30 janvier, trois sizainiers ont reçu l'insigne de patineur: Marc Fitzmaurice, Normand Morin et Jean-Marc Roy. Yap, yap, yap, you!

C'est nous les loups pleins de vie . . .
Youp la la la ri ra!
Les autres loups nous envient. . .
Youp la la la ri ra!
A la meute Provencher,
Les louv'teaux sont toujours gais.
Des p'tits loups qui n'remuent pas
Il faut enfermer ça.

Meute Taché

Félicitations et bienvenue aux garçons qui ont fait leur promesse: Guy Bonnefoy, Clément Cormier, Jean-Marc Guénette, Léo Landry, Jean-Luc Louer, Richard Petit et Michel Tétreault.

Jean-Marc Guénette a remporté les honneurs pour "Louveteau du mois". Beau travail!

Allons de l'avant pour notre projet du grand ralliement les gars!

La Taché sera-t-elle la meilleure cette année?

Meute Langevin

Le 26 janvier, sept petits loups ont fait leur promesse. Ils sont: Hubert Calvez, Robert Champagne, Michel Desaulniers, Armand Heyser, Gilles Pambrun, Jean-Louis Rémillard et Arthur Richard.

Le "premier sizainier" pour l'année 1965-66 est Brian Jubinville.

Jean-Marie Legrand a obtenu l'insigne de 25 calendriers. Félicitations!

Bonne chasse!

LOUVETEAUX
de St-Boniface.

Chronique de CKSB

A compter du mardi 8 février, CKSB commencera une série de leçons de français "Le français par la radio présente le français chez vous". Ces leçons d'une durée de cinq minutes seront présentées deux fois par semaine, les mardi et vendredi de 7 h. 30 à 7 h. 45 p.m.

Ces cours permettront aux Manitobains anglophones et francophones d'améliorer leurs connaissances de la langue française.

C'est grâce à la collaboration de l'Ambassade de France et par l'entremise du Consul de France, M. Damien Giordani, que ces leçons ont été mises à la disposition de CKSB qui est heureux de vous en faire part.

Puisque nous parlons de la langue française et de ses nuances, nous tenons à suggérer l'émission "La parole est d'or" du samedi soir, à 7 h. 30.

A 8 h. du soir, Henri Bergeron raconte des histoires aux petits auditeurs du réseau français de Radio-Canada. Cette émission est une chose passionnante. Les enfants ont tous le don de la fantaisie, de l'imagination, du rêve; c'est un plaisir de leur en faciliter l'accès.

C'est dans le Seigneur et dans sa force souveraine qu'il vous fait puiser vos énergies. (Eph 6, 10)

Filles d'Isabelle de St-Boniface

Le froid rigoureux qui se cramponne à nous depuis quelques semaines n'a pas diminué l'ardeur des Filles d'Isabelle dans leurs activités.

A la dernière assemblée, l'assistance était nombreuse. Les membres étalaient leurs travaux de fantaisie — hobbies — handicraft. Dans un coin quelques-unes tricotaient et une autre crochetait. Plus loin une autre tressait pour un tapis natté. Les plus énergiques étaient à faire quelques préparatifs pour la partie de cartes que nous tiendrons vers la fin du mois de mars. Chacune était si occupée et si absorbée que la soirée passa trop vite.

Notre prochaine assemblée sociale aura lieu à 151, rue Despins. Nous avons reçu une invitation de Soeur Legal de nous y rendre pour 8 h., le 15 février. On nous promet une surprise et, à cette fin, nous voulons savoir combien de membres y assisteront. Si vous n'avez pas encore donné votre nom, appelez immédiatement Alice Douville, téléphone: 233-1824.

De plus, le dimanche 6 février, rendez-vous à la salle Jubinville, à 2 h. de l'après-midi. Nous nous joindrons aux jeunes du Petit Séminaire pour une visite à l'hôpital Taché afin d'égayer un peu les patients. Les garçons préparent depuis quelque temps des chants et nous, les Filles, si nous ne chantons pas trop bien, nous chanterons fort! Donc à dimanche, venez nombreuses.

LA REDACTRICE.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

A l'occasion du premier vendredi du mois, 4 février, il y aura, à l'hôpital Taché de St-Boniface, messe-communion pour nos membres et leurs familles. Un concert sera présenté, suivi d'un bon goûter. Donc à vendredi soir, à 7 h. 30.

Réservez bien le 22 février pour une visite très importante et très intéressante.

Le frère Smith et son équipe nous préparent quelque chose de bien pour le 19 février.

Initiation, le 14 mars.

Visitez vos frères malades.

APRES-TOUT.

Par le trou de la serrure

à l'Institut Collégial Saint-Joseph

Une visiteuse

Eh bien! un visage souriant est revenu égayer les filles de l'Institut Collégial St-Joseph. Nous, les anciennes, reconnaissons toutes notre amie, Soeur Marie-Philéas, autrefois maîtresse de la 8e année no 14. Je me rappelle bien de cette année-là. La jalousie m'avait prise, car je n'avais pas été placée dans la classe de cette Soeur qui aimait tant sainte Thérèse. On me disait comme elle était fameuse, Soeur Philéas, et ma petite amie à la sortie des classes me racontait toutes les bonnes farces qui s'étaient répétées pendant les cours. Alors, indirectement, je suis venue à la connaître. Ce matin, en la revoyant après trois longues années, je ne l'ai pas trouvée changée. Ses yeux rieurs et sa figure rondelette rayonnent encore sa joie de vivre et sa grandeur d'âme. Sa simplicité nous attire toutes à elle. Quelle joie de la revoir parmi nous!

Débordante de nouvelles et de diapositives prises là-bas à São Paulo, notre aventureuse fut reçue à bras ouverts. Ses diapositives, en couleurs, furent accueillies par des "ah!" et des "oh!" de notre part. En plus de décrire les richesses remarquables de cette grande ville sud-américaine, Soeur Philéas nous montre la pauvreté qui existe encore là-bas. Ces deux extrêmes dans cette même ville nous ont quelque peu surprises. A vrai dire, ses descriptions de notre mission au Brésil étaient si intéressantes que nos institutrices présentes ont dû nous demander deux fois d'aller dîner. A voir si l'on aimerait plutôt manger que d'écouter Soeur Philéas! De ces 45 minutes nous avons beaucoup joui, et nous espérons que Soeur Philéas demeurera plus longtemps avec nous. A son départ, nous voudrions qu'elle se rappelle que son souvenir restera toujours gravé dans nos coeurs. Qui sait? Peut-être quelques-unes d'entre nous lui rendront visite avant longtemps . . .

En attendant, vendredi, nous lui avons donné un petit bagage: une contribution de monnaie présentée par les présidentes de chaque classe. Soeur Philéas l'a acceptée avec la promesse de bien en disposer — elle semble avoir tout ça arrangé dans sa petite tête.

Jeannette VANDAL et Michelle LEDOUX.

Le Conseil étudiant

"Notre nouvelle présidente, c'est Jeanne Belot!" A cette annonce en septembre, les applaudissements et les cris de joie retentirent dans toute l'Académie St-Joseph. Quel enthousiasme!

Depuis, cette ardeur, ce zèle semble avoir disparu. Pourtant le Conseil étudiant n'a pas cessé de chercher le bien des élèves afin que celles-ci puissent mieux réaliser leur rôle propre et, alors, mieux servir la société. Le jeudi 20 janvier, nouvelle initiative! La réunion du Conseil étudiant fut ouverte au public. Pour révéler les projets adoptés et pour assurer la coopération des filles, les membres du syndicalisme étudiant sollicitèrent la présence des écolières de la 10e à la 12e année à leur rassemblement. Un tout petit nombre de filles acceptèrent l'invitation. C'est dommage!

Les membres du conseil se dévouent corps et âme pour remplir leurs responsabilités auprès des élèves de l'Académie. Sont-elles encouragées dans leur tâche? Les étudiantes s'y intéressent-elles vraiment? Se rendent-elles compte des heures de travail, du nombre des réunions qui sont demandés du conseil?

Si les écolières ne se soucient point du gouvernement de leur école maintenant, seront-elles intéressées au gouvernement du pays lorsqu'elles atteindront l'âge de 21 ans? Accepteront-elles leurs responsabilités comme citoyennes du Canada? Les membres du Conseil étudiant désirent connaître l'opinion publique, afin de réaliser leur rôle comme représentantes du corps étudiant.

Réveillons-nous, les filles! Apportons notre encouragement et notre appui à nos déléguées. Notre conseil est épatant! Leur réunion fut dynamique!

Léa DUVAL.

Préparatifs de la messe folklorique

Le Conseil étudiant est une expression collective du monde étudiant qui, à la fois, traduit les difficultés et les aspirations des étudiants et agit pour y répondre et les satisfaire.

Nous, les étudiants, avons eu une aspiration; les Conseils étudiants des Instituts Collégiaux Provencher et St-Joseph et du Collège de St-Boniface, par l'intermédiaire des présidents, Denis Labossière, Jeanne Belot et Paul Savoie, ont transmis nos désirs au clergé de St-Boniface. Nous voulions une messe folklorique. Nous l'aurons le lundi 24 janvier. Nous sommes vraiment fiers de nos représentants qui se sont démenés, qui ont discuté et qui se sont débattus pour avoir ce privilège.

Cette idée nous est venue comme un germe du Collège St-Paul. Elle s'est répandue telle une épidémie dans nos coeurs féminins. Elle nous rendait fiévreuses d'un désir ardent de faire l'expérience de cette messe.

Maintenant que nous devons l'avoir, nous sommes enflammées d'une heureuse attente. Nous pratiquons les chants dont quelques-uns sont: "He's got the whole world", "Si tous les gars du monde" et "Sur tous les chemins du monde".

De plus, notre messe sera bilingue et concélébrée. Ça me plaît beaucoup parce que j'ai un petit faible pour cette cérémonie grandiose.

La semaine prochaine, j'élaborerai les détails de la messe, telle que nous l'aurons vécue.

Prévisionnement "Les 400 coups"

Vendredi, de 6 h. à 8 h. 30 du soir, une discussion vivante prit place dans la bibliothèque de l'école. Les participants étaient les membres du comité de prévisionnement du Ciné-Club et les membres du panel qui aurait lieu le dimanche suivant. A 4 h., nous avions vu le film "Les 400 coups", histoire d'un délinquant de 14 ans. Ce film a amené beaucoup d'idées intéressantes qui ont été discutées pendant longtemps. Puis, nous avons comparé le cas présenté à la vie au Manitoba. De tous les points soulevés, il a fallu en choisir quelques-uns pour le panel de dimanche soir.

E. KLEINSCHMIT.

La Semaine de l'Unité

"Un changement pour améliorer la vraie doctrine et ainsi unir tout le monde", constitue une partie du mouvement oecuménique. C'est la Semaine de l'Unité à l'Institut Collégial St-Joseph. Afin d'en retenir un sens plus profond, les élèves participèrent à plusieurs cérémonies religieuses présidées par M. l'abbé L. Roy.

Les 7e et 8e années assistèrent à une messe spéciale pour vivifier leur sens de l'Unité. Le mardi 18 janvier, les élèves des 9e et 10e années se rendirent à la chapelle pour une brève cérémonie qui se termina par la communion. Vendredi, les 11e et 12e années, à leur tour, prirent part à une célébration à la chapelle.

Ensemble elles ont prié, ensemble elles ont communié, afin que la parole du Christ soit gravée dans chacun des coeurs chrétiens: "Aimez-vous les uns les autres".

Enlassons nos prières pour mieux nous unir.

Stella HAMELIN.

Ciné-Club

Dimanche soir à 7 h., les gens accourent des quatre coins de St-Boniface vers l'Institut Collégial St-Joseph, cela malgré une poudrerie sans pareille. Est-ce possible qu'il y ait une révolution, que l'on assiège l'Institut? Mais non, c'est plutôt une révolution d'idées nouvelles qui nous aidera à franchir le mur qui sépare plusieurs jeunes de leurs parents. Nos armes: des oreilles et des yeux attentifs, des idées originales, un écran cinémascope et un film. Les leaders? Des panélistes: M. l'abbé Beaulieu, éducateur, M. G. Laberge et Mme S. Kleinschmit, parents, Mlle G. Hamilton, assistante sociale, Jeanne Belot et Victor Tétreault, étudiants, Irène Mahé, dirigeante du panel.

Il s'agit du film "Les 400 coups" de Truffaut. Ce film pose plusieurs problèmes, entre autres le passage de l'enfance à l'adolescence, la délinquance, le besoin d'amour et de compréhension pour traverser sans trop d'accrocs cette passe difficile; la responsabilité des parents, des professeurs et de la société. Parfois certaines descriptions sont dures, réalistes. Tout cela n'est pas facile à démêler.

Grâce à nos panélistes, des personnes d'expérience, et aussi à l'auditoire, parents, professeurs et étudiants qui participent à la discussion, nous apprenons plusieurs choses: la cause de la délinquance, les responsables, les problèmes auxquels les parents et les professeurs ont à faire face. Une d'avouer après coup: "Je n'ai jamais tant réalisé que la vie du mariage avait de si grands problèmes". Enfin, on a constaté que les délinquants se trouvent aussi bien dans les familles aisées que les familles pauvres.

Malheureusement, nous n'avons fait que tenter de résoudre les problèmes dans ce domaine. Peut-être pourrons-nous continuer notre travail à notre prochain film: "Le journal d'Anne Frank". Surtout, n'oubliez pas vos armes (yeux, oreilles, idées). Elles sont essentielles!

Jeannine COLLETTE.

Symétrie

J'ai beaucoup aimé la Symétrie. Cette danse rythmique avec des cerceaux fut pleine de féérie et d'enchantement à cause de l'éclairage et surtout par la grâce et la souplesse des danseuses qui évoluaient comme des fées. A un moment, toutes les lumières se sont éteintes et on ne voyait que les cerceaux qui tournaient comme un feu d'artifice. Mlles Louise Chabalier, Joanne Morin, Louise Vadeboncoeur, Simone Raimbault, Diane Rivard et Lorna Debbané ont consacré des heures de travail pour nous offrir ce régal artistique. Félicitations et grand merci à Mme Mireille Grandpierre et ses charmantes ballerines. Bravo!

Alice BERUBE.

La petite marchande d'allumettes à mon avis était très émouvante parce que les élèves de la 7e année ont récité avec beaucoup d'expression et de naturel. On aurait dit qu'elles ressentaient les souffrances et la misère de la pauvre petite.

Lucille ALLARD.

La fête de français nous enseigne beaucoup de choses. Par exemple, elle nous aide à bien parler notre belle langue française et nous encourage à l'apprendre de mieux en mieux.

Victoria VIELFAURE.

La comédie

Quelle comédie intéressante et amusante! Grâce aux actrices qui se sont surpassées pour bien interpréter les caractères, la pièce "Mon Pauvre Albert" a été un grand succès. Nous félicitons: Charlotte Bergeron, Pauline Vincent, Gisèle Vermette, Paulette Lavallée, Claire Painchaud, Lynne Dupas et Marjolaine St-Pierre.

Le rideau s'ouvre sur un salon parisien. Yvonne, la femme de chambre, et Rosalie, la cuisinière, discutent le contenu d'une lettre étrange qui leur fait soupçonner qu'un grand malheur est arrivé à leur maîtresse, Mme Gisèle Violet. Tout à coup entre Mme Frote, la concierge, qui vient chercher des nouvelles. Elle insinue que Mme Violet s'est suicidée à cause des persécutions de son mari.

Rosalie, qui aime sa maîtresse, en pleure de chagrin. Averties par l'appel téléphonique d'Yvonne, voilà que s'amènent, la mère de Gisèle, Mme Cristal, qui croit à une méprise, et la belle-mère de Gisèle, Mme Violet, tout énervée, étant convaincue qu'il est arrivé réellement un scandale causé par Gisèle, qu'elle juge n'être pas normale. Un reporter, Vérité, avide de composer un article sensationnel s'introduit de force dans l'appartement. Suit une dispute avec Mme Cristal, et une scène très animée quand entre Rosalie, tout ébouriffée, qui accuse le reporter de l'avoir assommée. Au milieu de cette excitation apparaît Gisèle, qui se demande, toute surprise, ce qui se passe et pourquoi tout le monde pleure en la voyant. Elle demande la lettre en question, et amusée de voir le bouleversement qu'elle a causé, explique ce qui en est. Elle débute dans un cercle dramatique et cette lettre lui servait pour les répétitions de la pièce, où elle jouait le rôle d'une femme persécutée par son mari. Vérité, avec son histoire imaginaire, servira même à la publicité de la pièce jouée par Gisèle. Tout se termine en gaieté.

L'auditoire ravi applaudit bruyamment et les fusées de rire continuel prouvent combien la pièce est goûtée.

Yvette FLUET et Yvonne LAVALLEE.

LE SKI — De quel pays est-il originaire?

En dehors de légers traineaux attelés de rennes, les Lapons avaient un mode de locomotion plus rapide encore: dès le siècle de Louis XIV, ils pratiquaient le ski, et avec quelle virtuosité!

Ecoutez Regnard, l'auteur du "Légataire universel", qui fut (le saviez-vous?) un explorateur avisé: "A la chasse, nous vîmes une paire de ces longues planches de sapin avec lesquelles les Lapons courent d'une si extraordinaire vitesse qu'il n'est point d'animal qu'ils n'attrapent facilement lorsque la neige est assez dure pour les soutenir. Ces planches sont de la longueur de deux aulnes et larges d'un demi-pied. Elles sont relevées en pointe sur le devant et percées au milieu pour pouvoir y passer un cuir qui tient les pieds fermes. Le Lapon, qui est au milieu, tient un long bâton à la main où, d'un côté, est attaché un rond de bois, afin qu'il n'entre pas dans la neige, et, de l'autre, un fer pointu. Il se sert de ce bâton pour se donner le premier mouvement, pour se soutenir en courant et pour s'arrêter quand il le veut. C'est aussi avec cette arme qu'il perce les bêtes qu'il poursuit".

A Radio-Canada



La Vie qui bat avec . . . GUY PROVOST

par Gisèle THEROUX

Ce n'est sûrement pas par la finesse de son profil que l'hippopotame vous a séduit . . . Par sa force? Elle renferme tant de lourdeur! Par la finesse de son ivoire, plus précieux que celui de l'éléphant? Mais vous ne le saviez peut-être pas. Alors? C'est la faute de Guy Provost.

Mais oui; ce grand comédien, animateur de l'émission intitulée "La Vie qui bat", que présente Radio-Canada au réseau français le mercredi à 5 h. 30 de l'après-midi, nous parle des animaux avec doigté et psychologie. Il les connaît bien. Et nous les rend attachant.

Cette émission a commencé, cette année, sa neuvième saison et Guy Provost, que nous avons rencontré, nous avoue qu'il s'est pris à son propre jeu . . . Il est bien vrai le dicton qui dit que l'on n'aime bien que ce que l'on connaît bien. Pour parler des animaux, qu'il ne connaissait pas beaucoup, Guy Provost s'est mis à lire beaucoup sur le sujet. Il s'est même abonné à plusieurs revues spécialisées.

Comment réussit-il à nous rendre attachant le plus banal des animaux? Guy Provost nous avoue modestement qu'il ne sait pas. "Tout comme sur la scène, ou dans un rôle, j'essaie de communiquer . . ." Et il réussit à merveille.

Cette émission, dont le succès ne s'est pas démenti depuis ses débuts, repose en grande partie sur le talent de Guy Provost.

A propos, saviez-vous que cette série intitulée "La Vie qui bat" est la seule émission qui, avec la célèbre série de "La Famille Plouffe", a été présentée aux réseaux français et anglais de Radio-Canada?

On s'est rendu compte, un jour, que les petits Torontois, même s'ils ne comprenaient rien à la langue française, suivaient avec beaucoup d'intérêt cette émission au canal 2. Alors, cela a suffi pour que l'on présente cette émission au réseau anglais.

Les jeunes téléspectateurs qui suivent l'émission écrivent en bon nombre aux responsables de la série; et c'est grâce aux suggestions contenues dans ce courrier que, cette année, on a modifié la série. Car l'auditoire de "La Vie qui bat" comprend des jeunes de 10 à 12 ans, des adolescents et des adultes. "Et, ajoute Guy Provost, ne parler que des animaux, même si le sujet est vaste, devenait un peu routinier. Cette année, nous parlons aussi d'anthropologie et de géologie".

Et Guy Provost, qui, au cours de la série de cette année, présente aussi des interviews, s'en tire fort bien. L'interview lui plaît-elle? "Enormément. Mais c'est aussi très exigeant. Je ne me sentais pas préparé. Je l'ai avoué au réalisateur, Adelin Bouchard, qui m'a répondu qu'il ne s'agissait pas d'un dialogue sur un sujet scientifique. "Auprès des invités, tous spécialistes en science, tu poses les questions que poseraient les téléspectateurs qui veulent se renseigner". C'est ce que fait Guy Provost.

L'auditoire qui suit Guy Provost chaque semaine comprend aussi ses deux enfants: Sylvie, âgée de 7 ans, et Pierre, un garçonnet de 13 ans. L'idée ne leur est-elle pas venue, un jour, d'avoir à la maison, ces animaux que leur papa fait voir à l'écran?

La chose s'est produite. Guy Provost a ramené à la maison, pour le souper, le singe Kokomo qui avait été la vedette de plusieurs émissions de la série. La réaction? Fort sympathique. Kokomo étant un singe fort bien éduqué qui sait se bien tenir à table, se servir élégamment de sa serviette et boire son lait. Cette visite chez les Provost fut l'occasion d'une réunion de tous les jeunes du voisinage. Pierre et Sylvie avait fait une bonne publicité à Kokomo!

Enquête sur la formation religieuse du laïcat

par Claire-M. AUDET

A la suite d'une entrevue en juillet dernier avec le R. P. Alfred Ducharme, S.J., recteur du Collège de St-Boniface, dans le but de promouvoir la formation religieuse du laïcat, une enquête fut conçue et réalisée par la soussignée auprès des groupements suivants: les abonnés de la Bibliothèque publique, les Anciens du Collège, les élèves des cours d'été du Collège et deux Associations des Parents et Maîtres de la région métropolitaine. Cette enquête avait pour but d'orienter de façon plus concrète et réaliste les cours de religion déjà ébauchés dans notre milieu. Il y a déjà depuis quelques années des cours de catéchèse, depuis l'an dernier des cours de Bible, depuis l'automne des groupes d'étude à la Maison des Retraites Fermées de St-Norbert. Il ne faut pas oublier aussi le magnifique exemple donné par la paroisse de Holy Cross dans le domaine des cours de religion organisés sur un plan paroissial.

Mais toutes ces tentatives sont restées au niveau des réalisations isolées, alors que les temps exigent une orientation planifiée. L'isolement des efforts est vieux jeu et combien inefficace. Les besoins immenses du monde chrétien demandent que tous se donnent la main pour réaliser des projets qui dépassent les limites paroissiales et diocésaines et les différences de langue et de culture. Une planification des ressources et des efforts est la seule réponse à la rechristianisation du monde.

Une telle planification doit être basée sur des données scientifiques, et non sur l'opinion vague d'un petit nombre. C'est pourquoi une enquête est toujours de mise pour déterminer les faits, déceler les tendances et orienter un mouvement naissant. La présente enquête ne prétend pas être rigoureusement scientifique dans tous ses aspects; les méthodes de contrôle des données n'ont pas été uniformes dans tous les groupes. Le résultat n'est qu'une ébauche qui espère être le présage d'autres études religieuses plus approfondies.

Le questionnaire distribué en juillet, août et septembre derniers était rédigé comme suit:

1. Croyez-vous que des cours du soir devraient être organisés pour la formation religieuse des laïques et leur formation à l'apostolat?

2. Si vous êtes favorables en principe à ces cours, quels sujets vous intéresseraient? Indiquez-les par une croix. (Il est bien entendu qu'une réponse affirmative ne vous engage à rien; notre but est seulement de faire un sondage sur les intérêts de chacun):

1) Théologie ....
2) Morale chrétienne ....
3) Histoire de l'Eglise ....
4) Pensée sociale de l'Eglise ....
5) Bible ....
6) Sociologie de la religion ....
7) Psychologie religieuse ....
8) Religions comparées (Protestantisme, Bouddhisme, etc. ....
9) Dynamique des groupes (technique des groupes: panels, assemblées, etc.) ....
10) Techniques de diffusion (radio, télévision, cinéma, presse, etc.) ....
11) Autres (Nommez-les) ....

3. Si vous êtes favorables en principe à ces cours, à quel niveau, selon vous, devraient-ils être organisés? Indiquez votre choix par une croix:

1) niveau scolaire ou universitaire avec examens et diplômes ....
2) niveau populaire (c'est-à-dire qui demande un degré moindre d'instruction: introduction aux divers sujets avec un nombre de cours plus restreints) ....

4. Etes-vous favorables en principe à ce qu'une somme d'argent soit exigée pour l'organisation de ces cours? Oui .... Non ....

5. Remarques (si vous désirez) ....

Limites des méthodes utilisées

Anciens du Collège: Une lettre avec enveloppe de retour fut envoyée aux diplômés domiciliés dans la province du Manitoba. Les finissants des deux dernières années n'étaient pas inclus dans la liste d'adresses. Sur 300 questionnaires envoyés, seulement une dizaine étaient adressés à des religieux. L'élimination des religieux se fit au début de l'envoi des enveloppes, quand on se rendit compte qu'ils constituent une assez forte proportion dans l'ensemble des Anciens du Collège. Puisque le but de l'enquête était de rejoindre les laïques surtout et de connaître leur opinion sur la formation du laïcat, nous avons cru bon de nous limiter en grande partie à ceux-ci. Il y eut 55 retours avec questionnaire dûment remplis et une vingtaine de retours avec indication "déménagé".

Cours d'été du Collège: Pour ce groupe, le contrôle de la distribution des questionnaires a été moins rigoureux. Les feuilles furent déposées dans les classes par une tierce personne et, théoriquement, distribuées à un total de 230 élèves. Mais seulement 72 questionnaires dûment remplis me furent remis. Il est difficile de savoir le nombre exact d'élèves qui ont eu le questionnaire en main, étant donné les absences normales des cours et le nombre élevé de religieux et religieuses. Il est probable qu'un certain nombre de religieux et religieuses n'aient pas répondu au questionnaire, puisqu'il s'agissait de cours destinés à la formation du laïcat. Il est probable aussi qu'un certain nombre d'étudiants aient déjà répondu au questionnaire à titre d'abonnés de la Bibliothèque publique. Il faut donc admettre que, pour ce groupe, le contrôle des données a laissé à désirer. Aucune distinction ne fut faite entre religieux et non religieux.

L'Association des Parents et Maîtres du Précieux-Sang: Les questionnaires furent distribués au cours d'une assemblée par la secrétaire du groupe. Un total de 91 réponses fut enregistré.

L'Association des Parents et Maîtres du Sacré-Coeur de Winnipeg: Les questionnaires furent aussi distribués lors d'une assemblée par la secrétaire du groupe. Un total de 35 réponses fut enregistré.

L'Association des Parents et Maîtres de St-Boniface reçut aussi des questionnaires, mais décida de ne pas les distribuer à ses membres.

La Bibliothèque publique de St-Boniface: L'échantillon le plus valable fut celui de la Bibliothèque. Les méthodes de contrôle furent plus rigoureuses. En janvier, février et mars derniers, tous les abonnés de 16 ans et plus qui empruntèrent des livres durant cette période furent enregistrés en vue d'une étude sur les lecteurs de la bibliothèque et sur la lecture. Cette même liste servit ensuite de base à l'enquête sur la formation religieuse du laïcat. Des questionnaires furent expédiés avec enveloppe de retour à quelque 500 personnes de 16 à 60 ans de tous les degrés d'instruction, en grande majorité domiciliés à St-Boniface même. Seulement une dizaine de religieux et religieuses faisaient partie de l'enquête. 134 réponses furent retournées sous enveloppe, 127 dûment remplies et 7 en blanc. C'est dire que le pourcentage des retours s'élevait à 27 pour cent.

Mais si nous considérons l'ensemble des réponses de tous les groupes, il y eut un retour de 384 réponses sur environ 1,100 questionnaires distribués, soit un pourcentage de 35 pour cent.

Il est possible maintenant de dresser un tableau des réponses reçues pour chacun des groupes et de déterminer la moyenne pour chacune des questions:

Première question: "Croyez-vous que des cours du soir devraient être organisés pour la formation religieuse des laïques et leur formation à l'apostolat?" Le pourcentage fut calculé sur le nombre de réponses reçues.

	Oui	Non
Anciens du Collège	94%	6%
Cours d'été du Collège	99	1
APM du Précieux-Sang	91	9
Bibliothèque	90	4
	(6% en blanc)	
APM du Sacré-Coeur	89	11
Moyenne	93	7

Il est évident que, parmi les réponses reçues, la grande majorité étaient favorables à l'organisation de cours de religion pour les laïques.

Deuxième question: "Si vous êtes favorables en principe à ces cours, quels sujets vous intéresseraient?" Les réponses suivantes furent enregistrées:

	Cours d'été	Anciens du C.	APM du P.-S.	Bibliothèque	APM du S.-C.	Moyenne
Morale chrétienne	68%	51%	52%	49%	37%	52%
Pensée sociale de l'Eglise	51	56	41	42	20	42
Religions comparées	39	56	30	43	20	38
Psychologie religieuse	49	42	30	37	17	35
Bible	37	42	20	34	20	31
Techniques de diffusion	33	36	24	27	14	27
Dynamique des groupes	29	27	20	26	29	26
Sociologie de la religion	24	33	16	25	29	25
Théologie	26	25	15	19	31	23
Histoire de l'Eglise	14	20	15	19	20	18
Autres	1	0	0	1	0	

Il est à noter que l'ordre de préférence des cours est à peu près le même pour tous les groupes St-Bonifaciens, tandis qu'un tout autre courant de préférence est établi dans le groupe de Winnipeg. Ainsi, pour les élèves des cours d'été du Collège, les Anciens du Collège, l'Association des Parents et Maîtres du Précieux-Sang et la Bibliothèque publique, les mêmes sujets reviennent à l'affiche dans un ordre presque uniforme. Cela laisse soupçonner dans ces groupes une formation religieuse fortement standardisée. L'attache générale à la religion-morale est notable dans tous les groupes, ainsi que le peu d'intérêt dans une religion déiste (à l'exception du groupe de Winnipeg). Comparons l'intérêt pour les cours de morale (52 pour cent: le chiffre le plus élevé) et les cours de théologie (23 pour cent: le 9 ou le 10e dans l'ordre d'intérêt). Mais il faut se garder ici d'une conclusion trop rapide. Peut-être qu'un certain nombre ont été déconcertés par le mot "théologie" qu'ils n'ont pas compris, car c'est là un sujet qui, pendant bien des années, a été réservé aux seuls clercs.

L'Association des Parents et Maîtres du Sacré-Coeur de Winnipeg a suivi le même courant d'intérêt que les groupes St-Bonifaciens quant à la religion-morale, mais a divergé grandement quant au courant de préférence des autres cours. Ainsi nous trouvons en deuxième, troisième et quatrième place la théologie, la dynamique des groupes et la sociologie de la religion. Il n'est pas du ressort de cette étude de déceler les causes d'un écart aussi grand du courant si fermement établi à St-Boniface. Il est à supposer que des facteurs, tels le degré d'instruction et la formation religieuse antérieure, ont pu influencer les intérêts de chacun. Les pourcentages d'intérêt toutefois étaient moins élevés au sein du groupement de Winnipeg que chez les groupements joints à St-Boniface.

Autres cours suggérés. Seulement deux groupes ajoutèrent des sujets à la liste préétablie des cours: les Anciens du Collège et les abonnés de la Bibliothèque. Ceci peut s'expliquer du fait que ceux-ci reçurent le questionnaire par la poste et eurent par conséquent plus de temps pour y penser. Les cours suggérés sont les suivants: liturgie, problèmes actuels de l'Eglise, pastorale catéchistique, éducation des jeunes, spiritualité conjugale, rôle du laïque dans l'Eglise, philosophie contemporaine, problème du contrôle des naissances.

Troisième question: "Si vous êtes favorables en principe à ces cours, à quel niveau selon vous devraient-ils être organisés?" Le pourcentage est calculé sur les 384 réponses reçues.

	Niveau universitaire	Niveau populaire	Les deux	Sans réponse
Anciens du Collège	33%	58%	4%	13%
Cours d'été du Collège	46	64	10	1
APM du Précieux-Sang	4	80	—	16
Bibliothèque	31	70	10	9
APM du Sacré-Coeur	9	65	3	29
Moyenne	24	68	5	14

D'après ces chiffres, la balance penche fortement en faveur des cours au niveau populaire qui demande un degré moindre d'instruction. On a toutefois donné une valeur positive aux cours de niveau académique parmi les Anciens du Collège, les élèves des cours d'été et les abonnés de la Bibliothèque.

Quatrième question: "Etes-vous favorables en principe à ce qu'une somme d'argent soit exigée pour l'organisation de ces cours?"

	Oui	Non	Sans rép.
Anciens du Collège	82%	9%	9%
Cours d'été du Collège	85	15	0
APM du Précieux-Sang	80	16	4
Bibliothèque	70	20	10
APM du Sacré-Coeur	53	15	32
Moyenne	74	15	11

Environ 5 pour cent de ceux qui ont répondu de façon affirmative ont spécifié que la somme exigée devrait être "minime", mais dans tous les groupes une forte majorité s'est prononcée en faveur d'une cotisation.

A l'item **Remarques,** une variété de suggestions furent émises. Nous ne pouvons que déceler certains courants d'idées:

Suggestions générales: Cours en petits groupes avec discussion; panels; cercles d'étude; équipes apostoliques avec chef et aumônier; cours d'ordre pratique et non théorique; cours animés par l'esprit du Concile "et non celui de je ne sais quel intégrisme légalisant qui met la religion au service de la morale"; formation donnée par des laïques compétents; cours pour l'humanisation du clergé afin qu'il comprenne les problèmes réels de la société; que les religieuses soient admises à ces cours; que les religieux et religieuses soient exclus de ces cours; qu'on utilise les techniques de diffusion tels que presse, télévision, radio pour propager l'enseignement; que ces cours soient imprimés afin que ceux qui sont éloignés du centre d'instruction puissent en profiter par correspondance; que ces cours soient donnés en fin de semaine; qu'il y ait une organisation dans chaque paroisse pour distribuer la littérature religieuse; que ces cours soient répétés dans les districts scolaires hors de la ville.

Suggestions quant au niveau d'instruction. Certains auraient préféré la formation d'une élite d'abord au niveau universitaire, élite qui aurait aidé le clergé à former la masse. Le plus grand nombre préféraient la formation générale de la masse et, plus tard, l'approfondissement et la spécialisation. Quelques-uns étaient favorables aux deux niveaux simultanément.

Suggestions sur l'aspect financier. Les opinions étaient divergentes. Certains craignaient qu'une contribution en éloignent un grand nombre, surtout ceux qui viendraient d'abord par curiosité, mais qui reviendraient par intérêt véritable. On craignait que les gens disent: "C'est encore une autre façon pour l'Eglise de faire de l'argent". D'autres trouvaient que les frais devraient être rencontrés par la part-à-Dieu des diocèses. Quelques-uns suggéraient une contribution libre, laissée à la discrétion de chacun; ou un plateau à la porte. Certains émettaient le voeu d'une contribution minime (juste assez pour rencontrer les dépenses), mais une contribution obligatoire parce qu'une contribution oblige psychologiquement à prendre ces cours au sérieux. L'un des signataires affirma que des professeurs, religieux ou laïques, ont droit à des gages.

Conclusion

La présente enquête nous fait constater qu'il existe chez nous un grand intérêt pour les cours de religion destinés aux laïques. Sur 1,100 questionnaires distribués, 358 réponses positives furent enregistrées. Cela dénote un certain goût de Dieu, un éveil aux questions religieuses. Mais on constate aussi un désir de changement dans les méthodes d'enseignement, vers l'usage plus fréquent des méthodes modernes de dynamique des groupes et des techniques de diffusion.

Dans la majorité des cas, il y a encore peu d'intérêt pour les sujets théoriques, tels que théologie et histoire de l'Eglise, et beaucoup plus pour les sujets qui collent à la vie, tels que morale chrétienne, pensée sociale de l'Eglise, religions comparées et psychologie religieuse. La Bible, dans presque tous les cas, figure parmi les cinq cours préférés, malgré l'assistance assez pauvre des laïques l'an dernier aux cours organisés par le Grand Séminaire.

L'uniformité des préséances des cours est frappante pour les groupements de St-Boniface. Ça pourrait être le signe d'un certain conformisme religieux. En effet, tous les groupes joints à St-Boniface ont eu une réaction semblable devant le choix des cours. Les divergences du groupement de Winnipeg portent à croire que des facteurs différents de formation religieuse ont influencé le milieu.

Quant au niveau de formation désiré par les gens, l'accent est placé sur la formation de base au niveau populaire (261 réponses contre 97 pour le niveau universitaire). Cette attitude se comprend très bien, étant donné le peu de formation religieuse qu'ils ont reçu en dehors du petit catéchisme et des sermons du dimanche. Il ne s'agit pas ici de minimiser les efforts des Anciens du Collège, des groupements d'Action Catholique, des maisons de retraites fermées et des maisons d'enseignement, mais il semble bien que ceux-ci n'aient rejoint à date qu'un petit nombre, de façon sporadique.

Quant à l'aspect financier des cours, la majorité des gens acceptent qu'une somme d'argent soit exigée pour leur organisation (285 voix positives contre 62 voix négatives), mais quelques-uns ont spécifié qu'ils voudraient que cette somme soit minime (12 voix).

Cette étude ne prétend pas être rigoureusement scientifique dans tous ses aspects. Les méthodes de contrôle chez certains groupes ont laissé à désirer. Seule l'enquête à la Bibliothèque a été rigoureusement contrôlée. Mais il est tout de même frappant de constater l'uniformité des résultats dans tous les groupes St-Bonifaciens rejoints par le questionnaire. La méthode d'interview utilisée de front avec le questionnaire aurait sans doute permis un plus grand approfondissement de la pensée religieuse des laïques. Malheureusement, le temps a manqué à la signataire pour mener à bien un tel projet. Ce sera à d'autres maintenant de prendre la relève et de pousser plus avant les recherches religieuses afin de mieux orienter le mouvement déjà ébauché.

Les Sud-Africains blancs peuvent découvrir la dignité des Noirs

JOHANNESBURG (CCC) — "Il n'est pas aussi impossible qu'il le semble à un Sud-Africain blanc de faire l'heureuse et prometteuse découverte de la dignité humaine de son voisin non blanc", a déclaré Mgr Denis Hurley, O.M.I., archevêque de Durban (Natal), dans une allocution qu'il a prononcée au Cap en sa qualité de Président de l'"Institut sud-africain pour les relations raciales".

Le principe de la ségrégation ne peut être condamné en soi, a-t-il affirmé, mais en fait, cette politique n'existe pas, parce qu'après dix-sept ans d'efforts intenses pour favoriser le développement séparé des deux communautés sud-africaines, on constate que les dix-sept millions d'habitants de l'Afrique du sud sont tous fondus dans une économie nationale unique.

Les engrenages tournent inexorablement vers une interdépendance de plus en plus étroite, a conclu l'archevêque.

A St-Jean-Baptiste

Comités de la municipalité de Montcalm

ST-JEAN-BAPTISTE — La municipalité de Montcalm, ayant comme préfet M. Arthur Vermette, et comme préfet suppléant M. W. S. Forrester, a formé les comités suivants à l'assemblée annuelle du Conseil: Finances, M. Norbert Parent, président, MM. Florent Barnabé et Roland Valcourt; Travaux publics, M. A. Vermette (préfet), président, et les conseillers W. S. Forrester, F. Barnabé, R. Valcourt, Albert St-Hilaire, N. Parent et Bernard Lafond; Bien-être, M. N. Parent, président, MM. F. Barnabé et R. Valcourt; Contrôle des mauvaises herbes, MM. A. Vermette (2 ans) et A. St-Hilaire (1 an); Surveillance de l'équipement, etc., MM. F. Barnabé, N. Parent, R. Valcourt et B. Lafond; Salut public et sécurité, MM. W. S. Forrester, N. Parent, R. Valcourt et A. Vermette; Réceptions et soirées sociales, MM. N. Parent, W. S. Forrester, F. Barnabé, A. Vermette et Bernard Ayotte; Bâtiments, MM. F. Barnabé, W. S. Forrester, A. Vermette et N. Parent; Congrès, pouvoirs judiciaires pour le district sud-est, écoles municipales, etc., MM. B. Lafond, A. St-Hilaire et N. Parent; Contrôle d'inondation et organisation, le préfet et les conseillers; Centre communautaire, MM. F. Barnabé, R. Valcourt et N. Parent; Dépotoirs et réglementation, MM. R. Valcourt et F. Barnabé; Défense civile, MM. F. Barnabé (pour Emerson), A. Vermette et R. Valcourt, alternativement; Au bureau de direction de l'hôpital d'Altona, M. N. Parent; hôpital de Morris, MM. Napoléon Comeault et R. Valcourt; hôpital d'Emerson, M. W. S. Forrester; Arbitres d'école, MM. W. S. Forrester, Siméon Marion, Zéphirin Audette et A. C. Penner; Bureau de développement du district est, MM. A. Vermette et B. Lafond; Société de l'aide à l'enfance, M. N. Parent; Commission pour plus bas niveau des eaux de la rivière Rouge, MM. A. Vermette (2 ans — 1965-66) et N. Parent; Secrétaire-trésorier, M. Bernard Ayotte, et assistant, M. Alphonse Saurette; Opérateurs de machines, MM. Roland Bissonnette, Robert-H. Boutet et Edouard Lavallée; Enumération, M. A. Saurette; Officier rapporteur, M. B. Ayotte.

Assemblée annuelle

L'assemblée annuelle de la Commission scolaire eut lieu le 18 janvier à l'auditorium de l'école élémentaire. Il y eut bonne assistance.

M. Albert St-Hilaire ouvrit l'assemblée par un mot de bienvenue et demanda à Mgr H. Lapointe de réciter la prière d'usage. Puis on nomma Mlle Rose-Marie Bissonnette, présidente de l'assemblée, et M. Georges Marion, secrétaire. Ce dernier lut les minutes de la dernière réunion.

MM. A. St-Hilaire et Emile St-Arnaud ayant fini leur terme d'office comme commissaires, l'on procéda à la nomination des candidats possibles. Après une heure accordée à cet effet, les deux sortant de charge furent réélus pour un autre terme de 3 ans.

Entre-temps, M. A. St-Hilaire fit un court rapport des activités des commissaires durant l'année écoulée. Ils ont fait un travail conciencieux pour le bien-être et l'avancement des enfants en préservant de leur mieux les intérêts de tous les contribuables.

M. Arthur Touchette donna le rapport du congrès des commissaires d'écoles qui eut lieu à Winnipeg les 14, 15 et 16 novembre.

M. Arcade Sarrasin donna le rapport de l'arrondissement de l'école Taché de St-Joseph qui maintenant fait partie du district de St-Jean-Baptiste.

M. le secrétaire Pierre Baril donna le rapport financier dont chacun avait une copie en main. Suivirent la discussion et l'explication de certains points.

Çà et là

Félicitations à M. et Mme Charlie Comeault à l'occasion de la naissance d'un fils, Normand, le 9 janvier à l'hôpital de Morris. Les parrain et marraine furent M. Marcel Comeault et Mlle Simone Desautels.

Le dimanche 23 janvier avait lieu l'élection d'un nouveau syndic. M. Raymond Lavallée fut élu. Merci à M. Léon Jobin, sortant de charge, pour son dévouement durant son terme d'office.

Statistiques pour 1965

Baptêmes, 20; confirmations, 80; premières communions, 21; mariages, 4; funérailles, 5; âmes, 985; foyer, 226.

Familles et personnes ayant quitté la paroisse en 1965: Edouard Bouchard, Alfred Plamondon, Paul Pelland, Josaphat Marion, Noël Létourneau, Télesphore Fillion, Lucien Fillion et Rodolphe Comeault.

Nouvelles familles arrivées en 1965: Jean Désorcy, René Dupuis, Henri Trudel, Maxime Collette et Omer Sabourin.

Isle-de-Chênes

L.F.C.

L'exécutif de la Ligue des Femmes Catholiques désire avertir ses membres que l'assemblée mensuelle aura lieu le mercredi 9 février à 8 h. 30 p.m. à l'école du village.

Rappelez-vous aussi que la communion du mois aura lieu le dimanche 13 février. Qu'on se fasse un devoir de ne pas manquer cette partie importante de notre mouvement.

Dames de la Ligue, n'oubliez pas ces deux dates du mois de février.

Baptême

Le 16 janvier est devenue enfant de Dieu par le baptême, Joanne-Colette, née le 3 janvier, fille de Jérôme Trudeau et Anna Verrier. Parrain et marraine, Philippe et Eveline Trudeau.

Hockey

Le jeudi 20 janvier, le club I.D.C. a visité St-Pierre pour une partie de ligue. Le club local a subi sa deuxième défaite de l'année dans cette joute et a compté 2 points, tandis que St-Pierre a compté 12 points. Gilbert Dumontier et Mel Moser ont été les responsables de ces deux buts.

Cette partie a été très propre et le club désire remercier le public pour son appui et son encouragement.

C'est le dimanche 23 janvier que les joueurs de I.D.C. se sont rendus à Lorette pour une partie de ligue. La chance les a favorisés, car ils furent victorieux en marquant 6 points contre 5 pour Lorette.

Les joueurs suivants ont fait chacun un but. Gilbert Dumontier, Raymond Philippe, Gilbert Titgat, Jake Khran, Ernest Dumaine et Bernard Porteous. Ce fut une autre belle partie, du vrai sport.

Dunrea

Assemblée

Le jeudi soir 27 janvier avait lieu, dans l'auditorium de la nouvelle école locale, une importante assemblée ayant pour but la nomination de deux commissaires pour remplacer MM. Albert Boulet et D. Morrison, sortant de charge.

M. Guy Paradis fut nommé président de l'assemblée et Mme Gérard Boulet, secrétaire, mais un peu plus tard, M. Paradis, étant proposé comme commissaire possible, donna sa place à M. Richard Rondeau comme président de l'assemblée.

Après la lecture des minutes de la première assemblée qui avait été contestée, et plusieurs remarques constructives de la part de personnes du groupe, on procéda à l'élection, et MM. Raymond Côté et Guy Paradis furent élus. Le médecin local, M. le Dr P. Lommerse, proposa ensuite un vote de remerciement et de félicitation à M. Albert Boulet pour son grand dévouement à la cause scolaire pendant tant d'années, ne manquant jamais une seule assemblée malgré ses nombreuses occupations et se donnant de tout coeur à la bonne cause.

MM. A. Lavoie, Alphée Labossière et Arthur Paradis adressèrent aussi la parole pour éclaircir certaines questions importantes.

Plusieurs personnes présentes, qui entraient dans la nouvelle école pour la première fois, en profitèrent pour visiter toutes les salles de classes et autres parties si modernes.

Veillée

Une joyeuse réunion familiale eut lieu le jeudi soir 27 janvier chez M. et Mme Albert Boulet en l'honneur de MM. Lucien et René Boulet, venant du Québec pour passer quelques jours parmi la parenté manitobaine.

Mme J. Châtelain, de St-Boniface, faisait aussi partie du groupe, et après de bonnes causeries rappelant bien des souvenirs du passé, la gaie réunion se termina par un copieux goûter servi gentiment par Mlle Aurélie Boulet.

Ces chers visiteurs quittaient la paroisse, le vendredi 28 janvier, se rendant à St-Boniface, La Salle et St-Norbert avant de retourner dans l'Est.

Assemblée paroissiale

L'assemblée paroissiale qui devait avoir lieu le mercredi 26 janvier dut être remise à plus tard à cause de la température inclémente.

Amérique latine

Nous aimons beaucoup recevoir la visite de missionnaires, et quand nous pouvons en même temps nous instruire au point de vue géographique ou sociologique, l'avantage en est grandi.

Le jeudi soir 27 janvier, la Rév. Sr Marie-Philéas, parente de trois de nos élèves, Gérald Valois, Allen Langhan et Luc Vermette, après un séjour de trois ans en terre brésilienne, a pu nous entretenir avec preuves à l'appui (en l'occurrence, des diapositives), des conditions de vie de nos frères du sud.

Un petit incident a mis de la gaieté dans le sérieux de l'entretien. Juste avant la présentation, une boîte de ces pellicules a chu par terre. Dans la hâte de réparer les dégâts, on en a remis quelques-unes à l'envers, ce qui a nécessité de la part des plus habiles des contorsions fantaisistes.

Nous remercions beaucoup Soeur Marie-Philéas, des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, pour cette soirée missionnaire.

Théâtre

Le Comité du centenaire de la province du Manitoba a bien voulu défrayer les dépenses de transport de tous les élèves de la 9e année pour assister à la représentation de la pièce de Shakespeare qui est au programme: "The Tempest".

Les jeunes en sont revenus tout intéressés, convaincus de mieux comprendre ce classique anglais. Sans compter le profit du strict point de vue théâtral, car Edward Gilbert y a réussi des jeux de scènes formidables, combinant sons et couleurs à l'ingéniosité de décors.

Merci au Comité du centenaire d'avoir ainsi pensé à nous.

Aimé-O. DEPOT, C.S.V.

Ste-Agathe

Assemblée annuelle

Malgré la température inclémente, l'assemblée annuelle des Vétérans, Unité no 304, du 29 janvier, fut bien réussie.

M. Albert Brisson fut élu nouveau président, remplaçant M. James Weir, qui continue de faire partie de l'exécutif avec M. Norman Garrett, premier vice-président, MM. Ivy Weir, Jack Stott, William Kusanko, Ernest Bourbonnière, Albert Péloquin et Hilaire Gratton, nouvel élu.

Le nouveau président a servi cinq ans dans l'infanterie au cours de la deuxième guerre. Il s'est mérité trois médailles. Présentement, appuyé par son épouse, Rachel, il est le chef estimé d'une belle famille de cinq enfants.

Baptême

Le 30 janvier: Maurice-Robert, fils de M. et Mme Roland Gagnon, né le 18 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Hubert Vanhrikenge, oncle et tante de l'enfant.

Syndic

Félicitations à M. Jean-Charles Fontaine, élu syndic le dimanche 23 janvier.

St-Jean-Baptiste

Remerciements

La famille Frédéric Marion désire remercier tous les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie par offrandes de messes, visites, tributs floraux, etc. De grands mercis s'adressent aux dames de la Ligue des Femmes Catholiques qui se dévouèrent pour servir le goûter après le service.

St-Laurent

Malades

Prompt rétablissement à Mme Edgar Carrière, patiente à l'hôpital Miséricorde pour une opération assez grave, ainsi qu'à Mlle J. Delaronde et M. Laurieu Gareau, hospitalisés.

Çà et là

M. et Mme O. Gulay, de Winnipeg, visitaient leurs parents, M. et Mme Alex. Delaronde. Etaient aussi en visite: Noël et Rachel Delaronde.

M. et Mme Bernard Fournier et leurs enfants, de La Broquerie, ont rendu visite à leurs parents, M. et Mme Patrick Connelly.

M. et Mme François Gratton recevaient la visite du R. F. Jean Lacasse.

M. et Mme Alphonse Perron ont reçu la visite de M. Elphège Perron, de St-Boniface.

Mme Martha Gaudry, son fils, Robert, et sa fille, Mme Martin, de St-Vital, ont rendu visite à M. et Mme Alex. Delaronde.

Mme Madeleine Gaudry, institutrice, enseigne à l'école du couvent, remplaçant M. Lambert, qui quittait à Noël pour cause de santé.

Si quelqu'un ne commet pas d'écart de paroles, c'est un homme parfait, il est capable de refréner tout son corps. (Jac 3, 2)

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

DIMANCHE

7.55—O Canada
8.00—Nouvelles
8.02—Bonjour dimanche
9.00—Le jour du Seigneur
9.15—Concert du dimanche
10.00—Pour nos malades
11.00—Causerie des Pères Blancs
11.10—Variétés
11.30—Voix célèbres
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport
12.15—Carnet mondain, Avis de décès
12.18—Musique légère
12.25—Nouvelles
12.30—Nations au micro
6 h., 6 h. 30 ou 7 h. — La soirée du hockey selon l'endroit où la partie est jouée.
6.00—Vie croissante
6.20—Horaire
6.25—Nouvelles
6.30—Musique de scène
7.00—Concert populaire
7.30—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Trente minutes d'informations
9.10—Tour des capitales
9.30—Détente musicale
10.00—Match intercités
10.30—L'heure exquise
11.30—Nouvelles.
2.00—Fémina
2.15—Un homme vous écoute
2.30—Marie Tellier, avocate
2.45—Vies de femmes
3.00—Ranch 1050
3.30—Annonce éclair-messages
3.35—Ranch 1050
4.00—Nouvelles, Pleins feux sur les succès
4.30—Capsule d'optimisme
4.35—Pleins feux
5.00—Radio-Journal
5.25—Chronique sportive
5.30—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles, Tous les garçons, les filles
6.30—Chronique sportive, Tous les garçons
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles, Carnet mondain
7.15—Détente musicale
9.00—Trente minutes d'informations
11.30—Classiques pour tous
12.00—Nouvelles, Pensée du soir. Fermeture

Du lundi au vendredi inclusivement

6.25—Ouverture, O Canada
6.30—Radio-Journal
7.00—Nouvelles
6.44—Réveille-matin
6.54—Chronique sport
7.05—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.20—Réveille-matin
7.30—Nouvelles
7.35—Réveille-matin
7.45—Chronique sport
7.48—Réveille-matin
7.55—Nouvelles

Du lundi au vendredi inclusivement

8.00—Chez Miville
9.00—Nouvelles
9.10—De la cave au grenier
9.55—Rendez-vous chez Eaton
10.00—Nouvelles, Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Visages de l'amour
11.30—Les Joyeux Troubadours
12.00—Nouvelles
12.15—Chronique sportive
12.19—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Est-ce ainsi que les hommes vivent

LUNDI

4.35—A ciel ouvert
7.30—Interview ou intermède
8.00—Le marchand de sable
8.15—Radio Transistor
8.30—Revue des arts et des lettres
9.30—Musique d'aujourd'hui
10.30—Concours national de Radio-Canada
11.00—A ciel ouvert

MARDI

4.35—Un chansonnier et sa muse
7.30—Interview ou intermède
8.00—Marchand de sable
8.15—Radio Transistor
8.30—Place publique
9.30—Les affaires de l'Etat
10.00—Concert symphonique
11.00—Musique de danse

MERCREDI

4.35—Toute la gamme
7.30—Veillée à la chandelle
8.00—Le marchand de sable
8.15—Radio Transistor
8.30—De mémoire de femme
9.30—Concert du mercredi
11.00—Toute la gamme

JEUDI

4.35—Pourquoi pas
7.30—Orchestre symphonique
8.30—Capital et travail
9.30—Nations au micro allemands
10.30—A la rencontre des illustres
11.00—De par le monde

VENDREDI

3.25—Echos de St-Pierre
4.30—Pourquoi pas
7.30—Interview ou intermède
7.45—Nouvelles de France
7.50—Interview ou intermède
8.00—Marchand de sable
8.15—Radio Transistor
8.30—Orchestre de chambre
9.30—Concert léger
10.00—Le temps des refrains
10.30—Musique de scènes
11.00—Pourquoi pas

SAMEDI

7.55—Nouvelles
8.00—Réveille-matin
9.00—Nouvelles
9.10—Matinée musicale
9.30—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Nouvelles, Tante Lucille
10.30—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Bob Morane
11.30—Divertissement
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Rendez-vous
12.30—Union des électeurs
12.45—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.05—Prévisions
1.10—Condition des routes
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Carrousel
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Capsule d'optimisme
4.35—Quand on file en auto
5.00—Radio-Journal
5.15—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles
6.05—Tous les garçons les filles
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain
7.15—Détente musicale
7.30—La parole est d'or
8.00—Cabaret du soir qui penche
8.30—Au clavier
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Cabaret du soir qui penche
11.00—Musique de danse
12.00—Nouvelles

Décès de Mme Francis Fouasse à l'hôpital de N.-D.-de-Lourdes

NOTRE-DAME-DE-LOURDES — A l'hôpital de N.-D.-de-Lourdes est décédée le 18 janvier Mme Francis Fouasse (née Marie Daudin), à l'âge de 82 ans et trois mois après avoir souffert plusieurs années avec patience et résignation. Son recours était la prière. Elle appartenait à la Congrégation des Dames de Ste-Anne, à qui elle vouait une grande confiance.

Elle naquit à Piérric, département de la Loire Inférieure, Bretagne, France, le 25 octobre 1883. Elle vint au Canada en 1890 avec ses parents qui s'établirent sur une ferme à St-Léon. Le 6 janvier 1903, elle épousa M. Francis Fouasse. Ils restèrent sur une ferme ici à N.-D.-de-Lourdes où ils passèrent la plus grande partie de de leur vie en travaillant avec peine et misère. Ils eurent huit enfants, quatre garçons et quatre filles. Deux des garçons moururent en bas âge. Malgré son travail la maman était toujours prête à rendre service auprès des malades.

En 1945 ils se retirèrent au village où ils passèrent quelques années de tranquillité. Quand tout à coup en 1962 la maladie vint la frapper, Mme Fouasse dut passer quelques mois à l'hôpital. Alors, ne pouvant plus prendre soin d'elle-même, elle décida de se retirer au Foyer Notre-Dame où elle reçut de très bons soins des religieuses et du personnel.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux Francis, six enfants: deux fils, François et Albert, de N.-D.-de-Lourdes, quatre filles: Irène (Mme Auguste Durand), de N.-D.-de-Lourdes, Germaine (Mme Léon Bazin), de St-Claude, Yvonne (Mme Maurice Landreville), de St-Lupicin, et Marie-Anne (Mme Constant Dupasquier), de N.-D.-de-Lourdes; une soeur, Julienne (Mme Amédée Cantin), de McCreary; 20 petits-enfants et 24 arrière-petits-enfants.

Le salon Scarff, de Holland, avait charge des funérailles. La dépouille mortelle fut transportée à N.-D.-de-Lourdes en l'église paroissiale le 20 janvier, où elle fut exposée à compter de quatre heures et demie jusqu'au moment du service le lendemain vendredi à 10 h. a.m.

Malgré la température très froide, un grand nombre de parents et d'amis vinrent prier et offrir leurs condoléances à la famille affligée.

Le service solennel fut chanté par M. l'abbé Pierre Gagné, curé de la paroisse, assisté des abbés F. Labonté et O. Moquin comme diacre et sous-diacre. Le R. P. Simon Nivon, aumônier de l'hôpital, assistait au choeur. Les enfants de choeur étaient trois arrière-petits-enfants: Jean Mao, Gérald et Robert Durand, Guy Roch et Gilles Bazin.

Mmes Joseph et Marcel Bazin firent la quête.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial. Les porteurs étaient MM. Maurice, Raymond et Gabriel Durand, Gérald et Hubert Fouasse, et André Dupasquier, petits-fils et fils de la défunte.

M. l'abbé R. Bouchard, vicaire, dirigeait la chorale. Une foule nombreuse assista aux funérailles.

Remerciements

M. Fouasse et ses enfants remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur deuil. Les fleurs, bouquets spirituels, prières, assistance aux funérailles furent grandement appréciés. Un merci tout spécial au Dr Delaquis, aux gardes-malades et au personnel de l'hôpital Notre-Dame, ainsi qu'aux religieuses et au personnel du Foyer, pour les bons soins donné à leur épouse et mère.

Merci aussi aux dames dévouées qui ont servi le goûter à la famille après les funérailles.

St-Norbert

Concert Labrecque

Le vendredi 28 janvier, l'école secondaire de St-Norbert avait le privilège et l'honneur de recevoir le chanteur-comédien Jacques Labrecque, accompagné de Florence Lepage. Malheureusement, cette visite avait été imprévue; donc un grand nombre d'élèves n'ont pu rester pour le recevoir. Cependant, ceux qui sont demeurés, ont tous jouis de la personnalité dynamique de l'artiste. La plupart sont retournés l'écouter avec leurs amis le samedi suivant.

Concours oratoire

Mardi prochain 8 février à 8 h., aura lieu le concours oratoire local à l'Institut Collégial. Tous les parents et amis sont les bienvenus.

Equipe de Foyers

Dimanche soir 30 janvier, l'équipe des foyers de St-Norbert, composée des familles L. Arbez, L. Lucier, A. Gautron et H. Mangin, et ayant comme aumônier l'abbé R. Campeau, ont assisté à une réunion d'échanges avec d'autres équipes de la province. La majorité des couples ont constater le besoin de former une équipe centrale qui ferait le lien entre les équipes des foyers déjà formées et les gens qui désireraient former de nouvelles équipes. L'équipe de St-Norbert a accepté cette responsabilité.

Transcona

Réunion de la L.F.C.

Le 8 février, à 8 h. p.m., dans l'auditorium de l'école, aura lieu l'assemblée générale de la Ligue des Femmes Catholiques, section française, de la paroisse de l'Assomption.

Mme Marcel Augert, présidente du comité spirituel, est en charge du programme qui prendra la forme d'un "panel" sur un sujet aujourd'hui très en vogue, l'oecuménisme. Venez nombreuses encourager les dames qui se dévouent pour préparer cette soirée.

"Shower de l'Eglise"

Mme C. Bourgeois, membre de la Ligue, organise présentement un shower qui se tiendra le "Mardi Gras" 22 février dans l'auditourim de l'école. Toutes les dames sont cordialement invitées à apporter un ou plusieurs présents en vue de préparer le bazar annuel qui doit avoir lieu le samedi 2 avril.

Partie de cartes

Les amateurs de cartes de la paroisse et leurs amis seront heureux d'apprendre que le quatrième groupe de paroissiens organisera une partie de cartes qui aura lieu le 27 février, à 8 h. p.m., à la salle de l'école, angle des rues Rosseau et Leola. On vous attend nombreux pour cette soirée.

Trente-six équipes de Curling au Bonspiel de Notre-Dame-de-Lourdes

NOTRE-DAME-DE-LOURDES — Le Bonspiel annuel tenu du 24 au 31 janvier, remporta un grand succès, malgré le temps très froid. Les villages représentés étaient: St-Claude, St-Lupicin, Cardinal, Graysville, Miami, Somerset, Swan Lake, Treherne, Rathwell, Holland, Haywood et Notre-Dame-de-Lourdes.

Voici la liste des équipes gagnantes dans chaque compétition. Première compétition, 1er prix, équipe d'Harvey Stinson, de Treherne, 2e prix, équipe de Léo Badiou, de Swan Lake, 3e prix, équipe d'Edgar Crites, de Cardinal, 4e prix, équipe de René Comte, de Lourdes; deuxième compétition, 1er prix, équipe d'Armin Gitzel, de Graysville, 2e prix, équipe d'Harvey Stinson, de Treherne, 3e prix, équipe de Laurent Brisson, de Cardinal, 4e prix, équipe de Louis Comte, de Lourdes; troisième compétition, 1er prix, équipe de Fred Storey, de Miami, 2e prix, équipe de l'hôtel Commercial, de St-Claude, 3e prix, équipe de l'hôtel de Somerset, 4e prix, équipe de Firmin Bérard, de Lourdes; quatrième compétition, 1er prix, équipe de Léo Badiou, de Swan Lake, 2e prix, équipe de Roger Pantel, de Lourdes, 3e prix, équipe de Guy Chanel, de Lourdes, 4e prix, équipe de Firmin Bérard, de Lourdes. L'équipe de Harvey Stinson, de Treherne, remporta le prix "Grand Aggregate" pour avoir gagné le plus grand nombre de parties, et ceci, pour la troisième année consécutive. Ceci lui valut le trophée du tournoi. On pourrait souligner que trois équipes ont obtenu deux prix dans différentes compétitions, à savoir, l'équipe d'Harvey Stinson, de Treherne, l'équipe de Léo Badiou, de Swan Lake, et l'équipe de Laurent Brisson, de Cardinal. C'est l'équipe de Louis Comte, de Lourdes, qui fut la seule à enregistrer 7 points à un bout.

M. Meinrad Roch, président, remercie sincèrement, au nom du comité en charge, toutes les personnes qui se sont dévouées par leur travail, qui ont donné de beaux prix et qui ont assuré le succès de ce sport d'hiver. De plus, il remercie les demoiselles et dames qui, pendant de longues heures, ont servi les goûters, etc. Merci également à MM. Irénée Teffaine et Marcel Brisson, gardiens en charge du tournoi, qui ont si bien accueilli les équipes durant le bonspiel, et au poste de CKSB pour avoir donné le résultat des équipes gagnantes toute la semaine. Le comité reçut de grandes félicitations des joueurs. Avec la coopération de tous, ce bonspiel fut un vrai succès.

Bonspiel des dames

Les lundi et mardi 17 et 18 janvier, eut lieu le bonspiel annuel des dames, auquel 16 équipes prirent part. Voici la liste des équipes gagnantes dans chaque compétition: première compétition — 1er prix, équipe de Suzanna Badiou, de Swan Lake, 2e prix, Gwen Delf, de Rathwell, 3e prix, Mme Mitchell, de Rathwell, 4e prix, Evelyn Lafrenière, de Somerset; deuxième compétition — 1er prix, équipe de Marie-Ange Pantel, de Notre-Dame-de-Lourdes, 2e prix, Odile Badiou, de Lourdes, 3e prix, Martha Sala, de Lourdes, 4e prix, Angèle Augert, de Lourdes; troisième compétition — 1er prix, équipe de Isabelle Roch, de Lourdes, 2e prix, Annette Lejeune, de Lourdes, 3e prix, Thérèse Durand, de Lourdes, 4e prix, Cécile Bazin, de Lourdes.

La présidente remercie toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de ce bonspiel.

Bingo

Le dimanche 23 janvier eut lieu la soirée de bingo. Voici les noms des gagnants: prix de $25, Mme Ernest Jarnouin; prix de $10, Mme Julien Mabon, Albert Delaquis, Albert Comte, Ernest Deurbrouck, Marie Luten, Agnès Comte, I. Caswell, de Manitou, MM. A. Beaudry, de Swan Lake, Mel Murdy, de Manitou. Les prix d'entrée furent attribués à Mme Albert Bazin et M. Auguste Pantel, tous deux de Notre-Dame-de-Lourdes.

Prix de $5, Mmes Auguste Badiou, Jean Brisson, Hélène Brouzes, Clarisse Tranq, Angèle Augert, MM. Marcien Bosc, Philibert Tranq, Auguste Badiou, I. Carswell, de Manitou.

Le prochain bingo aura lieu le dimanche 6 février à 8 h. 30 p.m. Le gros lot sera de $500 en 56 numéros.

Lorette

Mariage Csuk-St-Pierre

Le 22 janvier, en la cathédrale Ste-Marie de Winnipeg, Mlle Ida St-Pierre, fille de M. H. St-Piere, de Lorette, unisait sa destinée à celle de M. Henry Csuk.

La mariée était ravissante dans sa robe en poult-de-soie rehaussée d'appliqués de perles fines. Son voile court était retenu par une rose en soie blanche et son bouquet se composait de roses rouges.

Le garçon d'honneur était M. William Bachinsky, et Mme Francis Stewart faisait fonction de dame d'honneur. La robe de cette dernière était en poult-de-soie vert pâle, agrémentée de broderie de même nuance. Ses accessoires étaient assortis et son bouquet se composait d'oeillets blancs.

Pendant la messe nuptiale, Mme Hélène Delionnet exécuta deux cantiques, accompagnée à l'orgue par Mlle Matte.

La cérémonie religieuse fut suivie d'un succulent souper et d'une soirée dansante.

Les nouveaux époux partiront pour un voyage en Colombie-Britannique où ils visiteront des parents; ils résideront ensuite à St-Boniface.

Syndic

Félicitations à M. Roméo Manaigre qui a été élu syndic le dimanche 23 janvier, remplaçant M. Jean Cournoyer, sortant de charge. Merci à celui-ci pour son dévouement envers la paroisse.

Ste-Rose-du-Lac

Décès de M. F. Pinette

M. Félix Pinette, un des pionniers du district, est décédé à sa résidence le samedi 22 janvier, à l'âge de 86 ans.

Le service funèbre eut lieu le mardi 25 janvier en l'"église paroissiale. Le R. P. J. Alarie, O.M.I., fit la levée du corps, tandis que le R. P. Gérard Pinette, O.M.I., fils du défunt, chanta la messe de Requiem, assisté de M. l'abbé Charles Vachon, curé de Dunrea, et du Père Alarie, comme diacre et sous-diacre. On remarquait au choeur la présence de MM. les abbés R. Lavoie, de Laurier, D.-J. Desjardins, de McCreary, et A. Gervais, de Ste-Amélie, ainsi que des RR. PP. J. Dorge et F. Turgeon, O.M.I.

Les porteurs étaient six petits-fils du défunt, MM. Gérald, Rémi et Benoît Pinette, Paul et Raymond Verhaeghe et Jean-Marie Caouette.

M. Félix Pinette est né à St-François-Xavier, Man., en 1879. En 1904, il épousait Mlle Philomène Archambault à Ste-Rose-du-Lac. Il s'installait à Ste-Amélie en 1905 et y demeura jusqu'en 1947, alors qu'il se retira à Ste-Rose-du-Lac.

Lui survivent, outre son épouse, ses enfants, Clément, de Red Lake, Ont., le Père Gérard Pinette, O.M.I., de Sioux Narrows, Ont., Gabriel et Alphonse, de Williams Lake, C.-B., Maurice, d'Ottawa, Fred, Jean, Jos.-Raymond et Georgette (Mme Gérard Verhaeghe), tous de Ste-Amélie, Lionel et Cécile (Mme Austin Tucker), de Ste-Rose-du-Lac, et Simone (Mme Paul Rivard), de St-Boniface, ainsi qu'une soeur, Anna (Mme Jules Feuillâtre), et en plus, 74 petits-enfants et 14 arrière-petits-enfants.

Sincères condoléances aux familles éprouvées.

Chevaliers de Colomb

Conseil Ste-Anne no 4819

Je suis un chevalier de Colob du troisième degré, conseil de Ste-Anne, en l'an Colombien 1965-66.

Pour un instant mes pensées retournent à l'an dernier: quel travail mon conseil a accompli dans ce beau champ d'action! Un bel esprit de corps en est résulté; je ressens une fraternité avec mes nouveaux frères ainsi qu'avec les conseils voisins.

Devrais-je me reposer? Suis-je devenu satisfait? Non, il ne le faut pas, ni moi ni mes frères, car ça gâcherait tout ce beau travail.

C'est une partie agréable de mon travail de laïc, car comme catholique il faut que j'utilise tous mes talents ou j'en répondrai un jour. Hélas, il y a tant à faire. Si mon temps le permettait, et mes capacités sont tellement limitées.

L'histoire de ma religion m'enseigne que nombre de chrétiens ont tourné leur regard vers Lui, le Seigneur, et L'ont servi de toute leur âme. Devrais-je faire un tout petit examen de conscience?

Que faire? un recommencement? Assister aux assemblées? Tenir mes dus en bonne ordre? Surtout, ne pas refuser lorsque je suis demander?

Le grand-chevalier m'a souligné que nous recevons deux Conseils à notre assemblée mensuelle. A moins de sérieuses obligations qui nous appellent ailleurs, assistons-y.

Pour le 'Charity Drive", c'est le "home stretch". On a vendu beaucoup de billets déjà. Vendons tous les billets possibles. Il y a tant de bien qui peut se faire avec cet argent.

Donc, le jeudi soir 3 février, à 8 h. 30, à l'école élémentaire.

Notre-Dame-de-Lourdes

Un incendie cause la mort d'une mère de famille et de ses 3 enfants

NOTRE-DAME-DE-LOURDES — Une jeune mère de famille, Mme Pierre-Léon Fouasse, a péri dans les flammes samedi dernier en tentant vainement de sauver tous ses enfants après en avoir passer deux par la fenêtre; son mari, debout dans un camion, les recevait dans ses bras.



Mme Alice Fouasse

Ange Fouasse



Antoine Fouasse

Raymond Fouasse

Après le sauvetage de deux de leurs fils, Gilles, 10 ans, et Denis, 9 ans, le père supplia sa femme de sauter à son tour, mais l'amour maternel l'emporta, et c'est ainsi que victime de son dévouement, Mme Fouasse, mourut avec ses trois enfants: une fillette de 8 ans, Ange, et deux fils, Antoine et Raymond, âgés respectivement de 7 et 6 ans.

De l'hôpital où on le soigne pour des brûlures, choc nerveux et talon fracturé, M. Fouasse donne quelques détails du tragique événement à son beau-frère, M. Yves Julien. A son réveil entre 6 et 7 heures du matin, la fumée envahissait déjà l'étage de la maison où tous dormaient; il voulut téléphoner pour appeler à l'aide mais la salle de séjour était déjà en flammes. Il demanda alors à sa femme de lui lancer les enfants par la fenêtre qu'il brisa pour sauter lui-même dans le camion en-dessous, se fracturant ainsi le talon.

Des voisins, M. et Mme Albert Fouasse, cousins éloignés des sinistrés, ayant aperçu l'incendie, tentèrent de porter secours, mais en vain; celle-ci courut alors à la ferme voisine pour alerter les pompiers et en vingt minutes à peine, 25 hommes arrivaient sur les lieux, à 4 milles du village. Il était malheureusement trop tard: l'incendie avait tout ravagé. Les corps furent sortis des débris le dimanche après-midi et l'on croit que les enfants avaient été asphyxiés sans se réveiller.

La paroisse, qui compte quelques 1,100 habitants, a été profondément affligée par cette douloureuse épreuve qui touche de près nombre de familles de l'endroit apparentées aux victimes, et comme marque de sympathie, on a contremandé la soirée folklorique du fameux chanteur canadien, Jacques Labrecque.

Letellier

L.F.C.

Le 20 janvier eut lieu l'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques à l'école du village. Bravo aux vingt-deux dames qui sont venues malgré le froid rigoureux.

L'assemblée débuta par la prière présidée par Mme la présidete, puis les rapports des divers comités furent donnés.

Mme M. Gilmore, présidente, rappela aux membres d'apporter leurs annales et magazines chez elle ou chez Mme Fraser, le tout devant être envoyé aux divers hôpitaux ou Foyers. Elle suggèra aussi que les dames offrent leur service à la Croix Rouge en faisant, soit des tricots ou de la couture. Mme Eudore Cadieux se chargea de leur écrire.

Mme Nap. Comeault lança un appel demandant des bijoux usagés pour être envoyés aux Missions de Scarboro. Les dames intéressées pourront les lui faire parvenir.

Mme Arthur Fontaine lut un texte du livre "Peuple de Dieu en marche". Mme Antonin Jutras, présidente diocésaine, accepta d'en faire les commentaires, notre aumônier ayant été empêché d'assister à l'assemblée.

Le comité d'Education avait invité comme conférencier, M. Desrochers de l'Association du Bien-être social. Il nous fit un résumé du travail immense accompli par cette association. Lui seul, nous dit-il, a sous ses soins trois cents orphelins dont la majeure partie viennent de foyers brisés. Les enfants manquent beaucoup de surveillance et surtout d'affection. Il conseilla aux jeunes couples de ne pas craindre d'accepter les bons conseils des parents concernant les enfants; leur expérience peut être d'un grand secours pour former de bons enfants.

Mme Pierre Barnabé su, dans des paroles bien choisies, remercier M. Desrochers d'avoir bien voulu se rendre à Letellier malgré la température inclémente et lui dit que toutes les dames lui en étaient bien reconnaissantes.

Félicitations

A M. et Mme Denis Fortier à l'occasion de la naissance d'une fille.

Voyageurs

M. et Mme Hervé Barnabé sont en promenade en Californie pour trois semaines. Ils sont accompagnés de M. et Mme Norbert Tétreault, de St-Boniface.

Parties de cartes

La partie de cartes du 23 janvier fut un autre succès. Le groupe no 4, qui l'a organisée, désir remercier tous ceux qui ont bravé la mauvaise température pour venir les encourager. Le groupe no 5 est prêt pour celle du 6 février et désir lancer une invitation à toute la paroisse et aux paroisses environnantes.

Ste-Geneviève

Assemblée annuelle

Le 21 janvier dernier avait lieu, à l'école du village, l'assemblée annuelle de la Caisse Populaire. M. René Toupin, invité d'honneur, félicita les membres pour l'augmentation de l'actif, le plus élevé depuis la fondation de la Caisse, soit $40,259.58 à comparer à $23,311.74 en 1964. Ceci est dû en grande partie à la dévouée gérante, Mme René Desrosiers, qui fit beaucoup de propagande.

Les élections donnèrent les résultats suivants: directeurs — M. Raymond Legal, président, M. Lucien Legal, vice-président, MM. Alphonse Duhamel, Alfred Gauthier et Charles Legal; comité de crédit — M. Louis Fiola, président, MM. Ernest Desrosiers et Léon Domez; comité de surveillance — Mme Lucien Legal, présidente, Mme Ernest Desrosiers et M. Claude Lansard. Mme René Desrosiers demeure gérante et son époux fut nommé assistant-gérant.

Le président de l'assemblée, M. R. Desrosiers, s'acquitta de sa tâche avec grande simplicité. Les rapports furent lus par les présidents de chaque comité: direction, M. Raymond Legal, qui avait remplacé M. Joseph Bourgouin, décédé en octobre; crédit, M. Louis Fiola; surveillance, M. Claude Lansard.

L'assemblée se termina par un succulent goûter préparé et servi par Mmes R. Desrosiers et L. Legal et Mlle Gisèle Legal.

Çà et là

Le dimanche 23 janvier, M. l'abbé L.-P. Jean, curé, donna le rapport financier qui fut très satisfaisant malgré la perte de plusieurs bons paroissiens, entre autres, M. et Mme Florent Robert, partis demeurer à St-Boniface; M. et Mme Joseph Desrosiers, déménagés à Ste-Anne-des-Chênes; M. et Mme Frank Rowan, à Richer, et M. et Mme Joseph Chamberland, en Colombie-Britannique.

Bienvenue aux nouveaux arrivés: MM. et Mmes Rosaire Fontaine, René Fontaine et Rolly Gauthier, ainsi qu'aux deux jeunes familles Ricard.

Le gros lot au bingo a été enfin gagné. Le chanceux fut M. Omer Baron, de Richer ($150.00 en 61 numéros). Félicitations.

Assemblée annuelle de la Caisse Populaire de Laurier, Man.

LAURIER — L'assemblée annuelle de la Caisse Populaire eut lieu le mardi 25 janvier.

Dans son discours de bienvenue, M. Paul Delaurier, président de la Caisse, se dit heureux d'avoir à annoncer, encore cette année, un progrès remarquable, l'actif ayant monté de $50,000 pour atteindre maintenant plus de $313,000. Les prêts en cours dépassent $275,000. Le fonds de réserve est monté à plus de $10,000. Un grand nombre de sociétaires se servent de chèques et la dévoué gérante, possède maintenant une aide en la personne de Mme Albert Letain.

Dans son rapport, M. le président rappela que la Caisse célèbre cette année son vingt-cinquième anniversaire. En effet, c'est en 1941 qu'elle fut fondée par le dévoué curé d'alors, M. l'abbé Maurice Pierquin.

M. Louis Saquet, président du comité de crédit, fit remarquer qu'en 1965, la Caisse prêta entre autres, $9,110 pour éducation et $66,865 pour achat de terre.

M. Louis Denniel donna le rapport du comité de surveillance et termina en disant: "La Caisse fonctionne très bien et le comité de surveillance est satisfait du bon travail de la gérante, Mme E. Bouchard".

A l'élection qui suivit, M. Philippe Gamache fut réélu directeur et M. Edgar Boisvert au comité de crédit. M. Albert Dequier remplace M. Albert Letain, qui après de nombreuses années de service, se retire du comité de surveillance.

Grand merci à MM. A. Toupin et R. Jubinville, venus de St-Boniface malgré le froid, pour favoriser l'assemblée de leurs bons conseils.

La Caisse compte 423 membres.

M. Clément Bouchard gagna le prix d'entrée et un goûter fut servi.

Çà et là

M. et Mme Octave Assailly sont revenus d'un voyage de deux semaines à Delhi, Ont.

M. Paul Maquet est de retour d'un voyage de dix jours à Armprior, Ont., où il a suivi un cours de défense civile.

Malgré le froid, le curling bat son plein. Onze équipes se disputent le trophée.

Les "bantams" et "tom thump" jouent toujours dans la ligue comprenant des équipes de Ste-Rose, McCreary et Kelwood. Disons qu'ils gagnent aussi souvent qu'ils perdent.

La Caisse Populaire de St-Pierre démontre l'entraide coopérative

ST-PIERRE — Plus de 75 sociétaires de la Caisse Populaire de St-Pierre se sont réunis pour leur 28e assemblée annuelle à la salle du Centre récréatif de St-Pierre, le mercredi 19 janvier.

Après la prière des coopérateurs, récitée par le président, M. René-J. Mulaire, il y eut le tirage du prix d'entrée qui échut à Mme H. Lapointe. Le président souhaita ensuite la bienvenue à tous et présenta le rapport du bureau de direction dont voici les grandes lignes:

La Caisse compte 855 membres dont 444 adultes, 398 enfants et 13 sociétés; l'actif a augmenté de $406,863 à $457,684 (environ 13 pour cent). Depuis la fondation, $1,881,811.45 furent prêtés aux sociétaires et de ce montant, un seul prêt a été perdu, soit $950.22. Le fonds de réserve actuel est de 27,791.88. $200 par mois sont versés à la Centrale des Caisses Populaires du Manitoba comme placement à court terme et se chiffre actuellement à $40,000. Les directeurs ont tenu 12 assemblées régulières, quatre assemblées conjointes et deux spéciales; ils ont aussi assisté à l'assemblée annuelle du Conseil de la Coopération et à la régionale des Caisses Populaires du district, pour y étudier les effets du rapport de la Commission Porter et de la possibilité de former un fonds de sécurité pour les Caisses Populaires du Manitoba.

En septembre, M. Chabalier, inspecteur des Caisses Populaires et son assistant, M. Philippe Jubinville, ont fait la visite de la Caisse et donné un rapport détaillé de toutes ces opérations. Les trois comités réunis conjointement l'ont étudié et ont apporté les corrections nécessaires. M. Lacroix, de l'Assurance-Vie Desjardins, vint aussi présenter son rapport: les contrats sont en ordre et 10 sociétaires se sont vu accorder des réclamations au montant de $1,692.13, durant l'année écoulée.

M. Mulaire ajouta "qu'on ne pouvait passer sous silence le dévouement de la gérante, Mlle Orise Lapointe. L'ordre et la tenue de ses livres font l'honneur de notre Caisse Populaire".

Comité de crédit

Le rapport de ce comité, présenté par M. Philippe Roy, ne varie guère de celui de l'an dernier, et pour cause! Ses trois officiers se sont rassemblés 45 fois durant l'année pour étudier 144 demandes d'emprunt, 26 contrats de délai, etc; quatre emprunts seulement furent refusés. Ces prêts dont le total est de $196,639.13, sont répartis sur des objectifs très divers dont le commerce et l'agriculture viennent en tête; les prêts hypothécaires sont de $71,237.65, et l'Education y figure pour $1,780.

M. Roy note que la tâche du comité de crédit devient de plus en plus difficile et qu'il faudrait à ce comité une source sûre d'information légale.

Comité de surveillance

M. Gilles-J. Mulaire présenta le rapport de ce comité lequel a tenu huit assemblées régulières et quatre réunions conjointes avec les autres comités. La vérification des livres a été faite souvent, et les comptes "Caisse et Banque", garanties, billets, polices d'assurance, examinés à diverses reprises et toujours en bon ordre. Comme surveillants de la Caisse Populaire de St-Pierre, ce comité affirme que tous les officiers de cette Caisse ont travaillé encore cette année avec enthousiasme, harmonie et savoir-faire.

Caisses Scolaires

Les Caisses Scolaires, notamment celle de l'école élémentaire révèlent de beaux progrès: 150 élèves de l'Institut Collégial ont déposé $666 au cours de l'année 1965 et celle-là qui compte 344 membres, en a placé $1,668.99; $8,516.77 depuis sa fondation en septembre 1957, cela fait une épargne moyenne de $100 par mois environ.

Exécutif pour 1966

Comme témoignage de confiance envers les officiers de la Caisse Populaire locale, tous furent maintenus dans leurs fonctions. Ce sont: au bureau de direction, MM. René-J. Mulaire, Jean Lahaie, Jean Banville, Jean-M. Gagnon et Albert Morrissette (réélu); comité de crédit: MM. P.-J. Roy, Jos. Bédard et Raoul Hébert (celui-ci a remplacé M. Norman Rochon au cours de l'année et est maintenant élu pour 3 ans); comité de surveillance: MM. Gilles Mulaire et Edouard Robidoux, Mlle Jeanne Massicotte, Irène Garand et Adélina Côté (ces deux dernières furent réélues pour 3 ans). Mlle Orise Lapointe est la gérante avant comme gérant-adjoint, M. Olivier Beaudette.

Après ces élections et discussions d'affaires, M. le président donna la parole à M. Louis-J. Lemoing, propagandiste du Plan de Sécurité Familiale. Celui-ci félicita d'abord M. Mulaire d'avoir dirigé l'assemblée en expert, ainsi que les Caisses Scolaires pour le beau travail d'éducation accompli depuis leur fondation.

Il nous expliqua le Plan de Sécurité Familiale, assurance collective à prime minime. Il fit surtout ressortir qu'en adhérant au plan, nous aidions définitivement l'Association des Canadiens français au Manitoba. Il est très confiant que dans quelques années, il y aura au moins 2,000 membres actifs.

Vint ensuite M. J. Chabalier, inspecteur des Caisses Populaires, qui expliqua le travail important d'inspecteur des Caisses. Il fit surtout ressortir l'importance du but d'une caisse populaire qui est bien la formation à l'épargne du peuple et qui est en même temps l'école de l'entraide amicale. "C'est bien ce que les rapports annuels démontrent", dit-il. Il termina par ces mots: "Ce qui est fait à St-Pierre, est bien fait."

L'assemblée annuelle à St-Pierre fut l'une des plus fructueuse. Beaucoup de sociétaires intéressés posèrent des questions afin de mieux connaître leur société. Tous, sans exception, se dirent satisfaits d'une augmentation au boni de 4 à 4¼ pour cent. Preuve que notre Caisse va de l'avant et promet davantage pour l'avenir.

La Broquerie

Réunion annuelle

La réunion annuelle de la division scolaire St-Joachim avait lieu à l'école élémentaire le mardi 18 janvier. M. Alphonse Boily fut nommé président de l'assemblée et Mme Roméo Gauthier, secrétaire.

M. Henri Nicolas, commissaire sortant de charge, fut remplacé par M. Eugène Verrier. Les autres commissaires sont les suivants: MM. Denis Nadeau, Philippe Laramée, Georges Choiselat et Laurent Dubé.

Çà et là

Le dimanche 30 janvier, la Rév. Sr Marie-de-la-Croix, M.O., supérieure à la mission de Duck Bay, était de passage dans sa famille alors qu'elle visitait son père, M. Wilfrid Carrière, gravement malade à l'hôpital.

Voeux de meilleure santé à M. Joseph Baicaen, qui fait un stage au sanatorium de St-Boniface, et à la petite Monique Nadeau, de retour de l'hôpital.

M. David Savard est de retour d'un voyage en Californie où il visitait des parents et amis. Il fit le voyage en compagnie de son cousin, M. Paul Savard, de St-Boniface.

3. Les Néo-Canadiens veulent garder leur langue

Le Canada s'interroge

Le troisième groupe à s'intéresser activement aux travaux de la Commission Laurendeau-Dunton aura été celui qu'on désigne communément sous le nom de "Néo-Canadiens".

Et cela était normal. Si la commission royale a reçu pour mandat de rechercher la meilleure façon de réaliser "l'égalité entre les deux peuple fondateurs" du pays, on l'a aussi chargée de tenir compte "de l'apport des autres groupes ethniques à l'enrichissement culturel du Canada" et des "mesures à prendre pour sauvegarder cet apport".

Les Néo-Canadiens se sont présentés nombreux aux diverses audiences publiques tenues par les commissaires royaux. Les Ukrainiens, en particulier, ont voulu profiter à cent pour cent de l'occasion qui leur était offerte. A eux seuls, même s'ils ne sont pas les plus nombreux, ils ont parlé plus souvent et plus fort que tous les autres groupes ethniques réunis.

Mais que veulent, au juste, les Néo-Canadiens? En gros, ils veulent que soit réalisé ce qui est implicite dans le mandat même de la Commission royale, c'est-à-dire qu'on leur permette de contribuer à l'enrichissement culturel du pays tout entier.

La plupart de ces groupes ont répété, à maintes et maintes reprises, que le Canada n'est pas un pays biculturel, mais un pays multiculturel. Le pays, pour eux, est une mosaïque de cultures, et la chose devrait être reconnue dans la pratique.

Aussi, inutile de dire que leurs protestations ont été nombreuses contre le nom même de la Commission royale. Plusieurs ont même recommandé énergiquement que le mot "biculturel" disparaisse de l'appellation qu'on a donnée à cette commission d'enquête.

Assimilation ou intégration

Pour les Néo-Canadiens qui se sont fait entendre aux diverses audiences publiques, les divers groupes ethniques ne sauraient apporter rien de véritablement valable au point de vue culturel si on ne leur permet pas de sauvegarder leur culture.

Parler de biculturalisme équivaut, à leurs yeux, à les menacer d'assimilation. Le Canada, disent-ils, s'est toujours dit opposé à la politique américaine du creuset. Il importe que la pratique corresponde à d'aussi belles intentions.

Les Néo-Canadiens comprennent, en général, qu'ils doivent s'intégrer à l'un ou l'autre des deux principaux groupes culturels. Mais ils ne veulent pas d'une intégration qui serait synonyme d'assimilation. Ils veulent y transposer avec eux les richesses de leurs cultures.

Enseignement de la langue

Or, comme l'un des grands éléments d'une culture réside dans la langue qui en est l'expression, tous ces groupes non français, non anglais ont vivement insisté pour qu'on les aide à maintenir leur langue maternelle. Ils veulent que leur langue soit enseignée à l'école, comme matière de cours, aux frais des contribuables.

Ils veulent aussi qu'on les aide à maintenir leurs diverses associations culturelles: musées, troupes de théâtre, de folklore, etc. Radio-Canada devrait également, prétendent-ils, consacrer une certaine proportion de ses émissions à faire connaître ces trésors culturels des Néo-Canadiens. En général, on ne réclame pas d'émissions dans les langues de ces groupes, mais dans l'une ou l'autre des deux langues officielles. C'est le grand public qu'on veut atteindre.

L'un des principaux arguments qu'ils apportent en faveur de l'enseignement de leur langue se situe au niveau de la politique internationale du Canada. Le monde des affaires et celui de la diplomatie, disent-ils, exigent la connaissance de plusieurs langues.

Avec les Néo-Canadiens, le Canada possède un réservoir possible de linguistes. Il ne serait que sage de l'exploiter.

Notion du bilinguisme

Dans l'ensemble, les Néo-Canadiens concèdent que le Canada est officiellement un pays bilingue. Ils n'exigent pas qu'il soit multilingue.

Et, dans l'ensemble encore, on reconnait que bilinguisme signifie usage de l'anglais et du français. Mais tous ne l'entendent pas de la sorte. Ainsi, pour certains de leurs porte-parole, le bilinguisme doit être interprété comme l'usage d'une des deux langues officielles, plus n'importe quelle autre langue. Un Canado-Ukrainien, par exemple, serait bilingue s'il parle l'anglais et l'ukrainien, ou le français et l'ukrainien.

Ce que ces groupes minoritaires craignent, c'est qu'après avoir appris l'anglais — car c'est le cas de la presque totalité d'entre eux — on les force encore à apprendre le français. Et c'est pourquoi, sans réclamer un statut officiel pour leur langue, ils voudraient quand même qu'elle soit reconnue pour établir leur "bilinguisme".

Les peuples "fondateurs"

Evidemment, ces idées sont surtout véhiculées par les porte-parole de l'Ouest de ces diverses minorités, Comme nous l'avons déjà souligné, il est difficile aux Allemands, aux Ukrainiens ou aux Polonais de l'Ouest, pour ne signaler que ceux-là, d'accepter que les Canadiens français aient des droits qu'eux n'auraient pas.

Aussi plusieurs d'entre eux s'en prennent-ils également à l'expression "peuples fondateurs" que l'on retrouve dans le mandat de la Commission pour désigner les Canadiens anglais et les Canadiens français. Pour eux plusieurs autres groupes nationaux ont aussi fait oeuvre de pionniers au Canada et sont en droit de réclamer le titre de "fondateurs".

Ces gens-là, répétons-le, pensent surtout en fonction de l'histoire de l'Ouest qu'ils connaissent mieux que l'histoire canadienne en général. Les provinces du Manitoba, de l'Alberta, de la Saskatchewan ou de la Colombie-Britannique sont entrées ultérieurement dans la Confédération en acceptant les conditions de l'union intervenue en 1867. Mais certains, semble-t-il, ne détesteraient pas profiter de la réouverture, en quelque sorte, des négociations, pour faire valoir leurs états de service et des exigences qu'ils n'étaient pas en mesure de formuler il y a un siècle.

Les mémoires et la réalité

En général, les mémoires présentés par les Néo-Canadiens adoptent, là-dessus, des attitudes assez rigides. Ils s'opposent à ce qu'ils appellent un bilinguisme "imposé".

Mais il est à noter que personne ne réclame un enseignement dans sa langue maternelle. On veut que la langue maternelle soit "sujet" et non "langue d'enseignement".

De plus, si l'on ne veut pas se faire imposer le français, on ne dit pas que l'enseignement en français pour les minorités francophones devrait être interdit. La Fédération de la presse ethnique a même affirmé que le droit d'utiliser le français ou l'anglais comme langue d'enseignement au Canada est fondamental à l'existence du Canada comme nation.

Et, d'ailleurs, il ne faut pas oublier que les mémoires présentés à la Commission Laurendeau-Dunton dataient souvent d'un an et même davantage. Une évolution s'est manifestement produite depuis ce temps, qu'on a pu déceler dans certaines discussions devant les commissaires ou en dehors de la Commission.

Rapprochement possible

Cette évolution a été provoquée, en bonne partie, par les pourparlers que le premier ministre Jean Lesage a eus avec des représentants de ces groupes, en octobre dernier, à Winnipeg. Les mémoires avaient été rédigés antérieurement à ces pourparlers.

Au fait, on parait se rendre compte maintenant que Néo-Canadiens et Canadiens français n'ont rien à gagner à se faire la guerre, au contraire, qu'ils ont tout à perdre.

Et la distinction faite l'an dernier par le juge Lindal, entre langue, véhicule d'enseignement et langue, sujet d'enseignements semble avoir ouvert les yeux à plusieurs. Si l'on allait continuer à ne permettre le français que comme sujet d'enseignement, il est sûr que les autres idiomes ne pourraient prétendre à pareil traitement. Par contre, si le français était finalement accepté comme langue d'enseignement, l'opposition deviendrait sûrement moins forte à l'acceptation des autres langues comme sujets d'enseignement.

Plusieurs porte-parole du Canada français ont appuyé les revendications des Néo-Canadiens sous ce rapport. Ils ont donc prouvé qu'ils ne nourrissaient pas d'hostilité envers ces derniers. Ceux-ci paraissent l'avoir apprécié. Le rapprochement, en tout cas, est bel et bien amorcé. Et le travail de la Commission devrait en être facilité d'autant.

Vincent PRINCE.
(La Presse, Montréal)

Le programme d'achat d'actions-épargne de GM

La société General Motors du Canada a procédé la semaine dernière à la remise de $4,625,000, partie en argent, partie en actions de la société et en obligations du Canada, à 2,654 employés qui avaient participé au programme d'achat d'actions-épargne de GM, classe 1960. C'est le président de General Motors du Canada qui a fait l'annonce de cette remise au nom des sept sociétés GM du Canada.

"Le programme d'achat d'actions-épargne de GM encourage nos employés à épargner régulièrement et leur fournit l'occasion de devenir actionnaires, a déclaré M. Walker.

"Actuellement, 87 pour cent des employés admissibles participent au programme et versent en moyenne 8 pour cent de leur salaire. Depuis le début du programme, qui a eu lieu il y a près de dix ans, le personnel de GM a ainsi épargné $20,000,000. En ajoutant à cette somme la contribution de la société, au 31 décembre 1965, on a pu acheter 362,195 actions ordinaires de GM et des obligations du Canada d'une valeur au pair de $11,000,000."

Les classes formées chaque année en vertu du programme arrivent à échéance cinq années complètes après l'année de leur formation. La prochaine distribution aura lieu en 1967 pour les employés de la classe 1961.

Depuis janvier 1960, les employés ont la possibilité de choisir un programme d'épargne-retraite enregistré, en vertu duquel une partie des épargnes de l'employé peut servir à l'achat d'une rente viagère au moment de sa retraite ou à la cessation du service.

Les sociétés General Motors au Canada comprennent General Motors of Canada, McKinnon Industries, Frigidaire Products of Canada, General Motors Diesel, General Motors Acceptance Corporation of Canada, Motors Holding of Canada et Motors Insurance Corporation.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

Point n'est besoin de manger de la vache enragée pour être de mauvaise humeur à table. Vous n'avez qu'à continuer comme vous faites maintenant. Mais quelqu'un ayant dit que la musique adoucit les moeurs, CFNS s'est vu dans l'obligation de calmer la vache . . . C'est pourquoi il vous présente "Musique en dinant" tous les soirs de 6 h. 15 à 6 h. 45.

Le ruminant sera délicieux, la race porcine vous fera venir l'eau à la bouche, même le cheval vous amènera le sourire aux lèvres, si vous l'assaisonnez d'un peu de musique douce.

La digestion, votre pire problème, se fera au rythme des accords de mélodies rêveuses, accrochées çà et là par votre disc-jockey, aux flancs de votre estomac. Même le vulgaire "hot-dog" vous donnera des sensations de gourmet, si vous avez la bonne idée de mettre de la musique par-dessus la moutarde.

Dissipez les odeurs d'oignons sur une musique enchanteresse...
Aveuglez le mouton que vous mangez, avec une sonnerie de trompette...
Sur une musique qui invite à la paresse...
Allumez une bonne cigarette...
Et digérez avec ivresse...
Sur une douce musique, une caresse...

Donc, "Musique en dinant", à 6 h. 15, 1170.

Gilbert Bouchard.

PALMARES DE LA SEMAINE à DISC-O-CLUB

1. Une grenouille dans le vent — Dominique Michel
2. La jeunesse '65 — Daniel Giraud
3. Aline — Christophe
4. N'oublie pas que je t'aime — Denise Brousseau
5. Il Silenzio — Dalida
6. Amour compliqué — Michel Meunier
7. Ma vie — Eric Richard
8. Les p'tits papiers — Regine
9. Je sais — César et ses Romains
10. Mon coeur qui bat, tout bas — Yolanda Lisi

Prédiction . . .
Chanson en rondelles — Adamo

Domremy

Funérailles de Mme M.-L. Houle

Les funérailles de Mme Marie-Louise Houle, de Domremy, décédée à l'hôpital local le samedi 22 janvier, à l'âge de 82 ans, eurent lieu le mardi 25 janvier dans la cathédrale du Sacré-Coeur de Prince-Albert. M. l'abbé A.-J. Houle, beau-frère de la défunte, chanta la messe de Requiem, assisté de MM. les abbés J.-A. Coursol et J.-M. Boutin, comme diacre et sous-diacre. La chorale de la cathédrale fit les frais du chant sous la direction de M. Henri Paulhus. Mme Simonne Ward touchait l'orgue.

Etaient présents au sanctuaire: Son Exc. Mgr L. Morin, évêque de Prince-Albert, Mgr M. Leblanc, MM. les abbés L. Meehan et L. Gaudet.

Les porteurs étaient six petits-fils de la défunte.

Des prières furent récitées le lundi soir 24 janvier au Salon mortuaire MacKenzie (W. T. Beaton et H. J. Jordan) qui était en charge des arrangements funèbres. L'enterrement eut lieu dans le lot de famille au cimetière South Hill.

La défunte laisse dans le deuil trois fils, Joffre, de la Colombie-Britannique, Albert, de Domremy, et Omer, d'Arborfield; six filles, Mmes F. Roy (Aimée), de Tisdale, W. Nichols (Hélène), de Hudson Bay, J. Kusch (Eva), de Prince-Albert, E. Isinger (Alice), de Duck Lake, H. Roy (Louise), de Domremy, et Adrienne, de Prince-Albert; 37 petits-enfants et un frère, D. Savidan, de Saskatoon. Son mari, M. Omer Houle, la précéda dans la tombe en 1955.

Mme Houle naquit en France et vint demeurer dans le district de St-Louis en 1898. Elle résida à Bellevue de 1924 à 1958, puis se retira à Domremy en 1958. Elle était un membre actif de la congrégation des Dames de Ste-Anne.

Saint-Front

Çà et là

A cause du temps froid et des tempêtes, le courrier de St-Front a dû changer de direction et n'arrive que deux fois par semaine au lieu de trois, ce qui est assez inconvénient pour la paroisse.

Le curling avec ses huit équipes a repris son cours régulier de trois joutes par semaine en commençant le 12 janvier.

Les fils Syrenne, Auguste, Horace, Claude et Jean font partie du club de hockey de Quill Lake.

M. François Prévost qui était employé comme chauffeur de taxi à Thompson, Man., a passé quelques jours chez ses parents, M. et Mme Jos.-A. Prévost, avant d'aller poursuivre la 2e partie de son cours au Business College à Saskatoon.

M. et Mme P. Tessier ont reçu la nouvelle que leurs fille et gendre, M. et Mme Conrad Brisson, de Merritt, anciennement de cette paroisse, ont fait l'acquisition d'un hôtel de 35 chambres avec salle de débit à Ladysmith, Ile de Vancouver, C.-B. C'est un bel emplacement avec vue sur la mer. Voeux de succès à M. et Mme Brisson dans leur nouvelle entreprise.

Souhaits de prompt rétablissement à Mme Henri Moyen qui est patiente à l'hôpital de Spalding depuis le 13 janvier.

M. Lucien Plamondon, fils de M. et Mme Georges Plamondon, est parti pour Edmonton, Alta, où il espère trouver du travail.

M. H. Moyen a accompagné le wagon de 24 bêtes à cornes qu'il est allé vendre au marché à bestiaux à St-Boniface, Man. Il a profité de ce voyage pour visiter sa parenté, à Winnipeg, Ste-Anne, Richer, et Ste-Rose du Lac, Man. Il est revenu chez-lui au volant d'une automobile Dodge, modèle 1966.

M. et Mme Maurice Bussière ont conduit Mme Marie Moyen à Zenon Park pour une consultation chez son médecin et celui-ci l'a fait hospitaliser.

Le bonspiel de St-Front a commencé le 23 janvier avec 16 équipes qui se disputèrent les prix: six équipes locales et dix des villages voisins: Rose Valley, Dahlton, Scrip et Maicam.

Dames de Ste-Anne

Les Dames de Ste-Anne ont tenu leur réunion mensuelle le 23 janvier à la demeure de Mme Dina Strat où 15 membres s'étaient rendus. La présidente, Mme Aline Thévenot, ouvrit l'assemblée par la prière d'usage. La secrétaire, Mme C. Basset, lut le procès-verbal et donna le rapport financier pour l'année 1965.

Durant l'année 1965, les Dames ont préparé et servi trois banquets de noces; elles ont pris charge du souper paroissial. Après un don fait à la Marhce des Dix Sous, et celui de $350 comme contribution à l'achat du nouvel orgue pour l'église, il leur reste en banque au-delà de $300.

Un comité formé de Mmes Elise Moisan, Aline Thévenot et Dina Strat, fut nommé pour s'occuper de faire construire un nouveau comptoir dans la cuisine du sous-sol de l'église. Le jeu de salon qui a bien amusé les dames a rapporté $1.50. La charmante hôtesse, aidée de sa soeur, Mme C. Basset, et de Mme Elise Moisan, a servi un délicieux goûter.

La prochaine assemblée aura lieu le 27 février à la demeure de Mme Germaine Fortin.

La Journée de l'ACFC

NORTH BATTLEFORD
Contribution globale: $100.00

MEYRONNE
$5.00: M. et Mme Marcel Monette.

DEBDEN
Contribution globale: $179.15

DOMREMY
Contribution globale, 2e versement: $320.00

GRAVELBOURG
Contribution globale: $725.00

HOEY
Contribution globale: $40.00

ST-FRONT
Contribution globale: $150.00

DUCK LAKE
Contribution globale: $300.00

LAFLECHE
Contribution globale: $100.00

ST-ISIDORE DE BELLEVUE
$20.00: Soeurs de la Présentation de Marie.

$10.00: M. l'abbé Alexandre Paradis.

$5.00: Gérard Chamberland, Ronald Gaudet, Paul Gareau, Edouard Deault, Camille Gaudet, Arthur Gareau, Omer Deault, Gilles Gaudet, Aubin Grenier, Alfred Gaudet, Hector Gaudet, Bernard Grenier, Gérald Gaudet, Roger Gaudet, Emile Topping, Denis Gaudet, Mme Bernadette Ethier, Edgar Topping, Gonzague Gaudet, Baptiste Duval, Mme Edgar Topping, Mme Yvette Gaudet, Louis Favenec, Georges Toullelan, Mlle Agnès Gaudet, Gilbert Gareau, Procule Théoret, Raymond Gaudet, Donat Gareau, Urbain Théoret, Emile Gaudet, Conrad Gareau, Félix Pelletier, Jean-Camille Gaudet, Médéric Gareau, Mlle Georgine Gareau, Pierre Gareau, Georges Gareau.

$4.00: Simon Gaudet, Arcade Gaudet.

$3.00: Robert Deault, Dom.-Léo Grenier, Gildas Grenier, Alain Gaudet, père, Dollard Grenier, Julien Gaudet, Jean Gaudet, Henri Duval.

$2.00: André Boutin, Jean-Paul Gareau, Maurice Grenier, Sylvio Gaudet, Antoine Gareau, Mlle Marie Grenier, Lionel Gaudet, Réal Gareau, Robert Gaudet, Mme Adéline Gaudet, Rémi Gareau, Jacques Gaudet, Mme Noëlla Gaudet, Hervé Grenier, Mme Marie-B. Gaudet, Saül Théoret, Pierre Cousin, Norman Morrisson, Joe Baudais.

$1.00: Victor Dubois, Alfred Gareau, Léopold Gaudet, Alain Gaudet, fils, Xavier Gareau, Paul-Emile Gaudet, Georges Topping, Réginald Gareau, Marcel Gaudet, Moïse Topping, Mlle Hélène Grenier, Mme Eugénie Gareau, Sylvio Théoret, Gérald Leblanc, Aimé Forcier, Gaston Ethier, Orphir Tessier, Joe Tessier, Anthime Tessier, Lorenzo Tessier, Louis Tessier, Alphonse Jobin, Rodrick Morrisson, Mme Armandine Gareau.

Total: $314.00

Statistiques Agricoles

Le Bureau Fédéral de la Statistique rapporte qu'au cours des neuf premiers mois de 1965 les exploitations agricoles canadiennes ont encaissé $2,659.4 millions, soit une augmentation de 5.4 pour cent par rapport au record antérieur de $2,523.4 millions pour la même période en 1964.

L'augmentation des sommes encaissées est attribuée en grande partie aux versements effectués par la Commission Canadienne du Blé, ainsi qu'au rendement plus satisfaisant de la vente des pommes de terre, des bêtes à cornes, des porcs et des produits laitiers.

Il y aura 25 ans cette année, les religieuses de Notre-Dame-de-Chambriac arrivaient à Ferland, Sask. On peut dire qu'elles ont formé ou contribué du moins à la formation de la plus grande partie des paroissiens. Elles ont commencé avec deux classes qu'on pourrait appeler aujourd'hui des écoles de fortune, tellement le mobilier était sobre et sommaire. Ce qui n'a pas empêché leur enseignement de briller dans l'effort, la réussite et le mérite. Les religieuses de Ferland jouissent maintenant d'une école neuve, moderne et bien équipée. Son enregistrement officiel, comme l'indique le mur d'entrée, est bilingue et bien campé: Ecole Ferland School. La semaine dernière, ces dévouées institutrices recevaient à Ferland même la visite officielle de leur chère supérieure générale, la Rév. Mère Marie-Léa, arrivée récemment de leur maison-mère à Chamalières, près de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), France.

Dans cette photo les religieuses de Ferland sont groupées autour de leur Mère générale, née Léa Robert, à St-Pie de Letellier, Man., le 4 décembre 1900. Soeur de Mgr Joseph-Z. Robert, vicaire général du diocèse de St-Boniface, elle est supérieure générale depuis 18 ans. De gauche à droite, première rangée: Soeur Marie-Stella, Rév. Mère Marie-Léa et Soeur Marie-Majella, principale de l'école de Ferland; à l'arrière: Soeurs Marie-de-la-Nativité, Reine-Marie et Marie-de-la-Visitation. Toutes regardent attentivement un livre sur "Le pèlerinage du Pape en Terre Sainte, cadeau de Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, à Mère Marie-Léa.

Ici nous voyons M. l'abbé Joseph Bernier, curé de Ferland, en compagnie de Mère Marie-Léa à qui il avait souhaité la bienvenue, à la messe le matin, en son nom et au nom des paroissiens. Tous deux s'entretiennent d'éducation dans la résidence des religieuses de Ferland. Mère Marie-Léa fut l'objet d'une petite séance récréative au cours de l'après-midi de ce dimanche 23 janvier, offerte par les élèves de l'école. En retour, la Révérende Mère leur présenta des diapositives qui n'ont pas manqué d'intéresser les enfants de l'Ouest, surtout les paysages de France où la communauté évolue dans un si riche décor.



Cette troisième photo a été prise le soir du 24 janvier alors que Mère Marie-Léa donnait une séance de diapositives sur sa communauté de France, sur le Vatican et sur le voyage de Paul VI en Palestine. On avait invité pour la circonstance certaines connaissances de la Révérende Mère. Avant la représentation, Mère Marie-Léa donna quelques explications qui, comme l'illustre la photo, semblent intéresser les dames présentes: de gauche à droite, Mme Aristide Fournier, Mère Marie-Léa et Mme Médelger Chabot; à l'arrière-plan, Mmes Robert Chabot, Irène Chabot et Gérard Desharnais.

Saint-Isidore de Bellevue

Elections

M. Félix Pelletier fut élu syndic, remplaçant M. Roger Gaudet, et M. Edgar Topping fut élu commissaire, remplaçant M. Jean-Camille Gaudet.

A la Caisse Populaire, MM. Bernard et Maurice Grenier et John Morrisson furent élus directeurs et M. Arthur Gareau, au comité de surveillance, tous pour un terme de trois ans.

Voici le résultat des élections du nouveau conseil de l'A.C.F.C.: M. l'abbé A. Paradis et M. Pierre Gareau, permanents à l'exécutif; MM. Aubin Grenier, Edouard Deault, Saül Théoret, Félix Pelletier, Henri Duval, Pierre Cousin, Gérald et Julien Gaudet, Georges et Paul Gareau, conseillers pour un an.

Distribution des prix

Les mois d'automne furent tellement surchargés d'événements de toutes sortes que la distribution des prix a dû être remise au mois de janvier.

Le 23 janvier, après un court mais intéressant programme, Mlles Emilienne, Aline et Irène Gareau et Clarisse Théoret furent couronnées lauréates rapportant plusieurs prix provinciaux. Félicitations à ces demoiselles, ainsi qu'à tous les élèves qui ont mérité des prix.

M. Aubin Grenier, président du conseil, donna le rapport de l'histoire de l'A.C.F.C., qui fut suivi d'un discours par M. Pierre Gareau et d'un mot d'encouragement aux étudiants de français par M. l'abbé Paradis. Il rappela aussi à tous l'importance du français en tout et partout.

Assemblée annuelle

L'assemblée annuelle de la Caisse Populaire de Bellevue eut lieu le 21 janvier au "Manitinas Lodge". Malgré le froid intense, 110 personnes se rendirent à la salle.

L'assemblée comptait parmi les visiteurs plusieurs personnalités: M. Hector Yelle, d'Ottawa, directeur général du Conseil Canadien de la Coopération, M. Théodore Préfontaine, secrétaire du Conseil de la Coopération de la Saskatchewan, et Mlle Yvonne Gareau, secrétaire de la "Credit Union League" à Saskatoon.

La Caisse Populaire compte maintenant 170 membres et un actif de $164,000. Tous sont aussi très fiers de la Caisse Scolaire de Bellevue. Celle-ci a un actif de $6,114 avec 156 sociétaires. Un intérêt de 2 pour cent fut payé sur les dépôts et les directeurs proposent un boni de 3½ pour cent sur les parts.

Des félicitations furent offertes à M. et Mme Jean-Camille Gaudet qui ont reçu, l'un un bouton et l'autre un certificat de mérite pour avoir été les premiers à fonder une Caisse Scolaire dans la Saskatchewan.

Suivit une soirée pleine d'entrain au son de la musique de MM. Ronald Gaudet, Edouard, Jean et Omer Deault.

Un délicieux goûter termina la soirée.

Anniversaires

M. Jean Duval et M. et Mme Baptiste Duval, accompagnés de M. et Mme E. Vandale, ainsi que M. et Mme Henri Duval, accompagnés de Mme A. Deault, se rendaient à Saskatoon pour le 25e anniversaire de vie religieuse de la Rév. Sr Aurélienne (Thérèse Duval), religieuse de Notre-Dame de Sion. Félicitations et meilleurs voeux à la jubilaire.

Dernièrement, parents et amis se rendaient chez M. Aubin Grenier pour souhaiter longue vie et bonheur à M. et Mme Norman Morrisson à l'occasion de leur 40e anniversaire de mariage. M. et Mme Morrisson comptent dix enfants: Christina (Mme Aubin Grenier), Norma (Mme Sylvio Gaudet), Donald, Duncan, John, Douglas, Kenneth, Melvin et les jumelles Evelyn et Marilyn.

Le 22 janvier, parents et amis se rendaient chez M. Ernest Pelletier, de Hoey, pour fêter un double anniversaire: noces d'or de M. et Mme Silas Pelletier, anciennement de Bellevue et maintenant à Prince-Albert, et noces d'argent de leurs fils et bru, M. et Mme Ernest Pelletier. M. et Mme S. Pelletier comptent six enfants: Ernest, Félix, Paul, Annette (Mme Constant Brûlé), Lorraine (Mme Grant Françon) et Benoit, vingt petits-enfants et deux arrière-petits-enfants. Tous étaient présents, même M. Denis Pelletier, fils de M. Félix Pelletier, venu de Vancouver.

Tous se joignent à la famille pour souhaiter bonne santé, longue vie et beaucoup de bonheur aux jubilaires.

Bellegarde

Décès de M. R. Nolin

Le 25 janvier, à l'hôpital de Calgary, rendait son â Dieu M. Arthur-Régis Nolin.

Né à Suncook, New Hampshire, E.-U., M. Nolin se rendit à Québec en 1903 et arriva à Antler, Sask., en 1921 pour s'établir sur une ferme. Il épousa Mlle Rose-Anna Gauthier en 1922. De ce mariage naquirent dix enfants: Mme E. Tannahiel (Marie), de Toronto, Ont., Mme Paul Jack (Angeline), de Calgary, Mme Jack Tomelier (Lorette), d'Oxbow, Sask., Mme Larry Brunet (Doris) de Calgary, Joseph, d'Edmonton, Maurice, d'Antler, Sask., Félix, de Kinistino, Sask., Oliva, de Calgary, John et Carmel, d'Oxbow. En plus de ses enfants, le défunt laisse dans le deuil 27 petits-enfants.

Le corps fut ramené à Bellegarde et exposé au centre paroissial. Les funérailles eurent lieu le samedi 29 janvier, à 10 h. 30 a.m., en l'église St-Maurice. Officiait M. l'abbé Léon Savoie, curé, assisté de MM. les abbés E. Toupin, de Redvers, et L. Kubash, de Manor, comme diacre et sous-diacre. L'enterrement se fit au cimetière de Bellegarde.

Les porteurs étaient MM. Wilfrid Cop, Euclide Bourgeois, Albert Bélisle, Aimé Gauthier, Henri Blézy et Jean George.

Çà et là

A l'assemblée annuelle des contribuables, M. Wilfrid Cop fut réélu commissaire.

Mlles Jeannette George et A. Sylvestre, de Winnipeg, étaient en visite chez Mme Emile George.

Duck Lake

Décès de Mme A. St-Denis

Mme Agnès St-Denis, pionnière âgée de 77 ans, est décédée le 24 décembre après une longue maladie. Elle était née à North Battleford, Sask. Lui survivent une fille adoptive, Mme Marie Mercereau, de Rosthern; un fils, Samuel, de Toronto; une soeur, Mme A. Laviolette, et un frère, M. Pat. Lejour, tous deux de Duck Lake.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé R. Gaudet, curé. Etaient porteurs: MM. Russell Vermette, John Smith, Frank Laroque, Ernest et Albert Fisher et Marcel Lanovaz.

Trophées de chasse

Le 12 janvier, il y eut réunion annuelle des membres de la "Fish and Game League" de Duck Lake. A peu près 70 membres y assistaient. Les officiers élus pour l'année sont: M. Auguste Robin, président; M. F. Anderson, 1er vice-président; M. E. Pourbaix, 2e vice-président; M. Philippe Pajot, secrétaire; M. Delmar Aebig, trésorier.

Un souper à la dinde, servi par les Dames de l'Autel de la paroisse, termina la journée. Des trophées furent présentés aux gagnants: pour le plus bel orignal, M. J. Kreiter, de Rostern; élan, M. H. Molson, de Canwood, et chevreuil, M. B. Thorimbert, de St-Louis.

Au bonspiel

Le curling bat son plein et le premier bonspiel attira quatorze équipes. En voici les résultats: 1ère compétition, l'équipe Johnny Bayton, de Carlton, 1er prix; l'équipe Ora Madden, de MacDowall, 2e prix; 2e compétition: Gérald Petit, de Duck Lake, 1er prix; Dave Konrath, de Carlton, 2e prix; 3e compétition: Marcel Lanovaz, de Duck Lake, 1er prix; Pierre Fiolleau, de Carlton, 2e prix.

Va-et-vient

Au temps des Fêtes, Mlle Denise Périllat, institutrice à La Loche, vint chez ses parents, M. et Mme Eugène Périllat, et chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme P. Martin; M. et Mme Michael Labischuk, chez leurs parents, M. et Mme John Labischuk.

M. et Mme E. Bienvenue sont revenus d'un voyage de près de deux mois à Wichita Falls, Texas, chez leurs fille et gendre, M. et Mme Ken Spencer.

Le 9 janvier, les parents et amis de M. et Mme Ernest Doucette leur firent une veillée-surprise à l'occasion de leur 48e anniversaire de mariage.

Le 21 janvier, les parents et amis de M. et Mme Frank Laroque furent invités à célébrer avec eux leur 40e anniversaire de mariage.

Mme Aimé Bergeron, de Montréal, est arrivée depuis quelque temps afin de prendre soin de son père, M. Lucien Forseille, pendant que sa mère se remet d'une grave opération à l'hôpital de l'Université. Mme Maxime Fiolleau, de Wakaw, est aussi près de son grand-père.

Condoléances

Sincères condoléances à Mme Ernest Isinger à l'occasion du décès de sa mère, Mme O. Houle; aussi à la famille Omer Courchesne à l'occasion du décès accidentel de leur gendre, M. R. Fouillard, de St-Lazare, Man. Il y avait seulement six mois que ce jeune couple était marié.

Chronique de CFRG

"Sur quatre roues"

Le dimanche, si le temps le permet, on peut toujours se balader comme à l'ancienne mode, sur les boulevards. Cette mode a malheureusement disparu depuis la mécanisation à outrance des piétons. De plus, durant l'hiver, ces balades à pied n'intéressent plus qu'une poignée d'excentriques comme des Scouts, pour ne citer que ceux-là . . .

Enfin, la vague de froid sur les Prairies, ces dernières semaines, nous forcent à demeurer chez nous en "pantouflards", surtout le dimanche, car une balade en automobile ne nous sourit guère.

Pourtant les moyens de rester chez nous tout en voyageant ne manquent pas . . . De 1 h. à 4 h. de l'après-midi, bien au chaud, baignant dans la douce euphorie de l'intimité du foyer, nous écoutons "Sur quatre roues", une émission, ou mieux, une balade de chansons, où les chansons se baladent sur quatre roues à disques, boite de vitesse 33 et 45, et tournent sur le circuit de Radio-Canada de l'Atlantique jusqu'à nos Plaines.

Voyage en imagination, voyage autour de notre chambre, si vous préférez . . . Ces voyages en chansons sans risques d'accidents; cette émission "Sur quatre roues" vous laisse chaque fois impatients de la retrouver le dimanche suivant . . .

"Toute la gamme"

Durant la semaine chaque après-midi de 3 h. à 3 h. 25, nous revient "Toute la gamme" de fantaisies et de chansons en compagnie de Pauline Julien, Denyse St-Pierre et Roger Joubert. On s'amuse à cette émission; toutes les gammes y passent, toutes les gammes aux tessitures les plus variées, je veux dire le choix des chansons.

La chasse aux portraits

La semaine dernière, ce fut la chasse aux portraits . . . la chasse au Patriote . . . pas ceux de 1837, ne confondez pas . . . Mais certains de nos collègues cherchaient leur portrait, leur tête et pas celle de Papineau. Il faut dire que nos amis sont très photogéniques, il ne peut en être autrement pour un poste radiophonique très radiophonique.

Cette affaire de portraits nous révéla tout d'un coup la popularité du journal "La Liberté et le Patriote" qui fut de but en blanc trouvé très intéressant. Ce fut dit spontanément, quoique cruellement . . . Force nous fut d'en rire, jugeant que la vérité sort souvent de la bouche des jeunes gens. Mais n'en tirons pas de conclusions trop hâtives, il ne faudrait pas que "La Liberté et le Patriote" se croit obligé de publier les photos de tous ses lecteurs, ce ne serait plus un journal, ce serait alors un film en plusieurs dimensions.

Le samedi 29 janvier fut pour J. T. l'embarquement, non pour Cythère, mais pour Montréal. Le sifflement d'un réacté ressemble étrangement au sifflement d'un train.

Etrange . . .

Cet embarquement ressemblait aussi étrangement à un départ. Entre ces deux ressemblances, il y a la réalité, cette idée à laquelle il faudra bien s'y faire . . . Mais quand même . . .

M. M.

Vonda

Va-et-vient

M. et Mme Léon Bussière eurent le plaisir de recevoir les personnes suivantes durant et avant les Fêtes: M. et Mme Gédéon Chalifour et leur fille, Aline, M. et Mme Louis Denis, M. et Mme Léo Fontaine et leurs fillettes, de Léoville; MM. et Mmes Paul et Alcide Bussière et leurs familles, de Terrace, C.-B., et M. Conrad Bussière, de Spiritwood, qui visitèrent aussi leurs nombreux parents de St-Denis.

M. et Mme Donald Préfontaine et leurs enfants, de Saskatoon, ainsi que M. et Mme Clair Painchaud et leur fils, de Gravelbourg, ont passé les Fêtes chez leurs parents, M. et Mme Philippe Bussière.

M. et Mme Albert Corriveau et leur famille ont passé quelques jours chez M. et Mme P. Marchand; M. Ronald Willett, de Regina, et M. et Mme Grischuk, de Saskatoon, chez M. et Mme Steve Willett.

MM. Paul Lepage, Raymond Bussière, Maurice Rivard et Robert Lalonde, du Collège de Gravelbourg, Miles Aline Bussière, Céline Denis, Jeannette Enright et Yvette Lepage, du couvent des Filles de la Providence, ont tous passé les Fêtes chez leurs parents.

MM. et Mmes Guy Lepage et leur famille, de Dawson Creek, Denis Lepage et leur famille, d'Edam, Marcel Simonot et leur famille, de Prince-Albert, Gérard Lepage et leur famille, de Gérald, et Louis Lepage et leur famille, de Saskatoon, ont visité leurs parents, M. et Mme Zénon Lepage, durant les Fêtes.

M. et Mme Louis Lepage et leur famille, de Montmartre, visitèrent les familles Albert Lepage, Félix Loiselle, Rosaire et Roger Bussière et Mme Haudegand, ainsi que plusieurs autres parents et amis.

M. et Mme Julien Haudegand et leur fils passèrent quelques jours chez Mme M. Haudegand, MM. Rosaire Bussière et Félix Loiselle.

M. Chabot et ses enfants, de Zenon Park, passèrent le Jour de l'An chez M. et Mme Maurice Bussière; M. et Mme Florent Lalonde et leur famille, chez M. et Mme Joseph Bussière; M. et Mme Denis Rancourt et leur famille, de Prince George, C.-B., Léa Bussière, d'Edmonton, MM. et Mmes Henri Dionne et Alfred Bussière, chez M. et Mme André Bussière.

M. et Mme Maurice Lévesque et leur famille, de Gravelbourg, ont passé quelques jours chez M. et Mme J. Florizone.

M. et Mme André Bussière et leur fille, Léa, sont partis pour un voyage de trois mois et visiteront Vancouver, le Mexique, la Californie, le Québec et l'Ontario.

M. Guy Détillieux fait aussi un voyage de deux mois au Mexique et en différentes parties des Etats-Unis.

M. et Mme Rosaire Bussière sont allés en voyage d'affaires à Toronto, par avion.

Naissances

A M. et Mme Arthur Bussière est née une fille le 6 décembre. Elle fut baptisée sous les noms de Donna-Lee. Les parrain et marraine furent M. et Mme Lionel Lepage, oncle et tante de l'enfant.

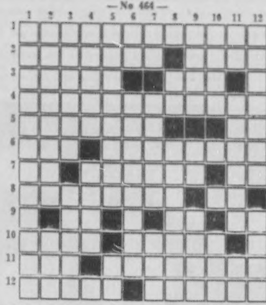
M. et Mme Rosaire Bussière sont les heureux grands-parents et parrain et marraine d'un petit-fils, né le 2 décembre et qui fut baptisé sous les noms d'Aimé-Rosaire-Paul.

Sécurité familiale

Souhaits de Joyeux anniversaires

Le 1er février, Grégoire Faucher, Lisieux; le 2 février, Fernand Blerot, Storthoaks; le 3 février, M. l'abbé Fernand Ducharme, Coderre, et Charles-E. Lepage, Vonda; le 4 février, Adrien Loiselle, Prud'homme, Georges, Gareau, St-Isidore de Bellevue, et Paul Philibert, Marcelin; le 5 février, Gérard Duperreault, Willow-Bunch, Edmour Gaudet, Prince-Albert, Hector Van Belleghem, Gravelbourg, et Armand Lallier, Ponteix; le 6 février, Aurélien Plamondon, Bellsite, Robert-L.-J. Lemire, Val Marie, Joseph-S. Nogue, McCord, et René Fauchon, Ferland; le 7 février, Florian-J.-F. Montes, St-Front, Fernand Morin, Coderre, et Edouard Blais, Delmas; le 8 février, Guy-J. Bandet, Prud'homme; le 9 février, Pierre Gareau, St-Isidore de Bellevue, Jean-L. Beaulieu, Makwa, Gérald Legault, Gravelbourg, Gérald Gaudet, St-Isidore de Bellevue, et Laurent Grimard, Saskatoon; le 11 février, Florent-P. Bilodeau, Saskatoon.

— No 464 —



HORIZONTALEMENT

1—Art de faire le maroquin.
2—Petite pustule à la peau. — Jérusalem.
3—Liqueur de la seiche. — Tente.
4—Tout le profit qu'on peut tirer d'une affaire.
5—Organe en forme de sac. — Préfixe.
6—Une des Cyclades. — Genre d'oiseaux.
7—Consonnes jumelles. — Angle que fait un plan vertical passant par un corps céleste. — Note.
8—Comm. de Belgique. — Phonétiquement: Vieux.
9—Dans. — Patrie d'Abraham. — Article espagnol.
10—Volcan de la Sicile. — Lueur brusque.
11—Propre. — Amour maladif.
12—Feuille de propagande politique. — Au-dessus du commun.

VERTICALEMENT

1—Avec économie sordide.
2—Corpuscule azoté, chez les plantes. — Trois fois.
3—Manière de jouer au jeu de piquet (plur). — Assigna un revenu à.
4—Qui concerne les brebis. — Nièce de Pierre le Grand.
5—Chiffre. — Conj.
6—Ancienne ville de Chaldée. — Ecarter.
7—Id est. — Fente qui se forme au sabot d'un cheval. — Durillon.
8—Dans le corps. — Trouble, agitation.
9—Crochet de fer. — Conj. — Sur lequel roule le train.
10—Néant. — Mouche africaine.
11—Fille d'Inachos. — Chandelle. — Même valeur.
12—Interprétation. — Attachée.

SOLUTION DU PROBLEME No 463

■ **Horizontalement:** 1. Perchlorique; 2. Atelier — Ours; 3. Race — Cannais; 4. Alumelle; 5. Ia — Tirer; 6. Hottent — List; 7. Er — Incivil; 8. Veut — Heu — Air; 9. Assener — Eté; 10. Aso — Salent; 11. Lai — Ça — Aras; 12. Entredonne.

■ **Verticalement:** 1. Parachevable; 2. Etal — Ores — An; 3. Recuit — Usait; 4. Clématites; 5. Ili — En — Noce; 6. Leclanché — Ad; 7. Oral — Tiers; 8. Net — Vu; 9. Ion — Ili — Elan; 10. Quadrilatère; 11. Uri — Es — Iena; 12. Essarter — Tsé.

4 bourses d'études offertes aux professeurs de français en Sask.

REGINA — L'Alliance Française de Regina s'occupe d'un certain nombre de projets visant à développer la culture française. L'un de ces projets culturels a pour but de stimuler l'intérêt et la connaissance de la langue et de la littérature françaises.

C'est pour cette raison que l'Alliance Française de Regina présentera cette année quatre bourses d'études. Les bénéficiaires de ces bourses suivront des cours de français durant l'été de 1966 soit à l'Université Laval de Québec, soit aux cours d'été de St-Pierre-et-Miquelon, offerts par l'Université de Toronto.

La valeur de ces bourses est de $200.00 pour les étudiants allant à Laval, et de $250.00 pour les étudiants allant à St-Pierre.

Le montant de ces bourses sera déposé en entier au nom des étudiants, à l'Université Laval. Quant à l'Université de Toronto, le montant des droits d'inscriptions sera versé directement à l'université et le restant de la somme sera expédié aux étudiants à leur arrivée à St-Pierre.

Tous les professeurs de français de la Saskatchewan qui remplissent les conditions ci-dessous, sont à même d'obtenir une de ces bourses.

1. Ils doivent avoir suivi au moins UN cours de français à l'université, d'un niveau supérieur au "Grade douze", cours dans lequel ils auront obtenu une note supérieure à 65 pour cent.

2. Ils doivent, soit enseigner le français dans l'année en cours, soit être sous contrat pour l'enseigner, avant le 1er juin 1966.

3. Le niveau du cours choisi doit être tel que le cours puisse être accepté pour l'obtention d'un degré universitaire.

4. Les professeurs en remplissant le formulaire doivent indiquer la mesure dans laquelle cette bourse leur sera utile pour améliorer l'enseignement du français dans nos écoles. L'Alliance considérera également le besoin financier des candidats.

5. Les personnes ayant obtenu une bourse doivent s'engager à suivre un cours d'été dans l'une des deux universités susmentionnées.

6. Les cas spéciaux seront considérés suivant leur mérite.

On obtiendra les formulaires de demande à l'adresse ci-dessous: M. Lucien-A. Pétry, 11 Burton Place, Regina, Sask.

Les formulaires doivent être réexpédiés avant le 1er mars.

Willow-Bunch

Statistiques

Voici les statistiques de la paroisse: population pour 1965, 841 (en 1964, 900); nombre de famille, 186; baptêmes, 20; funérailles, 9.

Elections

Le dimanche 23 janvier, après la messe de 10 h., eurent lieu l'assemblée annuelle de la paroisse et l'élection de deux syndics. Furent élus: MM. Bernard St-Yves et Paul-Emile Piché, remplaçant MM. Philias Blais et Richard Cayer, sortant de charge.

Félicitations aux nouveaux syndics et remerciements à ceux sortant de charge pour leur dévouement envers la paroisse.

Les trois autres syndics sont MM. Robert Gosselin, Gérard Granger et Léo Fitzpatrick.

Va-et-vient

M. et Mme Jos. Bellefleur, de Regina, sont venus visiter leurs amis, récemment.

M. Robert Laberge, professeur au collège de Gravelbourg, est venu visiter ses parents, M. et Mme Alex. Laberge, le dimanche 23 janvier.

M. Jean Philippon se rendit à Regina, le samedi 15 juin, pour une assemblée de la division no 3, comité français. Il profita de l'occasion pour y visiter un neveu et une nièce, Donald et Madeleine Philippon. Il était accompagné de M. et Mme André Philippon, qui visitèrent leur fille, Cécile, de cette ville.

M. et Mme Roméo Martin, Mme Léo Roy et M. Alphonse Martin se rendirent à Gravelbourg, le mardi 18 janvier, pour visiter leurs parents, M. et Mme Georges Martin, au Foyer d'Youville.

M. et Mme George Dosch et leur fille, Irène, passèrent la fin du mois de décembre chez leurs fille et gendre, M. et Mme Heisler (Shirley), à Moose Jaw, prenant soin des enfants durant le séjour de celle-ci à l'hôpital où elle donna naissance à une fille.

Mlle Marguerite Roy, étudiante garde-malade à l'hôpital de Weyburn, vint passer la fin de semaine avec sa mère, Mme Léo Roy.

M. et Mme Dollard Piché allèrent à Gravelbourg, la semaine dernière, pour affaires. Ils en profitèrent pour visiter leurs parents, MM. et Mmes Paul Piché et Antonio Grégoire.

M. et Mme Albert Marcil revinrent le 10 janvier après avoir passé deux semaines chez leurs fille et gendre, M. et Mme Henri Bourassa, à Radville. Leur fille est revenue avec eux et passa une semaine à Willow-Bunch; son mari est venu la chercher le 18 janvier.

M. Emile Bourassa, de Weyburn, a rendu visite à ses grands-parents, M. et Mme Albert Marcil, récemment.

Mme Marie Joyal est revenue, le 20 janvier, de Fort St. John, C.-B., où elle était allée aux funérailles de sa bru, Mme Martial Joyal, le 11 janvier.

Malades

Sont patients à l'hôpital de Moose Jaw depuis quelque temps: Mmes Arthur Leduc, Léo Roy, Victor Lespérance et Norten Thorhang.

Bellegarde

Baptêmes

Le 16 janvier: Edwin-Alcide, fils de Léo Lévesque et de Madeleine Paulhus, né le 5 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Alcide Lévesque, remplacés par M. et Mme Albert Lévesque.

Le 23 janvier: D'Arcy-Alain, fils d'Emile Magotiaux et d'Emélie Woodcock, né le 4 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Martin.

Çà et là

M. Gilbert Perreaux a été patient à l'hôpital de Redvers.

Andréa Sylvestre, de St-Boniface, a rendu visite à ses parents, M. et Mme Gabriel Sylvestre.

M. Lucien George, de St-Léon, était de passage à Bellegarde, la semaine dernière.

La famille Raymond Durand s'est rendue à Notre-Dame-de-Lourdes pour les funérailles de Mme Fouasse, mère de Mme Durand

M. l'abbé A. Savoie et M. et Mme G. Godenir sont allés à Winnipeg, la semaine dernière, pour affaires.

Tu n'auras plus le soleil comme lumière, le jour, la clarté de la lune ne t'illuminera plus. Mais Yahvé sera ta lumière éternelle et ton Dieu sera ta beauté. (Is 60, 19)

Radville

Mariage Moon-Martin

Le 18 décembre, Mlle Irène Martin, fille de M. Alonzo Martin et de feu Mme Martin, de Radville, unissait sa destinée à celle de M. Jean Moon, fils de M. et Mme M. Moon, de Swan River, Man. M. l'abbé N. Marcotte bénit l'union en l'église de la Ste-Famille et chanta la messe, assisté de deux enfants de choeur, Paul Martin et Denis Bourassa. Mme Randles chanta de jolis cantiques, accompagnée à l'orgue par une religieuse.

Les demoiselle et dame d'honneur étaient Mlle Denise Martin et Mme W. Martin, de Weyburn, respectivement. M. Jack Endicott était garçon d'honneur. M. Norman Martin agissait comme maître de cérémonies.

Un banquet fut servi par les dames de la Ligue des Femmes Catholiques au sous-sol de l'église. Le centre de la table d'honneur était décoré d'un gâteau à trois étages fait par Mme Weir, de Regina. M. Honoré Dionne proposa le toast aux jeunes mariés qui remercièrent en termes appropriés. Une soirée dansante eut lieu à la salle Mémoriale.

Au retour de leur voyage de noces, les nouveaux époux s'installeront à Regina.

Concours

Mlle Gloria Becker, de Ste-Colette, a gagné le premier prix lors du concours des cordons-bleus tenu au collège de Radville. Chacune des concurrentes devait faire une tarte au cerise. Le concours final a lieu cette semaine à Toronto.

Statistiques

Les statistiques de la paroisse de la Ste-Famille pour l'année 1965 furent les suivants: âmes, 1,145; familles, 244; baptêmes, 39; mariages, 11; sépultures, 16; communions, 40,500.

Va-et-vient

M. André Colbe, accompagné de son fils, Roger, de St-Léon, Man., est venu en visite chez ses frère et belle-soeur, M. et Mme Louis Colbe.

Vol

Une grande partie du mobilier, volé il y a deux mois sur la ferme de M. Jos. Mazenc, de Ste-Colette, a été retrouvée.

Représentation

Le 26 janvier, malgré un froid de 22 degrés sous zéro, un grand nombre de fermiers ont assisté à une représentation de machines agricoles John Deere, organisée par M. Albert Bourassa et Frères. M. Frank Bode, représentant de la compagnie, présenta des films avec commentaires. M. M. Bourassa donna trois prix d'entrée qui allèrent à MM. A. Tremblay, O. Dionne et H. Trenauth. Un tracteur miniature a été présenté au plus âgé de l'assistance, M. McDermit, âgé de 89 ans.

M. A. Bourassa remercia l'assistance et invita les présents à prendre une tasse de café.

Malades

Sont hospitalisés: Mmes R. Cherpin et Hercule Robert et M. Douglas Forand.

Gravelbourg

Mlle Jocelyne Thouin, qui travaillait depuis plusieurs mois au poste de radio français de Gravelbourg, partait pour Montréal, dernièrement.

Le major Louis St-Arnaud, autrefois de Gravelbourg et spécialiste en maladies tropicales, est promu au rang de lieutenant-colonel. Il est depuis deux ans à l'hôpital militaire d'Accra au Ghana, Afrique. Il est officier du Corps Royal Canadien de la Santé depuis 1961, diplômé en médecine de l'Université Laval et a aussi fait des stages d'études en médecine à Londres, ainsi qu'à l'hôpital Notre-Dame de Montréal.

Mmes Philippe et J.-A. Soucy et Antonio Grégoire sont revenues à leurs foyers après avoir été hospitalisées à Regina. M. Robert Piché est actuellement patient à l'hôpital de Regina.



Marc a reçu de très jolis cadeaux pour son anniversaire, et je vous assure qu'il en est content! Voulez-vous voir ses cadeaux? Eh bien, hâtez-vous de noircir toutes les cases marquées d'un point.



Les progrès de la Science



Les merveilles de la nature!





Pour réussir dans la vie, certaines plantes ont besoin de "s'appuyer" solidement. Dans une forêt vierge tropicale, par exemple, la plupart des fleurs ne sauraient se déployer sur le sol. Aussi s'efforcent-elles toutes de parvenir jusqu'aux couronnes des arbres, cette région où elles trouvent en quantité voulue la lumière solaire indispensable à leur développement. Les lianes, vraies plantes grimpantes, sont trop faibles pour s'engager dans le long voyage à destination de la cime en se référant à leurs propres forces. Toutes petites, elles s'agrippent à un jeune arbre et poussent de pair avec lui. Elles s'enlacent autour du tronc, de la sorte elles grimpent et se hissent au niveau de la lumière convoitée. A cette seule condition, elles sont capables de déployer leurs fleurs. Là-haut quantité d'autres plantes ont trouvé leur destination et leur destinée. Certaines d'entre elles germent sur une mince couche de humus, formée sur les branches et les ramifications à partir de feuilles mortes.

Les lianes peuvent atteindre une épaisseur d'un pied et demi et dépasser une longueur de 450 pieds. Leurs hôtes — les arbres patients et souffre-douleur — sont finalement pris dans les accolades innombrables qui les enserrent comme des gaines étouffantes. Lorsqu'on abat un de ces arbres géants, il ne faut pas s'étonner de voir que les lianes, qui ont solidement relié la couronne à d'autres arbres, empêchent celui-ci de tomber. Pour ce qui est de la distribution du pollen, les plantes doivent s'en remettre aux papillons et à d'autres insectes. Mais ceux-ci ne se font jamais voir au-dessus du feuillage — ils ne supportent guère le dévorant soleil tropical. Aussi faut-il que les lianes se résignent à incliner un peu leurs petites têtes altières et penchent leurs corolles: un geste d'humilité indispensable, mais combien nécessaire à leur survie!

Une femme à la tête de l'Inde

NOUVELLE DELHI — Une femme est aujourd'hui à la tête de la plus vaste démocratie du monde et les féministes applaudissent. Mais le facteur dominant de l'élection de Mme Indira Nehru comme premier ministre de l'Inde n'est pas tant le fait qu'elle soit une femme, mais une Nehru. Elle parle une langue, l'hindi, que la plupart des Indiens ne comprennent pas mais elle porte un nom connu de 440 millions d'habitants qu'elle est appelée à gouverner.

Elle est une figure unique dans un pays désuni dont la survivance étonne toujours les étrangers. Le fait que Mme Nehru soit une femme suscite moins de commentaires dans son pays que dans le reste du monde, dans son pays où il n'y a pas si longtemps, la coutume du sâti, qui consistait pour une femme à suivre son mari dans la mort en se faisant brûler sur le bûcher funéraire, était encore largement respectée.

Avant l'indépendance de l'Inde en 1947, l'Indienne ne jouait aucun rôle dans l'éducation; les mariages d'enfants étaient à l'honneur et la polygamie régnait partout. Après la déclaration de l'indépendance, l'émancipation de la femme se répandit avec une rapidité révolutionnaire. Les femmes entrèrent dans la vie publique, les services sociaux et les professions libérales. Dix ans après l'indépendance, 222 femmes furent élues au Parlement et à l'Assemblée législative; sur 194 millions d'électeurs, 82 millions étaient des femmes.

Mme Gandhi faisait partie de l'Intelligentsia, pépinière de chefs de file. Son père, Jawaharlal Nehru, était un disciple du mahatma Gandhi, le chef de l'indépendance indienne qui prôna l'égalité des sexes: "Considérer les femmes comme le sexe faible, disait-il, équivaut à une diffamation. C'est une injustice de l'homme envers la femme." Nehru partageait les idées du défenseur de la non-violence et vit à ce que sa fille reçut une éducation d'intellectuel indien. Elle étudia en Suisse et au Collège Somerville d'Oxford, en Angleterre.

Mme Gandhi, qui est âgée de 48 ans, eut une enfance frêle et souffrit d'une pleurésie pendant quatre ans. Son père fut emprisonné pour ses luttes contre le pouvoir établi; elle-même à l'âge de 12 ans, passait des messages clandestins au nez des Britanniques. Contre la volonté de son père, elle épousa un homme d'une autre secte que la sienne. Alors qu'elle était une brahmane, l'homme de son choix, Feroze Gandhi — aucun lien de parenté avec le mahatma — était de la secte zoroastre, originaire de Perse. Avocat, journaliste et membre du Parlement, il mourut en 1960. On était allé jusqu'à menacer les jeunes gens de mort s'ils s'épousaient. Mme Ghandi et son mari furent emprisonnés par les Britanniques pour avoir lutté en faveur de l'indépendance de l'Inde. Mme Gandhi se joignit au parti de son père, le Congrès national de l'Inde en 1938. Et c'est en 1955 qu'elle débuta dans la politique active avec son élection au Comité du Congrès panindien.

Elle était membre du Parlement lorsque son père mourut en 1964 après avoir été premier ministre depuis 1947. Elle fut tout de suite considérée comme un candidat possible mais le parti choisit Shastri, l'homme de l'interim qui ne fut jamais à proprement parler, une figure dominante. Les problèmes qui attendent Mme Gandhi sont de taille: les deux plus importants sont celui de la faim et celui de la sécurité du pays, menacé par la guerre.

Shastri devait visiter les Etats-Unis en février pour discuter avec le président Johnson du plan quinquennal qui doit débuter en avril. Après la cérémonie de son assermentation, les diplomates américains demandèrent à Mme Gandhi de mettre le projet de Shastri à exécution.

Mère de deux garçons qui poursuivent des études en Angleterre, Mme Ghandi est une femme timide mais douée d'une volonté forte. Elle fait du ski, de l'alpinisme, de la natation et de l'équitation. Elle a avoué que le poète Rabindranath Tagore, prix Nobel, qu'elle connut personnellement, avait exercé une forte influence sur elle.

Contrairement aux femmes de son pays, elle peut conduire une voiture, mais ses goûts personnels sont très modestes; elle porte des saris de coton du pays, suivant en cela le conseil du mahatma Gandhi qui recommandait aux femmes du Congrès de porter des vêtements de fabrication domestique plutôt qu'anglaise.

Après la mort de sa mère, elle remplit le rôle d'hôtesse officielle mais elle fut éclipsée par sa tante, Mme Pandit, soeur de Nehru, qui fut ambassadeur aux Etats-Unis, en URSS, en Irlande, en Espagne et haut-commissaire du Royaume-Uni. De 1953 à 1954, elle fut présidente des Nations unies. En 1962, Mme Pandit fit une tournée de conférences aux Etats-Unis signalant souvent le fait que les Américains avaient des idées fausses sur les femmes indiennes. Elle déclarait même un jour qu'aux Etats-Unis, seules les femmes exceptionnelles se taillaient un chemin dans les affaires publiques, parce qu'on adoptait une attitude rigide envers la femme en général "comme on la pratiquait dans notre pays à une époque maintenant révolue".

Puis elle avait posé la question: "Trouvez-vous ma déclaration étonnante?" Il est certain que l'étonnement suscité dans le monde par l'élection de sa nièce est inconnu en Inde et Mme Gandhi pourrait reprendre la même déclaration que sa tante au monde occidental.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Avant de vous coucher, effectuez une gymnastique de détente générale qui, quels que soient votre nervosité et vos soucis, vous remettra en forme, vous rafraîchira et vous préparera pour la nuit au calme sommeil. Debout, bras levés, grandissez-vous sur la pointe des pieds, comme pour toucher le plafond, puis retombez brusquement sur vos jambes fléchies comme si elles étaient des ressorts. Debout, jambes écartées, penchez-vous en avant, baissez et levez rapidement le buste plusieurs fois de suite en abandonnant complètement tête et bras qui sont ainsi secoués comme des cloches; vous obtenez une déconcentration totale. Debout, donnez des coups de poings en arrière, dans le vide, à la hauteur des côtes, comme si vous vouliez faire du mal à quelqu'un qui s'approcherait par derrière. Couchée, les bras allongés devant vous, soulevez légèrement les jambes et la tête, regardez le bout de vos pieds, retombez. Debout, tendez-vous complètement, bras en l'air, et laissez retomber tour à tour, lentement, mains, avant-bras, tête et buste.

✦ ☼ ✦

— Je n'y comprends rien. Depuis quelque temps, je ne vois que des taches noires devant mes yeux.

— C'est affreux! As-tu vu un oculiste?

— Non, que des taches noires.

✦ ☼ ✦

Voyez à ce que la lampe dont se sert votre enfant pour ses études, soit suffisamment haute et lui donne un rayon de lumière assez vaste pour lui permettre de s'asseoir confortablement.

✦ ☼ ✦

En attendant l'arrivée du plombier, la fissure d'une conduite peut être temporairement obstruée par une couche protectrice de savon domestique.

✦ ☼ ✦

Pour faire disparaître des taches de papier carbone sur votre robe de bureau, lavez-la dans une eau bien savonneuse (si le tissu est lavable), si non, épongez avec un liquide fait de 2 tasses d'eau et d'une tasse d'alcool. Epongez ensuite à l'eau froide.

Madame écrit une lettre.

— Zut! dit-elle soudain, je l'avais sur le bout de la langue, mais je n'arrive pas à le trouver.

— Tu n'as qu'à mettre un autre mot, répond son mari.

— Il ne s'agit pas d'un mot, c'est le timbre que j'ai perdu.

✦ ☼ ✦

L'aluminium peut se nettoyer avec un linge trempé dans du jus de citron; après avoir nettoyé, frottez avec une tranche de citron, lavez de nouveau et asséchez bien.

✦ ☼ ✦

Saviez-vous qu'une femme respire un tiers de fois plus vite que l'homme?

✦ ☼ ✦

Pour empêcher le riz, le spaghetti, le macaroni et les légumes de déborder lorsqu'ils bouillent, frottez simplement le bord de la casserole avec un petit morceau de beurre.

✦ ☼ ✦

— Tiens, chérie, voici une belle bague pour célébrer nos fiançailles.

— Oh, comme elle est belle!

— N'est-ce pas? Et le bijoutier te fait dire que si tu veux la conserver bien brillante, tu dois la plonger deux fois par jour dans de l'eau de vaisselle.

✦ ☼ ✦

Un coup de langue est plus mauvais qu'un coup de lance. Le médisant qui révèle sans utilité les défauts des autres, le calomniateur qui invente ce qu'il dit pour leur nuire sont des lâches.

Seul en classe avec 41 filles

TORONTO — On peut se demander quelle est la réaction d'un garçonnet qui se trouve en classe avec 41 filles.

"Cela ne me plaît pas tellement", déclare Rick Lemmon, 12 ans, de Toronto.

Il suit un cours hebdomadaire de "babysitting" organisé par le service des incendies de la banlieu de Scarborough.

Les leçons portent sur la façon de prendre soin d'un bébé et ce qu'il faut faire dans un cas d'urgence dans une maison.

Rick Lemmon devait suivre le cours avec un compagnon, mais ce dernier a changé d'idée à la dernière minute.

RECETTE
CONFITURES D'ANANAS

(Avec ananas écrasé en boîte)

Donne environ 6 verres moyens (3 lbs. de confiture)

- 2¼ tasses (une boîte de 20 onces) d'ananas écrasé
- 3 cuillerées à table de jus de citron (1 gros citron)
- 3¼ tasses (1 lb. 6 oz.) de sucre
- ½ bouteille de pectine de fruits liquide

Mélanger l'ananas écrasé et le jus de citron dans une grande casserole. Ajouter le sucre et mélanger bien. Mettre à feu vif, amener à ébullition à gros bouillons et laisser bouillir très fort pendant 1 minute, en remuant constamment. Retirer du feu et ajouter immédiatement la pectine de fruits liquide tout en remuant. Ecumer avec une cuillère de métal. Puis, remuer et écumer alternativement pendant 5 minutes pour refroidir le mélange un peu et empêcher les fruits de flotter à la surface de la confiture. A l'aide d'une louche, mettre rapidement dans les verres. Couvrir immédiatement de ⅛e de pouce de paraffine chaude.

(Produits de General Foods Employé: Certo.)

Billet du jeudi

Mikhail Cholokhov, dernier prix Nobel

Cholokhov, dernier prix Nobel de littérature, est Russe comme Boris Pasternak, mais mieux vu des autorités soviétiques.

Au vrai, il est lui-même soviétique dans l'âme, mêlé à la politique comme à la littérature de son pays.

En apprenant que le prix Nobel de littérature lui était décerné pour 1965, il déclara dans un entretien avec un journaliste de la **Pravda:**

"Ce n'est pas la joie d'un particulier, d'un écrivain professionnel, que j'éprouve, mais celle d'avoir contribué dans une certaine mesure à la glorification de la patrie, du parti communiste, dans les rangs duquel je milite depuis longtemps, et aussi, naturellement, de la littérature soviétique."

Il ajoutait:

"C'est ce que je considère comme plus important que tout sentiment personnel."

Cela étant, on n'a pas à se fatiguer pour savoir de quel bois se chauffe l'écrivain, ni dans quelle mesure il représente en son pays l'esprit nouveau.

Encore qu'il ait eu des difficultés avec Staline, mais c'est là une autre histoire.

• • •

Mikhail Cholokhov est un des grands écrivains de la Russie d'aujourd'hui, qui contribue à y réhabiliter le roman comme genre littéraire, et en est fier.

On a dit de lui qu'il est le Tolstoï de l'épopée révolutionnaire, sorti "du plus épais de son peuple".

Son premier et principal ouvrage, **Don paisible**, est plus long que **La Guerre et la paix**, ce qui n'est pas peu dire.

La traduction française, publié à Paris chez Julliard, de 1959 à 1964, comprend sept tomes.

L'ouvrage fut traduit en 64 langues et dialectes, ce qui veut dire une centaine de millions d'exemplaires, et pour l'auteur des droits qui ne sont pas quelconques.

L'homme est immensément riche, mais il n'en mène pas moins une vie simple dans son domaine campagnard de Vechenskaïa, avec sa femme et ses quatre enfants.

Son **Don paisible** raconte la montée du communisme après la révolution de 1917, le sentiment russe pendant la la guerre mondiale de 1914-18, la guerre civile entre Rouges et Blancs, après l'assassinat des souverains russes, la proclamation du premier gouvernement du peuple.

Les autres ouvrages de l'auteur sont **Les Terres vierges** en trois volumes (1932-1959); **Ils ont combattu pour la patrie** (1944); **Le Destin d'un homme** (1957).

Agé aujourd'hui de soixante ans, Cholokhov est célèbre depuis longtemps, mais il n'en est pas moins discuté dans son pays.

Ceux de la jeune génération voient en lui une sorte d'écrivain ancienne manière, cependant que lui-même reproche à la jeune littérature de se laisser embourgeoiser.

En 1937, son réalisme et l'objectivité du récit, dans son épopée du **Don**, n'eurent pas l'heur de plaire à Staline, et l'on raconta dans le temps qu'il avait été menacé d'arrestation.

Il n'aurait dû sa vie qu'à la fuite, et il dut remanier la première partie de son immense ouvrage, sur l'ordre du Parti, pour que les Rouges mis en scène eussent partout le beau rôle.

Quoi qu'il en soit, l'oeuvre de Cholokhov est connue du monde entier, non seulement par la traduction, mais par les adaptations du théâtre et du cinéma.

L'homme obtint le prix Staline en 1940, le prix Lénine en 1960, l'ordre de Lénine à l'occasion de son cinquantième anniversaire de naissance, puis de son soixantième.

Membre de l'Académie des Sciences, il siège au Comité central du parti communiste et au Soviet suprême.

Il est un des hommes le plus en vue de son pays, mais il ne s'y manifesta guère qu'après la mort de Staline, en dehors du monde littéraire.

L'ILLETTRE.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaisance pour grâce obtenue et pour demander une faveur. P.



Q. — C'est une mère éplorée qui vient vous consulter. Mon mari et moi sommes presque au désespoir. Notre seule enfant, jeune fille de 17 ans, vient de nous annoncer qu'il lui était arrivé un malheur. L'homme en question est un parent, marié et pière de famille. Il a 28 ans et, d'après notre fille, est revenu à la maison alors qu'elle gardait ses enfants et il l'a prise de force. Elle est sérieuse et pieuse. Mon mari menace de le faire arrêter, ou de le tuer de ses propres mains. Nous ne savons que faire. Créer un scandale n'arrangerait pas les choses, et le déshonneur de notre enfant n'en serait pas moindre. Un conseil, je vous prie. — **Mme X.**

R. — Le goujat qui a agi de la sorte mérite tous les sorts que votre mari désire lui infliger, sans doute, mais votre raisonnement est le plus sage dans les circonstances. Vous avez toute ma sympathie, chère Madame, ainsi que votre mari et cette pauvre enfant. Adressez-vous immédiatement à votre curé, ou à un prêtre qui donne des cours de préparation au mariage ou des conseils aux gens mariés? Il sera spécialisé pour vous conseiller et saura vous indiquer un endroit où envoyer votre jeune fille. Sans doute recommandera-t-il que l'enfant qui naîtra soit placé en adoption? C'est, comme vous le savez, la meilleure chose à faire. Cet homme compétent saura quoi faire au sujet du triste sire qui figure dans cette tragédie. Je crois même qu'il jugera sage d'avertir son épouse afin qu'elle puisse protéger ses propres filles contre cet homme dénaturé. N'allez pas, de grâce, le faire vous-même. Ce serait mal agir de votre part, mais le spécialiste, s'il le juge à propos, obligera peut-être le mari lui-même et en sa présence à avouer sa culpabilité à sa pauvre femme. Vous connaissez votre fille, sans doute, mais pour ne pas risquer de compromettre un homme qui pourrait être innocent, soyez bien sûrs, vous et votre mari, qu'elle vous dit toute la vérité. Les jeunes ont parfois d'étranges idées. Pour se protéger les uns les autres, ils inventent des histoires très saugrenues. Vous tenez par un fil très mince l'épée de Damoclès suspendue au-dessus de plusieurs têtes, entre autres, celle de votre fille. Encore une fois, toute ma sympathie.

☆ ☆ ☆

Q. — Nous avons un ami qui est artiste peintre et qui a du talent. Il vient de nous offrir un de ses tableaux! Il sait pourtant que ni mon mari ni moi n'avons le sens esthétique pour pouvoir apprécier une oeuvre ultra moderne que nous ne comprenons pas — nous ne savons même pas sur quel sens la suspendre au mur, ni sur quel mur la placer — et nous ne pourrons certainement pas vivre avec cette horreur dans notre salon. Notre maison n'est pas très grande, mais nous avons une salle de jeu . . . Oserons-nous la mettre là? — **Plébé.**

R. — N'allez pas, chère Madame, dénigrer votre goût artistique. Il est tout probablement normal, mais certains artistes cherchent à choquer ou à procurer des sujets de conversations. Certaines peintures modernes sont assez faciles à comprendre et sont très appropriées dans le décor qui leur convient. Comme vous me décrivez celle qu'on vous a offert, je crois qu'elle paraîtra très bien dans votre salle de jeu, puisque ses couleurs sont vives et ses dessins bien définis et géométriques. Si votre ami artiste fait quelque remarque, vous n'aurez qu'à lui dire que les couleurs et le genre n'allaient pas bien dans votre salon et que par contre, comme il s'en rendra compte, le tableau est à son mieux là où vous pouvez en jouir le plus souvent, dans votre salle de jeu. Je ne crois pas qu'il soit offensé, car dans nombre de familles, c'est bien cette salle qui est celle de séjour, alors que le salon est réservé aux réceptions qui ne sont pas très fréquentes.

LOUISE.

Patron imprimé

MISSES 10–18
JR. MISS 9–13

9031

by Marian Martin

Numéro du patron: 9031
Grandeurs: Dames, 10 à 18
Demoiselles, 9 à 13
Prix: 50c

Envoyez votre commande
Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Le contrôle des naissances au-delà du "permis" et du "défendu"

PARIS (CCC) — Au cours d'une table ronde qui s'est déroulée dans le cadre des "Journées françaises de la santé mentale" et qui avait pour thème le contrôle des naissances, M. l'abbé Oraison a parlé des décisions du Concile.

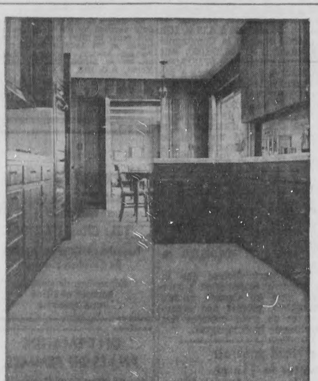
"Le principe d'une fécondité intelligente et raisonnée est admis, cela est certain", a-t-il dit. "Mais par quel moyen? Cela signifie que tout ce qui existait jusqu'à présent n'est plus valable. Sans cela le Pape ne serait pas gêné pour répéter les mêmes principes".

"C'est déjà énorme, a dit M. l'abbé Oraison. Car il est aussi difficile de faire évoluer les théologiens que les médecins.

"En fait, a précisé l'orateur, tout ce qui concerne la morale sexuelle du couple date du 15e ou du 16e siècle. Saint Thomas d'Aquin ignorait complètement que la femme ait une part active dans la conception. Pour lui et ses contemporains, la semence masculine était une liqueur sacrée contenant l'enfant tout entier, la femme ne jouant que le rôle d'un réceptacle passif. On comprend alors pourquoi contraception et avortement ont été considérés comme également graves. On peut noter, d'ailleurs, au passage que ces deux notions sont également confondues dans la même loi actuellement en vigueur en France.

"Depuis, les découvertes biologiques, physiologiques et psychologiques ont remis en question cette conception magique de la sexualité. Ainsi, a indiqué M. l'abbé Oraison, l'Eglise se doit de repenser entièrement ces problèmes: il faut faire, ce qui n'a jamais été fait, une théologie chrétienne de la sexualité.

"Beaucoup de catholiques espèrent que le Pape va permettre la "pilule". Moi, non. Car, a conclu M. l'abbé Oraison, le problème de contrôle des naissances se situe au-delà du 'permis' et du 'défendu'. Il s'agit, en fait, de retrouver la véritable signification de la sexualité du couple."



Un tapis rend toute cuisine plus silencieuse, plus sûre et plus agréable. Voici un tapis solide en fibre acrylique à texture bouclée qui couvre la cuisine et la dînette. Un nombre croissant de maîtresses de maison découvrent la facilité d'entretien du tapis.

Intentions du mois

Intention générale pour le mois de février: Que le témoignage des persécutés favorise l'Evangile. Intention missionnaire: La connaissance de l'Evangile dans l'élite japonaise.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

Hélène de mon coeur

par

GEORGES DEJEAN

NUMERO 5

A faible distance, sur la droite, non loin de l'endroit où Gilbert se dissimulait, un banc rustique l'attendait. Elle s'y assit, drapant d'un geste frileux sa mante de soie sur ses épaules. Le jeune homme crut le moment propice pour agir. Doucement, il se faufila entre les branches, derrière le banc, et laissa tomber le pli qu'il portait sur les genoux de la jeune femme. Il eut juste le temps de la voir s'en saisir, puis se retourner: la surprise peinte sur ses traits. Après un bond de côté, et comme honteux de son action, il fuyait maintenant, dévalait entre les sapins et s'éloignait au pas de course, sa valise récupérée en main, pareil à un malandrin qui a failli être pincé sur le fait.

Chapitre VI
Première escarmouche

Dans la vieille étude du notaire Ferrier, à Evian, Gilbert se remémorait la scène de la veille. Il revoyait en pensée le visage d'Hélène de Chaugny et il se demandait si son avertissement avait été salutaire. Sa fuite, hélas, le rendait suspect. Comment attacher quelque importance à la mise en garde d'un inconnu qui se dérobe à tout entretien et n'accepte pas la responsabilité de son accusation? Sans doute, la fille du Commandant n'avait vu, dans ce geste, qu'une tentative de vengeance digne de mépris ou la mystification d'un mauvais plaisant. Gilbert faisait de telles réflexions quand le premier clerc s'approcha et lui dit:

— C'est à votre tour, Monsieur.

Le notaire, petit vieillard à la figure ronde et joviale, le reçut la main tendue au-dessus d'une montagne de dossiers à l'aspect, pourtant, le plus rébarbatif.

— Bonjour, Vinzier, content de vous revoir. Je crois vous avoir trouvé quelque chose d'intéressant en attendant mieux. Accepteriez-vous de servir de secrétaire à un collectionneur épris d'antiquailles, que je connais depuis fort longtemps et qui recherche un collaborateur dévoué?

— Je vous remercie, dit Gilbert que cette offre mortifiait, mais j'ai passé l'âge où l'on joue volontiers ce rôle de larbin masqué. J'ai d'ailleurs l'intention de regagner Annecy.

Le notaire hocha la tête d'un air déçu et tout en secouant, en guise de prise, la poussière d'un dossier:

— Je le regrette sincèrement. J'ai parlé de vous dans les meilleurs termes à mon client; mais puisque vous considérez que c'est impossible . . .

— Quel âge le collectionneur? s'enquit Vinzier.

— Soixante-dix-huit ans.

— C'est impossible, tout à fait impossible, scanda Vinzier. A vingt-cinq ans (Il n'osa pas ajouter: "Et depuis hier"), je ne puis plus jouer les petits jeunes gens complaisants et me résigner à flatter les manies d'un vieillard sénile pour un morceau de pain quotidien, même si ce pain disparaissait sous une énorme couche de beurre. Je le répète: c'est impossible!

— Encore une fois, je le regrette, reprit Me Ferrier. L'amiral Hautier est loin d'être un vieillard sénile. Je vous souhaite, mon ami, d'être aussi alerte et d'esprit aussi lucide quand vous aurez son âge.

— L'amiral Hautier? Que me dite-vous là! dit Vinzier, qui se rappelait brusquement certaines confidences de Detraz. N'habite-t-il pas Evian?

— Parfaitement, mon cher; mais il va loger prochainement chez sa nièce, Mlle de Chaugny, à Amphion. Celle-ci, compte, en effet, séjourner quelques semaines dans sa propriété avec son parent.

— Je ne connais pas Mlle de Chaugny, dit hypocritement Gilbert; du moins, je ne lui ai jamais été présenté, mais j'ai entendu parler de l'Amiral. C'est un homme respectable, en effet, qui mérite quelques égards. Vous pouvez lui dire que j'accepte. Quand viendra-t-il chercher la réponse, ce bon Monsieur Hautier?

— Aujourd'hui même.

— C'est parfait. Vous êtes un ami précieux, Maître Ferrier.

Et Gilbert ajouta, en aparté: "C'est Albert qui va être surpris. Pourvu que je plaise à l'Amiral!"

Pour la suite de ce récit, nous aurons recours, désormais, au journal que Gilbert Vinzier rédigea à partir de son entrée en fonctions auprès du grand-oncle de Mlle de Chaugny. Bien que l'ancien polytechnicien ne se soit jamais flatté de posséder les dons naturels de l'écrivain, cette sorte d'autobiographie ne manque pas d'intérêt, d'abord parce qu'elle fut vécue, ensuite parce que, l'ayant écrite pour lui-même, l'auteur s'y montra sincère. Or, on pardonne bien des choses à une oeuvre qui a l'accent de la franchise.

Le journal de Gilbert Vinzier débute ainsi:

"La première entrevue avec l'Amiral a été cordiale. En prenant connaissance des deux citations à l'ordre de l'armée inscrites sur mon livret militaire, il a hoché favorablement la tête; le fait que j'aie combattu sous les ordres du Commandant de Chaugny l'a aussi favorablement impressionné; mais, quand il eut parcouru la lettre de M. de Montmollin, me remerciant des conseils que je lui avais donnés pour l'établissement de sa collection de grès flammés, de frises en terre émaillée d'Ispahan et de vases étrusques, ce fut bien autre chose.

— Monsieur Vinzier, me dit-il, vous êtes tout à fait le collaborateur qu'il me faut. Pouvez-vous m'accompagner ce soir? Oui. Et bien, préparez-vous! Nous partons vers neuf heures, en auto. Rendez-vous devant l'Etablissement thermal. Le chauffeur ira prendre vos bagages. Vous lui indiquerez l'adresse.

L'Amiral est un grand vieillard au teint basané, au menton très accentué sous une bouche qui sourit finement. Ses yeux, d'un gris changeant, rappellent les eaux mouvantes sur lesquelles il a navigué les trois quarts de sa vie. De fortes broussailles de sourcils les protègent et lui donnent un air peu commode au premier coup d'oeil; mais c'est une apparence trompeuse, car il est bon comme le pain, j'ai déjà pu m'en rendre compte.

Je vais m'installer chez ma petite-nièce, Mlle de Chaugny, m'avait-il dit; vous y remarquerez quelques pièces curieuses auxquelles d'autres, que j'attends, viendront s'ajouter. Je compte laisser ces collections à ma jeune parente et j'espère qu'elle saura les apprécier un jour.

Cette réflexion me semblait dissimuler un doute; l'Amiral n'est pas certain de l'engouement de sa petite-nièce pour les oeuvres d'art auxquelles il tient tant.

Je me garde de lui dire que j'ai déjà vu une partie de ces merveilles, ce qui compromettrait ce brave Detraz, mais je suis stupéfait des surprises que peut nous réserver parfois le destin. Ainsi vais-je rentrer de façon officielle dans une demeure où j'ai séjourné clandestinement.

A notre arrivée, la villa semblait dormir. Aucun bruit, nulle lumière. J'appris, le lendemain, que Mlle de Chaugny et ses invités se reposaient dans la tiédeur parfumée du crépuscule sur la terrasse dominant le lac.

L'Amiral eut l'amabilité de me conduire lui-même dans ma chambre. Grâce aux instructions qu'il avait donnés par téléphone, tout était prêt: le lit, le cabinet de toilette, la salle de bains.

— Reposez-vous, m'a-t-il dit; il sera bientôt dix heures. Demain matin, je vous présenterai à Mademoiselle de Chaugny.

J'éprouvais, en vérité, une petite déception. Etait-elle déjà couchée? Cela me semblait peu probable. La soirée était si belle! Je me réjouissais tant de la revoir, même dans ma position un peu humiliante, à vrai dire, de secrétaire de son grand-oncle.

Ma chambre était plus spacieuse encore que celle du pavillon. Je sus, depuis, qu'elle avait été occupée par un fils de l'Amiral, mort au Tonkin. Derrière les vitres biseautées d'une armoire japonaise, enrichie d'incrustations de nacre, d'argent et d'ivoire, reposaient une foule d'objets hétéroclites: souvenirs rapportés d'Annam, de Chine, du Cambodge, des Indes, de Madagascar, et offerts à Mlle de Chaugny par le jeune explorateur. Le lit, bas et large, était garni de tentures persanes d'une grande somptuosité de couleurs. La vaste baie de la fenêtre s'ouvrait sur la sapinière de droite. Plus loin, une ligne claire dans la brume imprécise figurait le lac.

Je me levai vers cinq heures, pressé de rejoindre Detraz et de lui expliquer mon aventure, dont il se montra enchanté. Il s'excusa de ne pas m'avoir avisé de l'arrivée de Mlle de Chaugny, mais il était absent quand le chauffeur de celle-ci avait réveillé son père au milieu de la nuit. Un rendez-vous, que je n'ose qualifier d'affaires, retenait mon ami à Publier, à deux kilomètres de là. En l'absence de son fils, le régisseur n'avait pas cru devoir me déranger, puisqu'il pouvait loger le couple d'invités dans l'autre partie du pavillon.

Je justifiai mon départ rapide par le fait que j'avais entendu des voix et compris que des hôtes inattendus s'étaient installés près de moi; toutefois, je ne dis pas un mot de ma découverte nocturne, ni du billet jeté sur les genoux de sa patronne. J'appris néanmoins avec intérêt le nom de l'aventurier dont je savais déjà le prénom: Edgar de Barigny. Cela sonnait bien, cela sonnait même si bien que je me demandai incontinent si l'imagination et l'astuce de ce drôle n'avaient pas contribué quelque peu à enjoliver et anoblir son nom.

Après une longue promenade dans le village de Publier, je regagnai la villa vers sept heures. L'Amiral m'attendait dans son cabinet de travail au rez-de-chaussée.

Avec une affabilité qui ne semblait lui coûter aucun effort, tant elle était naturelle, il me précisa ce qu'il attendait de moi.

Dix-huit caisses, solidement cadenassées et pleines de poteries anciennes: vases de Jérusalem, antéfixes de Grèce, flacons égyptiens, etc., avaient été déposées dans le grand vestibule contigu à son cabinet. Il s'agissait d'en cataloguer le contenu et d'en dresser un inventaire aussi complet que possible avec description de chaque pièce.

C'est alors que je me félicitai de l'intérêt que j'avais toujours accordé aux collections de ce genre, à celles admirées dans les musées, notamment, et aux longues et patientes recherches dans ce domaine que j'avais faites sous l'égide du célèbre professeur Vasseige.

— Vous pourrez répartir vos heures de travail comme il vous plaira, me dit l'Amiral. Pourtant, si vous m'en croyez, c'est le matin que l'esprit est le plus dispos et le plus lucide à la tâche. Cela ne vous empêchera pas d'aller sur le lac à la fraîcheur de l'aube. Un canot sera mis à votre disposition. Enfin, je vous demanderai de m'accompagner quelquefois. N'êtes-vous pas né au bord d'un lac?

— En effet, à Talloires.

— Alors, vous aimez la natation, l'aviron et la pêche. Rien n'est plus réjouissant.

Vers les neuf heures du matin, l'Amiral, assis devant sa table de travail, prenait des notes; et moi-même, j'achevais d'étaler sur une large planche que supportaient des chevalets le contenu d'une des grandes caisses, quand la porte du fond s'ouvrit et Mlle de Chaugny parut. C'est à peine si j'avais entendu le heurt de ses doigts légers contre l'huis. Je me retournai et, à sa vue, je faillis laisser tomber le vase orné de dessins géométriques entourant les armes d'un chevalier de Rhodes que je tenais entre les mains.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 53—No 43

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. R. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface, par la poste: $1.50 franco. 132-T.F

ON DEMANDE BONNE DACTYLO ayant quelques années d'expérience et excellente connaissance du français. Prière de signaler 942-6071 ou d'écrire à Entreprises de Margerie Ltée, 305, édifice Paris, Winnipeg 2. 38-285-T.F.

Homme de 29 ans — Catholique et possédant ferme moderne près de Winnipeg désire rencontrer demoiselle ou veuve. Objectif: matrimonial. S'adresser à Boîte 351, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 43-351-44C.

A LOUER — Rue Eugénie. Petite chambre meublée, au soubassement. $15 par mois. Signaler: CE 3-6067. 41-332-T.F.

A LOUER — Boul. Dollard. Logis non meublé: 3 pièces. Salle de bain privée. Signaler: 233-5023. 43-347-43C.

A LOUER — Logis: 3 pièces. Près de toutes commodités. Possession immédiate. Signaler: 233-7438. 43-345-44C.

A LOUER — Angle Kavanagh et Archibald. Logis meublé: 5 pièces, au 1er étage. Usage du soubassement. Place de stationnement. $80 par mois. Libre: 1er mars. Signaler: CE 3-6255. 43-344-44C.

A LOUER — 343, rue Des Meurons. Très beau logis: 5 pièces. Plancher de chêne. Très propre. Près de tout. Garage. $105. Possession immédiate. Signaler: 247-5204. 41-328-T.F.

A LOUER — Norwood. Logis non meublé: 2 pièces, au 3e étage. Ces deux pièces peuvent être loués séparément. Aussi, grande chambre meublée, au 1er étage. Facilités de cuisine. Pour personnes qui travaillent. Signaler: 247-9625. 41-329-T.F.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776. 33-144-T.F.

A LOUER
2e étage de la Caisse Populaire St-Boniface. Appartement nouvellement rafraîchi: 4 pièces. Poêle et réfrigérateur. Salle de bain et entrée privées. Possession immédiate. $85 par mois. Signaler: 247-8995. 42-341-43C.

A LOUER — St-Boniface. Appartement très moderne: 3 pièces. Dans immeuble-appartements le plus près possible de la Cathédrale. Construction la plus récente, entièrement électrique, à l'épreuve du feu, etc. Idéal pour couple semi-retiré. Visite sur rendez-vous seulement. Pour plus de renseignements, signaler: CH 7-3004. 34-232-T.F.

A LOUER — Rue Bertrand, près hôpital St-Boniface. 2 chambres meublées. Poêle et réfrigérateur. Pour personnes âgées ou qui travaillent de préférence. Signaler: CH 7-7376. 42-340-T.F.

A VENDRE OU A LOUER — St-Norbert, rue St-Pierre. Maison: 3 chambres à coucher. Près église et école. Pour informations, signaler: GL 2-7758. 39-289-46C.

A VENDRE — St-Boniface Centre, rue Langevin, en face du parc Provencher. Maison: 4 chambres à coucher, salle à manger, 2½ salles de bains. Chauffage: gaz, eau chaude. Prix: $25,000. Pas d'agents, s.v.p. Signaler: 233-5378 ou 233-7376. 42-338-43C.

A VENDRE — Deux maisons, une de 3 chambres à coucher et une de deux. Complètement finies. Armoires de cuisine. Signaler: GA 2-5119. 42-334-T.F.

A VENDRE — Parc Windsor. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complètement fini. Cour clôturée et paysagée, avec patio et allée en béton. Située près église Sts-Martyrs-Canadiens et nouvelle école pour élèves de langue française. Signaler: 253-4225. 39-295-T.F.

A VENDRE — Bernier Bay. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Grand garage. Lot paysagé. Près église, école et autobus. Prix très raisonnable. Hypothèque à 5%, seulement. Possession: 1er avril ou sous entente. Signaler après 6 h.: 253-0017. 43-352-T.F.

A VENDRE — St-Norbert, une rue de l'école. Bungalow moderne: 3 chambres à coucher, 1½ salle de bain, foyer, salle de récréation et chambre à coucher au soubassement. Chauffage: gaz. Lot paysagé. Garage. Allée en béton. Signaler: 452-0752. 43-349-46C.

A VENDRE — St-Boniface, rue Valade. Maison de revenu. 11 pièces meublées, avec réfrigérateur, lessiveuse et sécheuse automatiques. Chauffage: eau chaude, gaz. Revenu: $290. Demande $21,000. $10,000 comptant. Peut financer balance ou prendre 2e hypothèque. S'adresser à C.P. 177, St-Malo, Man., ou signaler: 233-2519. 42-335-45C.

Un amputé de guerre ordonné prêtre

TOULOUSE — Avec une autorisation spéciale de Paul VI, Henri de Saint-Julien, 51 ans, amputé des deux bras et des deux jambes lors de la dernière guerre, a été ordonné prêtre par Mgr Garonne, archevêque de Toulouse.

Grâce à un traitement de rééducation, le nouveau prêtre s'habille et mange seul, circule à bicyclette et à moto, et s'adonne même à la natation.

Agrandissement de l'usine d'eau lourde de Glace Bay, N.-E.

OTTAWA — Le gouvernement a fait savoir qu'il espérait entamer des négociations avec le premier producteur commercial d'eau lourde au pays afin qu'il agrandisse son usine de Glace Bay, en Nouvelle-Ecosse. Le Canada compte en effet que lorsque la production, qui n'a d'ailleurs pas encore débuté, atteint 400 tonnes par année et qu'une nouvelle usine capable de produire également 400 tonnes par année aura été construite, ses besoins pourront être satisfaits.



PONT DE GLACE AU NIAGARA—Ce tableau typique d'hiver vous montre les Chutes du Niagara vêtues d'un manteau de glace. Les glaçons s'entassant dans la rivière entre les rivages américain et canadien, se précipitent par-dessus les cataractes, s'accumulant ensuite en aval de la rivière. Des excursions spéciales pour les touristes ont été prévues pendant tous les mois d'hiver.

La Great-West rapporte une croissance intensifiée en '65

Les ventes, le portefeuille d'assurances, l'actif, les profits et les prestations versées atteignent de nouveaux sommets

WINNIPEG—La Great-West, compagnie d'assurance-vie rapporte que les ventes d'assurance-vie et de rentes ont augmenté de 30 p. 100 en 1965, atteignant ainsi un record de $922,555,000.

M. D. E. Kilgour, président, a rendu compte des activités de la Compagnie en 1965 à sa soixante-quatorzième assemblée annuelle tenue au siège social de Winnipeg, le 1er février.

Une importante augmentation des ventes d'assurance-vie collective, combinée à une hausse des ventes d'assurance-vie individuelle et de rentes a eu pour résultat cet imposant chiffre d'affaires nouvelles. Les ventes d'assurance-vie collective sont passées de $262,904,000 en 1964 à $423,876,000 en 1965, les ventes d'assurance-vie individuelle de $341,220,000 à $370,991,000. De $107,992,000 qu'elles étaient en 1964, les ventes de rentes individuelles et collectives se sont chiffrées à $127,688,000.

Les primes d'assurance-santé ont été de $46,371,000, soit 12 p. 100 de plus que l'année précédente. Les prestations versées, les frais généraux et les impôts ont réclamé 99.7 p. 100 des primes encaissées en 1965 comparativement à 100.6 p. 100 en 1964.

Le portefeuille d'assurances de la Compagnie a atteint le chiffre de $7,623,000,000 à la fin de l'exercice, ce qui constitue une augmentation extraordinaire de $715 millions pour l'année. Ce chiffre se répartit entre $6,154,000,000 d'assurance-vie et $1,469,000,000 de rentes.

Les paiements aux détenteurs de polices et aux bénéficiaires se sont chiffrés à $129,512,000, soit $8,992,000 de plus qu'en 1964. En outre, la Compagnie a versé $62,540,000 aux réserves pour paiements futurs aux détenteurs de polices. Les dividendes payés aux détenteurs de polices avec participation ont augmenté de $1,042,000 par rapport à 1964 pour atteindre $13,608,000 en 1965. Le rapport dit que l'expérience de la Compagnie en matière de mortalité est demeuré favorable au cours de l'année.

Le revenu total de la Compagnie s'est élevé à $237,248,000 marquant un gain de $22,169,000 sur l'année précédente. Le revenu de $176,158,000, provenant des primes, s'est accru de 10.5 p. 100. Le taux net d'intérêt réalisé a monté pour la dix-septième année consécutive, passant de 5.61 p. 100 en 1964 à 5.73 p. 100.

L'actif total de la Compagnie est passé à $1,146,298,000, soit une augmentation de $77,619,000. La réserve de prévoyance a été augmentée de $3 millions tandis que l'excédent accusait une hausse de $5,889,000. Le capital social, la réserve de prévoyance et les comptes d'excédent forment maintenant un total de $98,292,000 et constituent une marge de 8.6 p. 100 de l'actif pour la protection des détenteurs de polices.

Les placements immobiliers constituent plus de 51 p. 100 de l'actif total, soit $589,683,000. La Compagnie détient $408,067,000 en obligations des gouvernements, de municipalités et de compagnies, et $58,065,000 en actions.

Le rapport déclare que la perspective économique pour 1966, tant au Canada qu'aux Etats-Unis, promet une expansion et un essor continus des services de la Compagnie.

Mgr James Carney est nommé évêque auxiliaire à Vancouver

OTTAWA (CCC) — Le pape Paul VI vient de nommer Mgr James Carney, 50 ans, évêque auxiliaire à Vancouver. La nouvelle en a été annoncée par la délégation apostolique à Ottawa.

Mgr Carney était, au moment de son élection, vicaire général de l'archidiocèse de Vancouver, dont l'archevêque est Son Exc. Mgr Martin J. Johnson. Il a été élu au siège titulaire d'Obori.

Le nouvel évêque est né à Vancouver le 28 juin 1915. Il fit ses études théologiques au Séminaire St-Joseph d'Edmonton. Ordonné prêtre le 21 mars 1942, il fut successivement curé, chancelier, consulteur diocésain et vicaire général. Il fut aussi responsable du journal hebdomadaire catholique diocésain "Le B.C. Catholic".

Au mois de mars 1956, on lui confia l'organisation de la Semaine sociale pour les catholiques de langue anglaise qui se tint à Vancouver. Mgr Carney a deux frères et une soeur, religieuse chez les Soeurs de Ste-Anne. Son père et sa mère vivent encore.

Le Nord pourrait former la 11e et la plus grande province

OTTAWA — Les Territoires du Nord-Ouest, qui constituent 33.9 pour cent de la superficie totale du Canada, pourraient bien d'ici dix ans et même plus tôt, devenir une nouvelle province aux proportions énormes. C'est l'avis exprimé par les membres du Conseil des territoires du Nord-Ouest. Les neuf conseillers, dont cinq sont désignés par le gouverneur et quatre élus, sont présentement réunis à Ottawa pour exprimer leur opinion sur une série de propositions rédigées par le commissaire B. G. Sivertz.

Winnipeg

Thé

Un thé, organisé par les Dames Auxiliaires, aura lieu le dimanche 6 février, de 2 h. à 5 h. p.m., au "St. John Bosco Indian and Metis Centre", 87, rue Isabel, que les invités pourront visiter à loisir.

Mme L.-E. Dion, présidente provinciale de la Ligue des Femmes Catholiques, ouvrira le thé. La présidente générale est Mme M. Krawzuk.

On prépare les fêtes grandioses pour les 100 ans du code civil

QUEBEC — Des cérémonies grandioses auxquelles seront conviées les sommités légales du monde, ainsi que les plus hautes autorités civiles et religieuses du Canada, marqueront à l'automne prochain le centenaire du code civil du Québec. C'est ce qu'a révélé dans la Vieille Capitale, Me André Dufour, secrétaire de la faculté de droit.

Le siège principal des manifestations sera Montréal, mais une foule de cérémonies sont déjà prévues dans les diverses institutions qui enseignent le code civil du Québec, soit les Universités McGill, Montréal, Ottawa, Sherbrooke et Laval.

Un comité sous la présidence de Me André Morel, de l'Université de Montréal, a été formé en vue de préparer le programme des manifestations qui se dérouleront principalement du 30 septembre au 2 octobre prochain.

Le thème général sera "Le code civil face au monde extérieur" d'autres thèmes seront aussi développés à l'échelle locale.

Outre les éminents juristes mondiaux qui seront appelés à donner leur opinion, on se propose aussi de faire appel à des spécialistes d'autres disciplines telles que sociologie, anthropologie, économique et médecine.

Les diverses manifestations seront préparées et mises sur pied par les universités du Québec, avec le concours de la chambre des notaires et du Barreau.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the estate of MARIE ANNE MARION, late of the village of St. Jean Baptiste in the province of Manitoba, widow, deceased.

All claims against the estate of the above named must be filed with the undersigned at 191 Dollard Blvd, St. Boniface in Manitoba, duly verified by Statutory Declaration, on or before the 28th day of February 1966.

DATED at St. Boniface, Manitoba, this 31st day of January 1966.

ARMAND AYOTTE (Executor)

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the estate of ROSE ALBA CHAUVIN, late of the City of Winnipeg in the Province of Manitoba, widow, deceased.

All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned at 304 Avenue Building, 265 Portage Avenue, Winnipeg, Manitoba, on or before the 7th day of March, A.D. 1966.

DATED at Winnipeg, Manitoba, this 28th day of January, A.D. 1966.

L. A. REGNIER, Executor.

La Défense Civile dit:

Si vous êtes exposé à des retombées radio-actives, enlevez vos vêtements, lavez votre corps, recouvrez-vous de vêtements propres et mettez-vous à l'abri.

Défense Civile Métropolitaine,
1767, avenue Portage, Winnipeg 12,
Téléphone: 888-2351

POSITION VACANTE

On demande un secrétaire-trésorier pour la Municipalité rurale de St-Louis no 431

Des formules de demande seront reçues par le soussigné pour la position de secrétaire-trésorier pour la Municipalité rurale de St-Louis no 431 avec bureau dans le hameau de Hoey.

Les formules de demande devront être reçues au plus tard le mardi 15 février, à midi (12 heures). Les candidats devront mentionner le genre de certificat qu'ils détiennent, âge, statut marital, expérience et salaire désiré.

Résidence municipale avec chauffage au gaz naturel et électricité.

M. W. Ostapovitch,
sec.-tré.,
Hoey, Sask.

N.B. — Pour plus de renseignements, vous pouvez aussi contacter Emmanuel Daniel (maire), St-Louis, Sask.

REPRÉSENTANTS DE l'Office national du film

Nous offrons une carrière intéressante dans un secteur particulièrement dynamique: la diffusion des films de l'ONF par les cinémas, la télévision, les maisons d'enseignement et les organismes communautaires.

Le travail permet d'évoluer dans un milieu social et culturel; il favorise le développement personnel et conduit à des postes supérieurs dans le domaine progressif des communications audio-visuelles, tant au Canada que dans nos bureaux à l'étranger.

Nous cherchons des diplômés d'université possédant les aptitudes suivantes: initiative personnelle, sens de l'organisation, facilité d'expression, bonne culture générale, goût marqué pour les contacts humains et les relations extérieures.

Les candidats pouvant démontrer les aptitudes requises sont invités à soumettre leur curriculum vitae au:

Service du personnel,
Office national du film,
Case postale 6100,
Montréal 3.